LIBERTÉ

60¢ plus TPS

Saint-Boniface, du 20 au 26 mars 1992 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998

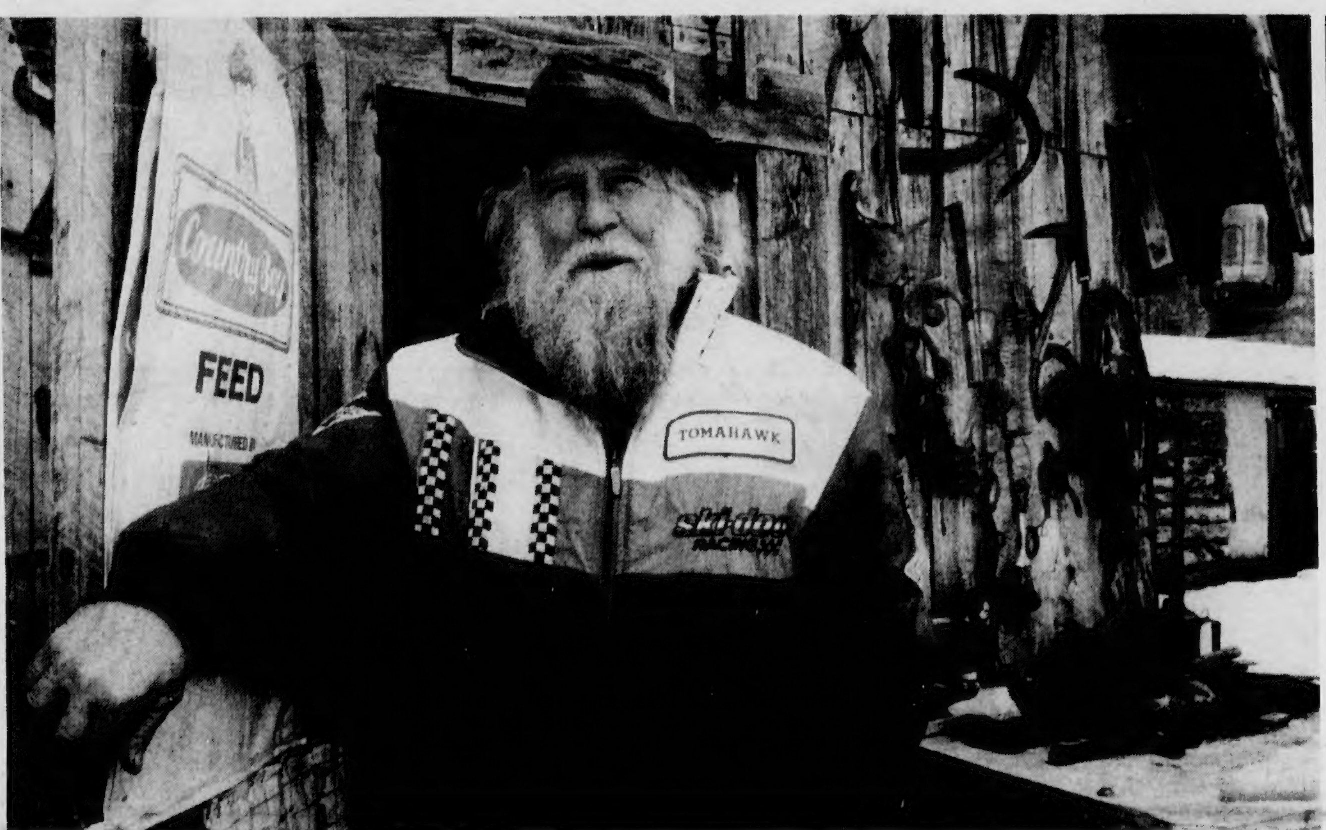


photo: Laurent Gimenez

L'ermite chef de bande

Jos Fournier, de Woodridge, est partagé entre deux passions: son domaine de «Tomahawk», un véritable musée d'objets anciens, et la motoneige. Page 19.

Citation de la semaine

«Gabrielle a fait fausse route. Le succès lui a fait perdre la mesure.»

La romancière Marie-Anna Roy est restée toute sa vie dans l'ombre de sa célèbre soeur cadette, Gabrielle. À 99 ans, elle n'a rien oublié. **Page 11.**

Une légende se retire

Après 13 saisons dans la Hanover-Taché, Gilbert Dubé accroche ses patins. **Page 17.**

Le théâtre différent

Une troupe française au PTE et du théâtre alternatif au CCFM. **Pages 12 et 14.**

À quand la gestion?

À quelques jours de l'assemblée annuelle de la FPCP, le directeur Gérard Lécuyer pique une colère contre l'inaction du gouvernement. **Page 3.**

Sous-payés ou surpayés?

Les conseillers de Winnipeg méritent-ils l'augmentation de salaire de 76 % qu'ils se sont accordés? Nous avons posé la question à trois d'entre eux. **Page 9.**

Soeur Hélène est aux anges

Les résidants de Saint-Jean-Baptiste ont désigné soeur Hélène Rousseau citoyenne de l'année. **Page 10.**


Photo: Jean-Pierre Dubé

La gestion du poulet

GATT ou pas, les 130 producteurs de poulet du Manitoba vont devoir s'ajuster aux exigences du marché. Un des atouts canadiens, selon Raynald St-Hilaire de Dunn-Rite, c'est la qualité. Page 8.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi
par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

l'Association de la presse francophone (APF)
depuis 1984

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER, Robert DUSSAULT
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur amical: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane AVANTHAY
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.

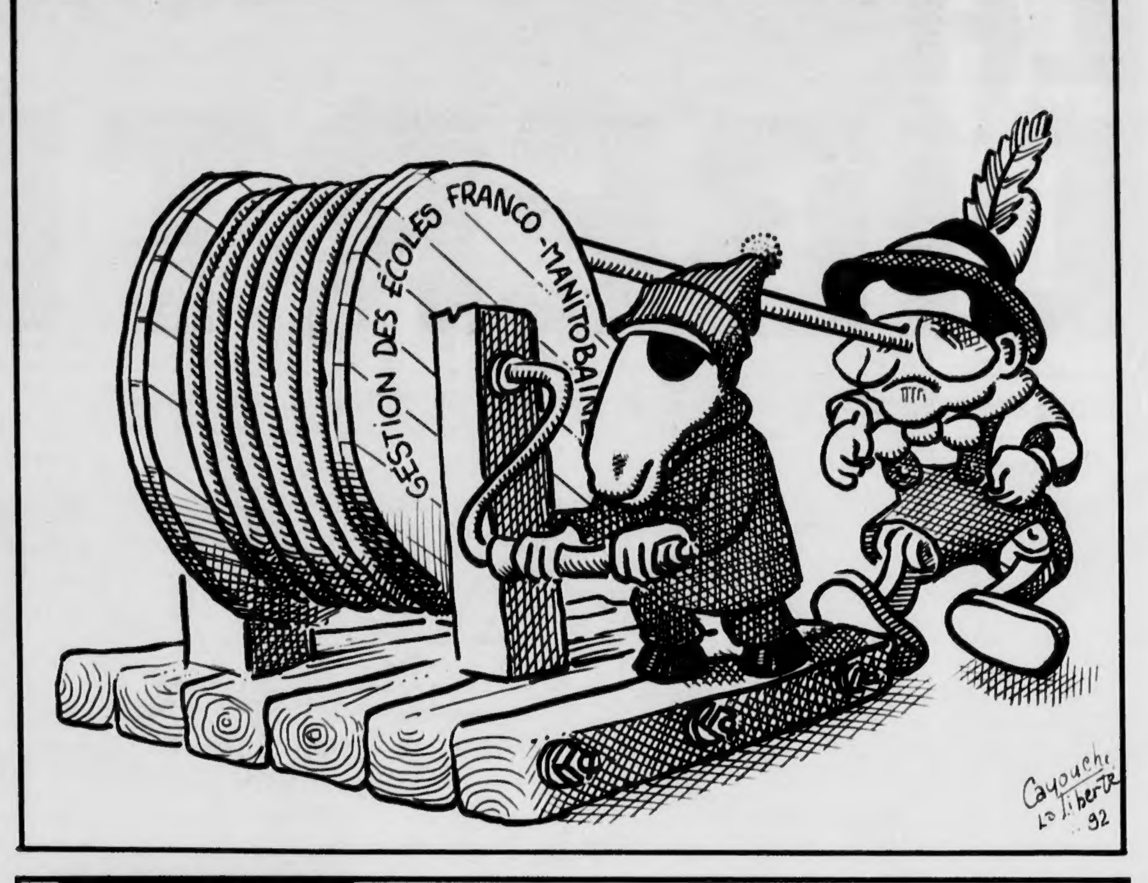
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823**. Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10%.
Représentation nationale: OPSCOM (613) 234-6735.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 25$ au Manitoba, 30$ ailleurs au Canada et aux États-Unis, et 35$ à l'étranger. A ces tarifs s'ajoute la TPS fédérale de 7%.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

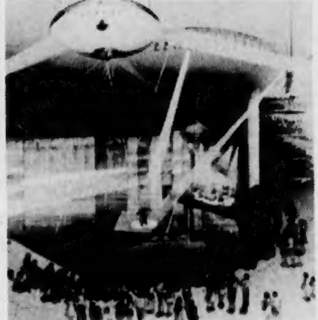
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

CAYOUCHE



SOMMAIRE

ACTUEL



Le pavillon canadien. Page 7.

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ



Marie-Anna Roy. Page 11.

Le MANITOBA de A à Z

Ici et ailleurs

Amélioration de l'habitation

Winnipeg - Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement, les ventes de maisons existantes augmenteront de 8,7 % pour atteindre 9 300 logements en 1992, car les accédants à la propriété profiteront du marché acheteur qui persistera au premier semestre. Le prix moyen des logements existants augmentera de moins de 1 %. Selon les prévisions, le marché des logements neufs se raffermira au deuxième semestre.

Oui à la gestion

Edmonton - À la grande surprise de l'Association canadienne-française de l'Alberta, le premier ministre Don Getty s'est engagé à appuyer un projet de loi sur la gestion scolaire, qui sera déposé au printemps. Il sera basé sur un rapport unanime qui recommande une commission scolaire sans pouvoir de taxation à Edmonton et à Rivière-La-Paix et peut-être une autre à Saint-Paul/Bonnyville. Dans le reste de la province, la gestion des écoles reviendrait aux comités de parents. En plus de cet engagement, le gouvernement albertain est prêt à faire progresser les pourparlers pour une entente Canada/Alberta. D'autre part, le premier ministre s'oppose à la promotion de la dualité linguistique recommandée par le rapport Beaudoin-Dobbie. (APF)

Pas de promotion de l'unité à l'écran

Winnipeg - Dans une lettre au président Gérard Veilleux, le député libéral John Harvard qualifie de regrettable la décision de Radio-Canada de ne plus diffuser les annonces publicitaires d'un résidant d'Ottawa prônant l'unité canadienne. Les annonces ont par ailleurs été diffusées à l'écran de deux autres stations privées et publiées dans les journaux d'Ottawa.

Des moins que rien

Ottawa - Lors d'une conférence de presse le 16 mars, la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) a dénoncé l'attitude cavalière du fédéral au cours des derniers mois. Citant d'abord la difficulté de faire inscrire la dualité linguistique à la suite des conférences constitutionnelles, le président Raymond Bisson souligne que de récents événements ne sont guère plus encourageants: sabordage du Programme de contestation judiciaire, et report des ententes Canada/Communauté au Manitoba et en Alberta ainsi que du Programme de développement des radios communautaires. La FCFA reproche aussi au fédéral d'accorder quatre sièges aux autochtones lors des prochaines discussions constitutionnelles. Une lettre envoyée au premier ministre Mulroney a obtenu une fin de non-recevoir. (APF)

FPCP et gestion scolaire

Une assemblée annuelle sous le sceau de la colère

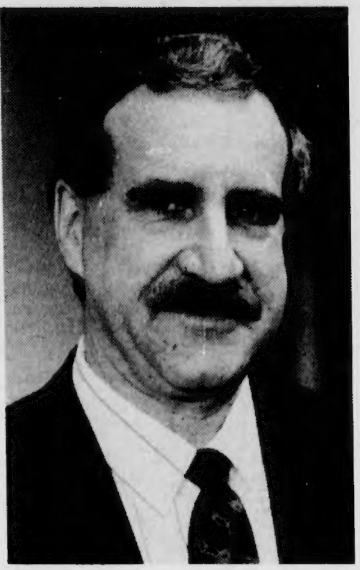
La gestion scolaire sera au coeur des débats lors de l'assemblée annuelle de la Fédération provinciale des comités de parents le 26 mars. «Aucune question ne représente autant que la gestion scolaire en ce moment, lance un Gérard Lécuyer excédé par l'inaction du gouvernement Filmon. Ce point ne devait pas être si important à l'assemblée cette année, mais on nous oblige à en faire un thème principal.

«Nous sommes évidemment obligés de faire le point. Devrons-nous dénoncer le gouvernement publiquement? Faudra-t-il pointer Filmon du doigt? Peut-on se fier à sa parole, alors qu'il prend des engagements et ne les tient pas, et qu'il n'est pas capable de se conformer à un jugement de la Cour suprême?»

«De mauvaise humeur», le directeur de la FPCP ne cache pas son inquiétude: «Le gouvernement projette-t-il de ne rien faire? Le premier ministre recule-t-il face à son engagement? Il nous annonce depuis deux ans son intention de se conformer au jugement de la Cour suprême, il a même annoncé qu'il serait généreux dans son approche.»

Mais presqu'un an après le dépôt du rapport Gallant qui proposait un modèle de gestion scolaire, le gouvernement n'a encore rien fait, à part la création d'un comité d'études qui a terminé ses travaux en décembre dernier.

À la FPCP, le mécontentement fait suite à une série de démarches qui sont autant de coups d'épées dans l'eau: le 8 octobre dernier, rappelle Gérard Lécuyer, le ministre de l'Éducation (alors Len Derkach) promet à la FPCP une rencontre en janvier. Janvier arrive et, le ministre ne donnant pas de ses nouvelles, la Fédération lui fait parvenir une lettre lui rappelant son engagement. La lettre reste sans réponse. Après deux autres lettres envoyées à Rosemary Vodrey, la FPCP reçoit finalement une réponse à sa première lettre (adressée à son prédécesseur): «une réponse qui ne nous apprend rien, où la ministre se cache derrière les travaux d'un comité» déjà dissolu.





Archives La Liberté

Le directeur de la FPCP, Gérard Lécuyer, attend toujours des réponses précises de la ministre de l'Éducation, Rosemary Vodrey, dans le dossier de la gestion scolaire.

«Nous avons demandé à la rencontrer et n'avons pas obtenu de réponse. Nous l'avons invitée à faire une allocution à l'assemblée annuelle et n'avons pas eu de réponse. J'ai même téléphoné à son bureau pour rappeler tout ça. On m'a dit que ma lettre était entre les mains de son adjointe qui me rappellerait le lendemain», ce qui ne fut pas fait.

«Tout ça est plus que frustrant, déclare le directeur de la FPCP. Je suis très inquiet de voir qu'on joue à ce point avec le jugement de la Cour suprême. Pour eux, ce n'est pas important: c'est juste les droits des francophones qui sont en jeux.»

Au bureau de la ministre, on annonce que cette dernière décidera autour du 20 mars si elle se rendra à l'assemblée annuelle.

Gérard Lécuyer n'est pas certain que les derniers événements concernant la gestion scolaire en Alberta et en Saskatchewan, où le dossier semble enfin débloquer, auront un effet positif sur le Manitoba. «On souhaite que ça nous aide. Ils (le gouvernement) savent ça tout autant que nous autre, mais ils ne disent rien.»

Avant la tenue de l'assemblée annuelle le 26 mars prochain, la FPCP entend donc convoquer une rencontre des présidents des organismes franco-manitobains concernés par ce dossier (SFM, CJP, comités de parents, directeurs d'écoles, EFM), afin que «tous les alliés jouent un rôle très actif et puissent définir un plan d'action.»

«J'aimerais bien être plus positif, conclut Gérard Lécuyer, mais malheureusement, rien ne m'y pousse.»

Sylviane LANTHIER

Aussi à l'ordre du jour

Décrochage, mariages mixtes, préscolaire

L'assemblée annuelle de la FPCP (1) se penchera également sur les recommandations issues des rencontres tenues sur le décrochage, les mariages mixtes et le préscolaire.

Environ 200 personnes ont participé à ces trois ateliers en février et mars, sans compter la quarantaine de participants à la rencontre tenue à Notre-Dame-de-Lourdes.

• Sur le décrochage, les 49 participants se sont penchés sur le cas des jeunes qui abandonnent leurs études, et aussi sur ceux qui quittent le système français pour l'anglais. Le nombre élevé d'ayants droit qui ne font pas partie du système français est aussi une question importante en regard de la gestion scolaire.

• Sur les mariages mixtes, les 105 participants ont parlé des conditions favorisant la transmission de la langue et de la culture françaises.

• Sur le préscolaire, les 41 participants ont discuté des recommandations du groupe de travail sur les services de garde francophones et sur le rôle de francisation et de préparation à l'école française que joue le préscolaire.

Outre les recommandations issues de ces rencontres préparatoires, l'assemblée annuelle adoptera les rapports d'activités et financiers de l'année qui se termine.

S.L.

(1) Le 26 mars à la salle académique du Collège universitaire de Saint-Boniface à 19 h 30. On peut s'inscrire auprès de Danielle Nantel, en composant le 237-9666.

La refonte des divisions scolaires abandonnée

Des commissaires ont fait pression

Le directeur de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP), Gérard Lécuyer, s'est déclaré «surpris» que le gouvernement abandonne son projet de refonte des divisions scolaires.

La ministre de l'Éducation, Rosemary Vodrey, en a fait l'annonce le 17 mars en réitérant cependant la volonté de son gouvernement de mettre en place un système de gestion scolaire francophone tel qu'exigé par la Cour suprême du Canada.

Gérard Lécuyer ne décèle aucun pas en avant dans cette déclaration. «La ministre a seulement dit "soon", mais il faudrait que ce soit très bientôt si on veut respecter les échéances (septembre 93) qui sont peut-être déjà dépassées.»

Quant à l'abandon de la refonte des divisions scolaires, le directeur de la FPCP estime qu'il s'agit d'une décision «purement politique». «Dans leur propre formation, il y a des gens qui branlent dans le manche. Le gouvernement a cédé à leurs pressions en prétextant qu'il avait d'autres chats à fouetter, notamment la gestion scolaire francophone.»

«Il devrait y avoir une refonte des divisions scolaires pour le bien de l'éducation. Ça permettrait d'offrir plus de services avec le même montant d'argent. Mais on ne le fait pas pour se plier aux exigences de certains commissaires d'écoles, notamment de la Montagne, qui veulent conserver leur sinécure.»

Gérard Lécuyer s'inquiète de la souplesse du gouvernement face aux pressions de ces commissaires d'écoles, «certains francophones, qui vont voir le ministre pour demander le statu quo. «Ces commissaires-là ne sont pas sur la même longueur d'onde que les parents. Leurs positions sont contraires à l'intérêt des enfants et de l'éducation française. Tôt ou tard, il faudra qu'ils se réveillent. Et s'ils n'en sont pas capables, il faudra que les parents les mettent dehors!»

Laurent GIMENEZ

ÉDITORIAL

Quand Bisson se fâche

On a bien ri, le mois dernier, lorsque, à l'assemblée semi-annuelle de l'Association de la presse francophone tenue à Ottawa, l'éditeur du journal Le Soleil de Colombie, Jacques Baillaut, a fait une sortie virulente mais amusante à l'endroit de la Société canadienne des postes sur la question des tarifs postaux qui traîne depuis plus d'un an.

Il a alors commis un lapsus amusant mais combien révélateur en disant à ses collègues que dans ce dossier, «il fallait faire comme Vendredi». Évidemment, plusieurs ont rapidement noté l'erreur sur le personnage historique... et sur le jour!

L'incident mérite d'être souligné puisqu'il permet de mettre plus en perspective la sortie publique que vient de faire le président de la Fédération des communautés francophones et acadiennes, Raymond Bisson, à l'endroit du gouvernement fédéral sur son attitude à l'égard des minorités francophones.

Les poches qu'on voit régulièrement en-dessous des yeux du p'tit gars de Dunrea traduisent sans aucun doute l'inquiétude et la frustration grandissantes de ceux qui ont toujours joué le jeu d'un Canada bilingue.

Raymond Bisson a donc raison de questionner l'attitude d'un gouvernement plus préoccupé par les autochtones que par les francophones, au point de rejeter la présence de représentants des minorités de langue officielle à la table des négociations constitutionnelles.

Alors, à quoi sert d'inscrire la dualité linguistique dans la Constitution si, dans les faits, le fédéral n'accorde encore de reconnaissance pratique à cet objectif que d'insister pour garder le Québec, un pilier électoral? Comment ne pas expliquer autrement les récentes décisions du secrétariat d'État de ne pas financer pour l'instant le développement des communautés franco-manitobaines, franco-albertaines et des radios communautaires francophones à travers le pays?

Il faut surtout continuer à dénoncer avec vigueur un gouvernement de philosophie conservatrice qui, n'en étant pas à une contradiction près, semble donner priorité à des groupes qui ne se gênent pas pour utiliser des tactiques qu'on dénoncerait en temps normal. Mais voilà, les temps sont durs pour tous. Tout se passe comme si la négociation constitutionnelle ressemblait à un autobus ne sachant pas où il va mais traînant à vive allure une remorque, celle des francophones minoritaires.

Raymond Bisson souhaite évidemment pouvoir monter à bord de l'autobus au lieu de se faire traîner aux quatre vents sans savoir à quel moment le fédéral va décrocher ce qu'il considère de plus en plus comme un poids gênant sur le plan électoral. Finalement, peut-être ce que Joe Clark n'a pas encore eu le courage de lui dire, c'est que les deux peuples fondateurs dans un Canada, possiblement sans le Québec, vont être les anglophones et les autochtones. Oui, notre Franco-Manitobain préféré a raison de s'inquiéter pour l'avenir de sa descendance.

Yves CHARTRAND

Tirages du Festival du Voyageur

Quelques personnes n'ont pas encore communiqué avec nous ou ne sont pas allés réclamer leur prix au Festival du Voyageur à l'occasion des tirages organisés en février dans La Liberté. A ce stade-ci, il serait très important, à la demande du Festival, de nous faire signe si vous voulez recevoir votre prix. Les retardataires ont jusqu'au 27 mars. Les noms des gagnant.e.s ont été publié.e.s en page 4 des numéros du 31 janvier, 7, 14 et 21 février de La Liberté.

Yves Chartrand

passé/PRÉSENT

Preston Manning: La langue est provinciale

Voici des extraits d'une entrevue avec Preston Manning, le leader du Reform Party, lors de son passage à Winnipeg le 9 mars dernier.

Dans le livre The New Canada, vous parlez de "critical federal services where need is sufficient to warrant provision of minority services on a cost-effective basis". Pouvez-vous élaborer là-dessus?

Preston Manning: Nous avons une politique plus élaborée que ça depuis mon discours de Montréal.C'est une approche alternative, celle du bilinguisme territorial au lieu de la politique officielle et institutionnelle. La langue et la culture doivent être de compétence provinciale.

Le fédéral ne devrait intervenir que pour prévenir la discrimination, et non pas promouvoir une distinction culturelle ou linguistique.

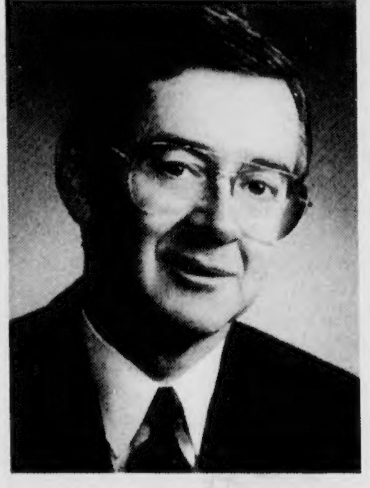
Sous un bilinguisme territorial, le français serait probablement la langue du Québec, l'anglais dans les autres provinces et les services offerts dans plus d'une langue le seraient selon la demande locale démontrée à un gouvernement local ou provincial, au lieu d'être interprété par le fédéral selon une loi ou la Constitution, et administré par un commissaire distant ou la Cour suprême.

Ce n'est pas une approche anti-française ou anti-Québec.

Donc, le fédéral ne pourrait pas proposer des règlements garantissant des services à 500 personnes ou 5 % de la population?

P.M.: Nous ne voyons pas ça dans une loi fédérale. L'interprétation démontrable sur le plan local est plus près des gens. Les institutions fédérales seraient sujettes aux lois des provinces. Le processus se ferait à partir de la base, et non à partir du sommet. Je ne vois pas une loi nationale sur la langue.

Ça se ferait dans les provinces et de bas en haut, au lieu de haut en bas. Nous avons une vue semblable pour le multiculturalisme. La préservation est plutôt une responsabilité individuelle et locale. Le fédéral ne ferait que s'assurer que les provinces ne font pas de discrimination. C'est une approche plus fédéraliste que celle des conservateurs ou libéraux.



(photo de la couverture du livre The New Canada)

Plusieurs considèrent que Preston Manning est un nouveau-venu sur la scène fédérale. Or, il a été candidat aux élections de 1965 pour le Crédit social. Il a également grandi aux côtés de son père, Ernest Manning, un ancien premier ministre de l'Alberta.

Le pays est divisé (par sa propre Constitution), en faillite et mal représenté. Les groupes de pression sont importants, mais nous tentons de les convaincre que dans les années 90, nous devons modifier la Constitution dans trois domaines (réforme constitutionnelle, situation financière et représentation parlementaire) pour que le gouvernement soit plus efficace.

Est-ce à dire, si des députés du Reform Party sont élus, qu'il y aurait des changements majeurs à la Loi sur les langues officielles?

P.M.: Oui, nous nous en passerions. En fait, notre politique de bilinguisme territorial est plus près de celle de la majorité des politiciens du Québec que du fédéral. Cette position n'est pas invendable, à notre avis, à la grande majorité des francophones du Canada...

...du Québec, vous voulez dire?

P.M.: Oui, au Québec. Qu'en penseraient les minorités linguistiques de l'Ouest, je ne sais pas. Mais nous avons eu un certain succès avec cette politique dans un comté de l'Alberta qui comprend la communauté de Saint-Paul. Nous espérons que ce sera possible dans les autres communautés francophones.

Que pensez-vous de la promotion des minorités proposée par Beaudoin-Dobbie?

P.M.: Nous ne sommes pas en désaccord avec cette proposition, mais il ne s'agit pas d'une responsabilité fédérale. Les francophones minoritaires devraient se tourner vers leur gouvernement provincial.

Le fédéral n'a fait que produire des antagonismes. Dans ma communauté albertaine, il y avait une bonne coopération entre les deux langues jusqu'à ce que le fédéral intervienne. Les francophones n'avaient plus à convaincre les conseils scolaires locaux, ils n'avaient qu'à aller voir le secrétariat d'État.

Les gouvernements de l'Ouest n'ont-ils pas été durs avec les droits des francophones?

P.M.: Si le fédéral ne s'était pas introduit là-dedans, certaines attitudes présentes auraient été différentes. À mon avis, l'attitude de certains gouvernements provinciaux s'améliorerait si le fédéral se retirait.

Quelles sortes de garanties y auraient-ils?

P.M.: Le minimum: les droits de la personne, la liberté de parole, l'absence de discrimination. Les minorités devraient persuader la majorité que leurs demandes sont dans l'intérêt de tout le monde.

Il semble que les minorités demandent des garanties parce qu'elles ont l'impression que la majorité, si elle en a la chance, va l'écraser.

Cela veut-il dire, par exemple, une réduction de Radio-Canada d'un océan à l'autre?

P.M.: Ça ne veut pas dire qu'il n'y aurait pas un service en français, comme des stations de radio, mais il serait dépendant de la volonté des provinces ou du désir du secteur privé de le financer.

La petite histoire du Manitoba

par René Ammann

Mars

20 — 1882
Décès de Sr Lagrave, une des quatre premières Soeurs Grises de la colonie. Elle avait été choisie par les trois autres pour compléter le groupe qui partirait en mission à la rivière Rouge.

21 — 1858
Ordination de Charles Vary à Montréal. Il partit pour les missions de l'Orégon avec Mgr Demers et sera un des premiers prêtres de l'Île de Vancouver où il restera trois ans.

22 — 1789
Laurent Leroux est de retour au lac Athabasca. En 1784, il avait quitté cet endroit avec C. Grant pour fonder le fort Résolution au Grand Lac des Esclaves. Il était le premier Blanc à voir ce lac.

23 — 1870
Départ pour Ottawa du père Ritchot et d'Alfred Scott, délégués du gouvernement provisoire pour présenter une liste de droits et demander le rang de province.

24 — 1886
La proposition suivante est battue aux Communes: «Que cette chambre estime qu'il est de son devoir d'exprimer un profond regret de ce qu'il ait été permis que la sentence de mort prononcée contre Louis Riel, jugé coupable de haute trahison, fut exécutée.»

25 — 1882
Incorporation de la municipalité de Saint-Laurent. Région habitée par les Assiniboines avant que les Métis de Pembina ne s'y installent en 1824.

26 — 1821
Signature du projet d'union entre la Compagnie de la Baie d'Hudson et la Compagnie du Nord-Ouest. C'est la fin de la Compagnie du Nord-Ouest, née 40 ans plus tôt à Montréal. Elle avait fait vivre l'équipage de plus de 200 canots qui partaient de Lachine chaque année.

L'astérisque (•) indique que l'information rapportée a été consignée ce jour-là dans un journal, un journal d'un des différents postes de traite ou qu'elle provient de correspondance.



Lettre

Des membres qui n'en sont pas?

Monsieur le rédacteur,

Je vous écris cette lettre pour partager mon insatisfaction quant à la façon que les soi-disant «membres» du Canot ont été reçus à deux occasions lors des festivités du Festival du Voyageur.

Le tout a commencé le 7 février lorsque je suis arrivé au Canot après le grand rassemblement sur le boulevard Provencher. Étant «membre», je croyais pouvoir me rendre au Canot afin de continuer à célébrer le Festival du Voyageur mais malheureusement, on m'a dit que je ne pouvais pas entrer car la réception ce soir-là était privée.

Je dois vous admettre que j'étais bouleversé car je pensais être «membre» de ce club. Pourquoi alors devenir «membre» si on n'a pas le droit de fréquenter l'établissement en question? Il me semble que tout organisme responsable devrait au moins avertir ses soi-disant «membres» afin d'éviter ces malentendus.

Je comprends bien qu'il est important d'accueillir des invités de l'extérieur mais d'interdire l'entrée à ses propres membres sans avis consiste d'un flagrant manque de respect pour ces derniers.

Voulant quand même nous réchauffer quelques instants après avoir passé toute la soirée sur le boulevard, notre groupe a décidé de demeurer quelques instants à l'intérieur de l'immeuble. Peu de temps après, on nous a demandé de quitter les lieux aussi vite que possible. J'imagine que notre présence nuisait à l'impression qu'on cherchait à créer.

Le deuxième incident s'est produit après le Farcetival, le 14 février.

Après le spectacle, quelques-uns de mes amis et moi avons décidé de nous rendre au Canot afin de rencontrer des gens. À l'entrée, on nous a demandé de défrayer le prix d'entrée de 3 $ (avec le macaron, bien sûr). J'ai alors présenté ma carte de membre, espérant que celle-ci ait une certaine valeur, mais quelle déception!

Je devais payer le même prix que les non-membres. Que tu sois membre ou non, il est évident que cette carte n'a aucune valeur et même aucune raison d'être. C'est dommage que l'on n'avertisse pas les gens lorsqu'ils se la procurent.

Mais pis encore et ce qui m'a le plus bouleversé, cette soirée-là, c'est le fait que la jeune fille à l'entrée du Canot ne parlait, ni ne comprenait un seul mot de français. J'ai dû m'exprimer en anglais pour qu'elle me comprenne.

De plus en plus, je me demande si la fameuse carte de membre du Canot n'est qu'un petit jeton symbolique qu'on vend aux gens en échange de l'«impression» qu'ils font partie d'un club exclusif. Pourquoi devenir membre quand le fait d'être membre n'a aucune valeur réelle ni durant le Festival du Voyageur ni à aucun autre temps de l'année?

De plus, pourquoi appuyer un commerce franco-manitobain quand celui-ci ne peut même pas offrir des services de base en français?

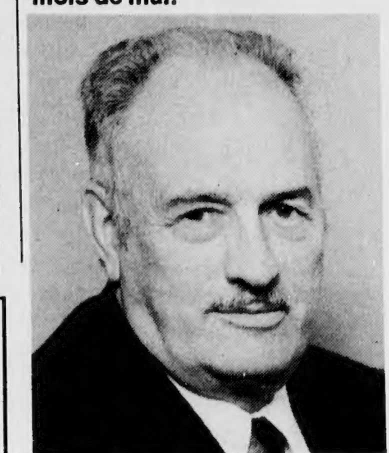
Je termine en disant que ma carte de membre repose en paix dans les vidanges.

Claude Michaud
Saint-Boniface (Manitoba)
Le 28 février 1992

SAINT-MALO

Denis Maynard à la retraite

Le directeur de la Caisse populaire de Saint-Malo depuis 1960, Denis Maynard, prendra sa retraite à la fin du mois de mai.



Impliqué dès l'âge de 17 ans, Denis Maynard est associé à la Caisse depuis 40 ans.

Selon l'officier de prêts et adjointe au directeur Raymonde Gosselin, la Caisse n'a encore personne en vue pour le remplacer.

«L'offre d'emploi a été envoyée à la presse et on attend les candidatures. Si on ne trouve personne, on engagera quelqu'un par intérim.»

R.D.



«On se parle...»



Monique FORTIER
Base militaire des Forces armées de Winnipeg



Personne-contacte.

Vous voulez parler d'initiative? Parlons de Monique Fortier, épouse d'un militaire des Forces armées canadiennes et personne-contacte de la SFM à la base de Winnipeg. Mère de deux petites filles, Monique détient un diplôme en techniques de secrétariat et techniques administratives. Dans un futur rapproché, elle aimerait compléter une troisième année en administration. Présentement, elle garde des enfants chez elle et travaille à temps partiel dans un magasin de la base.

Avant de déménager au Manitoba, Monique a aidé à mettre sur pied une halte-garderie à Longueuil, Québec – projet ayant très bien réussi, nous assure-t-elle. Depuis son arrivée à Winnipeg, elle a organisé des soupers-rencontres pour les femmes francophones de la base et des environs. Une autre initiative réussie à merveille!

De plus, Monique est trésorière pour deux groupes, soient TOPS et Mini-francofun. Dernièrement, elle s'est portée volontaire pour faire de la traduction pour le Centre de soutien des familles de la base.

Depuis l'été passé, Monique est la personne-contacte de la SFM à la base de Winnipeg. La personne-contacte est le lien entre sa communauté et la Société franco-manitobaine. Elle travaille pour assurer une diffusion mutuelle des informations relatives à la vie française au Manitoba. Monique adore rencontrer de nouvelles personnes afin de discuter et d'échanger. Aussi, elle aime beaucoup relever de nouveaux défis.

Monique, quelle chance pour la SFM que d'avoir parmi son équipe une personne si dévouée et remplie d'enthousiasme et d'initiative!

SAINT-CLAUDE

4 000 $ amassés en une soirée

Lors d'une soirée d'amateurs, le samedi 14 mars dernier, les Lionnesses de Saint-Claude, qui organisaient l'événement, ont pu recueillir la somme de 4 000 $ pour l'achat d'un appareil servant au diagnostic des maux d'oreilles.

Le centre récréatif affichait complet pour l'occasion et le spectacle, organisé dans le cadre des célébration du centenaire, était composé de 42 numéros.

À la fin de mars, les villageois participeront à une autre activité populaire: le bonspiel du centenaire. Jusqu'ici, 80 équipes sont inscrites. L'événement aura lieu du 26 au 29 mars, avec un banquet le samedi soir. Le bonspiel est organisé par le Club de curling de Saint-Claude.

SAINT-BONIFACE

Un concours oratoire

Le Club des Francs-Parleurs Toastmasters organise un concours oratoire provincial qui aura lieu le mercredi 22 avril au Centre culturel franco-manitobain.

Le concours a pour thème: «Bon 125e anniversaire Canada». Les Francs-Parleurs invitent les personnes intéressées à s'inscrire avant le 12 avril. L'invitation s'adresse aux membres du public.

Les gagnants participeront à des éliminatoires en vue d'une présentation spéciale sur la colline parlementaire à Ottawa en juillet. Pour plus de détails, communiquer avec la présidente du Club, Monique Mulaire, au 237-1803.

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

Un garage pour les ambulances

Le Village de Sainte-Anne-des-Chênes a obtenu de la province l'autorisation de cons-truire un garage de 235 pieds carrés pour les deux véhicules du Service ambulancier Rivière-Seine.

«Les plans approuvés n'incluent pas, tel que demandé, une salle pour les réunions et l'entraînement, précise le secrétaire-trésorier Guy Lévesque. On va payer pour cette salle, s'il le faut, avec le fonds de réserve du Service.»

Le coût du projet n'a pas encore été déterminé. Le garage sera construit, dès l'été 1992, sur le terrain de l'Hôpital de Sainte-Anne.

Par ailleurs, le conseil du Village a décidé de déléguer le conseiller Paul Slawinski à l'examen préliminaire de la poursuite les opposant à l'ex-policier Ken Mantie. Ce dernier cherche à obtenir un dédommagement de la part du Village pour son congédiement l'an dernier.

Le Village a également adopté, le 10 mars, les salaires individuels des neuf employés pour l'année 1992-1993.

J.-P. D.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Richard Duval, médaillé

Après avoir oeuvré 15 ans au sein du mouvement scout dont il est un des piliers à Notre-Damde-de-Lourdes, Richard Duval était décoré le 17 février dernier de la médaille Service scout au palier supérieur du Gouverneur général.

Une quarantaine de jeunes, dont des castors, des louveteaux et des éclaireurs, ainsi que quelques parents, ont assisté à la cérémonie. Edmond Beaudry, commissaire de la Fédération des scouts de l'Ouest, et Denys LaRivière, commissaire du District scout de la Rivière-Rouge, ont procédé à la remise de la médaille.

Cette décoration est remise annuellement par le gouverneur général au cours d'une cérémonie qui a lieu en septembre. L'an dernier, sept bénévoles de l'ouest, dont Richard Duval, ont vu leur engagement reconnu.

S.L.

Deux Manitobaines à l'Expo 92 de Séville

À la rencontre du monde... et du Canada

Entre le 20 avril et le 12 octobre, Margot DuVal et Sarah Lugtig participeront à une aventure extraordinaire qu'elles n'oublieront pas de sitôt: l'Exposition universelle de Séville, en Espagne.

Les deux jeunes femmes de 26 ans sont les seules représentantes du Manitoba sur les quelque 80 Canadien.ne.s qui animeront le pavillon du Canada à l'Expo 92 et qui ont été sélectionnés parmi 3 600 candidats.

«C'est un grand honneur d'avoir été choisie», déclare Margot DuVal qui, pour l'occasion, a démissionné de son poste d'assistante de direction à la succursale de la Banque Nationale sur l'avenue Taché.

«J'ai fait un tour de l'Europe il y a cinq ans et j'ai toujours voulu y retourner, peut-être pour y travailler. L'Exposition de Séville est une occasion de rencontrer d'autres cultures et de me servir de mes langues, spécialement l'espagnol qu'on n'utilise pas souvent ici.»

Comme sa collègue, Sarah Lugtig est trilingue et connaît déjà un peu l'Europe pour avoir vécu un an en France il y a quelques années et séjourné deux semaines en Espagne. Assistante sociale au Children's Home de Winnipeg, elle compte reprendre son activité professionnelle à son retour en novembre.



photo: Laurent Gimenez

Margot DuVal et Sarah Lugtig montrent une photo du pavillon canadien de Séville.

«J'ai toujours aimé travailler avec des gens d'autres cultures, qui ont des façons de vivre différentes, explique-t-elle. On vit dans un monde qui connaît beaucoup de changements, et il me paraît important d'avoir une vision élargie de ce monde.»

Ce penchant au cosmopolitisme n'empêchera pas les deux jeunes femmes de défendre haut et fort les couleurs du Manitoba en terre sévillane. Les retombées touristiques pour le Canada ne sont effectivement pas négligeables: 111 pays seront représentés (62 seulement à l'Expo 67 de Montréal) et 40 millions de visiteurs du monde entier se rendront sur l'île de la Cartuja, site de l'exposition.

Margot DuVal souhaitait d'ailleurs emmener avec elle une copie de Jours de plaine, le film d'animation de Réal Bérard. Malheureusement, les cassettes ne sont pas compatibles avec le système de projection installé sur place.

La tâche de Sarah Lugtig et Margot DuVal consistera surtout à guider et renseigner les visiteurs. Avec leurs 25 000 collègues du monde entier, elles seront logées dans une espèce de «village de l'Expo» ultramoderne.

«On va faire un effort pour sortir et rencontrer les gens qui vivent à Séville, promet Margot DuVal. Mais ça sera aussi l'occasion de rencontrer des gens de toutes les provinces canadiennes et de découvrir notre pays.»

Laurent GIMENEZ

Un Canada miniature

Le pavillon canadien est un édifice de 5 000 m² comprenant trois étages. La façade extérieure est tapissée d'environ 50 tonnes de feuilles de zinc. L'intérieur a été conçu pour donner une impression de fraîcheur, de sérénité et de grandeur reflétant le paysage canadien. Une cascade étincelante et un bassin réfléchissant sont prévus à cet effet.

Le thème de l'Expo 92 étant l'Ere des découvertes, le Canada mettra en lumière ses meilleures réalisations technologiques et scientifiques, comme le cinéma IMAX.

Quatre expositions seront présentées au public (fédéral, Québec, Ontario, Colombie-Britannique), ainsi qu'une boutique d'artisanat autochtone et des spectacles allant des Grands Ballets canadiens à la troupe théâtrale québécoise Carbone 14.

La gestion des approvisionnement du poulet au Manitoba

«Tout le monde dans la chaîne fait sa marge de profit»

«Libre-échange ou pas, GATT ou pas GATT, il va falloir faire des changements dans la façon de produire du poulet, affirme Raynald St-Hilaire. Le résidant de Saint-Pierre-Jolys est le directeur général de la production chez la plus importante des trois entreprises de transformation du poulet à griller au Manitoba.

Raynald St-Hilaire partage son temps de travail entre l'abattoir de la rue Hamelin à Fort Garry et le couvoir de Grunthal. Les compétiteurs de Dunn-Rite sont deux entreprises de la région de Steinbach: Friendly Family Farms et Granny's.

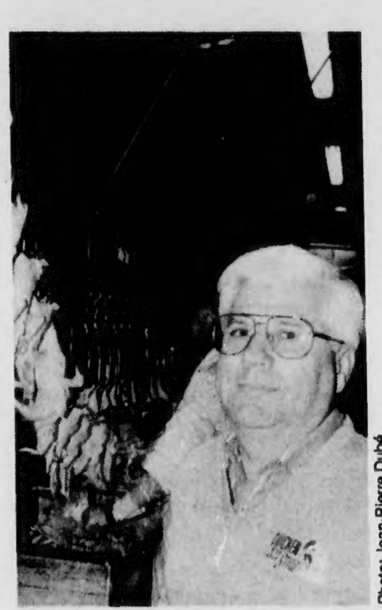
Comme responsable de la production (1), le natif de Richer négocie les ententes avec des producteurs d'oeufs d'incubation et avec des producteurs de poulet. «La compagnie n'est pas intégrée verticalement, on n'a pas de ferme d'élevage, on ne fournit pas l'alimentation. On fait affaire avec des producteurs sous contrat.»

Raynald St-Hilaire doit donc transiger avec deux regroupements de fermiers: la Commission manitobaine de commercialisation des oeufs d'incubation des poulets à griller, et l'Office des éleveurs manitobains de commercialisation du poulet de consommation. Ces organismes fixent les prix.

Voici comment fonctionne le système. Les producteurs d'oeufs fertilisés (2) vendent les oeufs selon le nombre de poulets après l'éclosion. «Ce n'est pas tous les oeufs qui contiennent un poulet. Il faut que les oeufs soient fertilisés. Ça prend des bons coqs: un coq pour chaque dix poules. On paie 34,5 cents le poulet avec un rendement de 80 % à l'éclosion.

«Après l'éclosion, le couvoir va vendre les poussins à 46,5 cents chacun aux producteurs de poulet. L'élevage dure entre 38 et 42 jours, pour des poulets de moins de 3 kg. On les rachète pour l'abattage au prix de 1,11 $ le kg (3).»

Ce prix est fondé sur les coûts de production, et révisé continuellement en fonction de la demande du marché, selon les saisons, selon les activités dans les autres provinces.


Photo: Jean-Pierre Dubé

Raynald St-Hilaire: on chemine.

Le poulet peut alors être vendu sur le marché. Au 6 mars, les grossistes payaient entre 3,70 et 4,37 $ le poulet frais, entre 3,18 et 3,28 le poulet surgelé. Ce prix est fixé selon les besoins du marché, et varie d'une saison à l'autre.

Ce système de production est axé presqu'exclusivement sur la gestion du marché domestique. L'Office canadien de commercialisation de poulet détermine le volume de production de chaque province. De la même façon, la commission provinciale fixe les quotas pour chaque éleveur.

L'année est divisée en six périodes de production. Les chiffres sont publiés et les intéressés doivent s'ajuster selon leur quota. Les excès font l'objet de pénalités, tant pour le producteur individuel que pour la province productrice. L'an dernier, le Manitoba a été pénalisé pour avoir produit 29,9 millions de poulets, soit un million de plus que permis.

La production, chez les éleveurs, se fait sur une période de huit semaines, contrairement à dix semaines au début des années 80. Comme l'engraissement prend environ 40 jours, il reste deux bonnes semaines pour nettoyer et désinfecter les poulaillers, une étape essentielle.

«La grosse différence entre notre système et celui des États-Unis, explique Raynald St-Hilaire, c'est que leur production est intégrée verticalement. Chez nous, tout le monde dans la chaîne de production fait sa marge de profit. Pour rester compétitifs, il va falloir que les marges descendent peu à peu.

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Raynald St-Hilaire est un des deux directeurs généraux chez Dunn-Rite. Son vis-à-vis est responsable de la mise en marché. Les deux répondent au PDG de l'entreprise.

(2) Les poules qui produisent des oeufs d'incubation ne sont pas les mêmes que les poules pondeuses, lesquelles produisent des oeufs de consommation. Ce sont deux types de poule différents. Vous ne voudriez pas manger une poule pondeuse à moins d'être mal pris.

(3) Dans la dernière année, le prix d'achat des poulets vivants a fluctué de dix cents le kg. Le prix a baissé à 1,02 $ le kg en raison d'un surplus de l'Ontario qui a frappé le marché manitobain. Ce n'est pas interdit de vendre dans les autres provinces, mais il y a des pénalités quand il s'agit de l'effet de surproduction.

Le climat canadien reste un avantage

«On pense à la deuxième génération»

Les industries du lait, du poulet à griller et des oeufs au Canada est menacée par une éventuelle entente du GATT. Les changements sont pressentis depuis des années, avance Raynald St-Hilaire, «on veut voir l'avenir d'une façon positive.»

Le directeur général de la production chez Dunn-Rite est parmi ceux qui préconisent une nouvelle approche. «On en parle depuis des années, de cette nouvelle pensée, de cette deuxième génération des modèles de gestion.

«Il faut que chaque niveau de la chaîne de production devienne conscient (du facteur) de l'efficacité, réponde plus aux besoins du marché, à la demande des consommateurs. Il faut vendre à un meilleur prix, mais il faut que l'on produise ce que veut le consommateur (en termes de gras, de grosseur, de qualité, par exemple).

«Les prix sont basés sur les coûts de production. On est en train de déterminer une nouvelle façon d'établir ces coûts, en tenant compte des producteurs les plus efficaces, de l'âge des bâtisses, de la grosseur des fermes.»

Il est également question de flexibilité dans l'échange des quotas entre les 130 producteurs de poulets à griller manitobains.

«On veut garder les petites entreprises, que tout le monde fasse sa marge de profit. Mais si on veut être compétitifs, il va falloir grossir, il y aura moins de fermes, il faudra gérer l'industrie (de haut en bas). Les marges vont descendre peu à peu. L'intégration verticale, ils l'ont aux États-Unis. On ne l'a pas au Canada.

Ce que l'industrie canadienne ne veut pas perdre, c'est son avantage sur la qualité du poulet produit aux USA. «On est en mesure de fournir une meilleure qualité de viande au Canada. Mon travail, c'est le contrôle de la qualité. Il y a des normes.

«Le climat est un avantage. Avec le froid, on a un meilleur contrôle sur les maladies. On a plus d espace, la concentration (des bêtes) est moins élevée.

«On chemine.»

J.-P. D.

Sous-payés ou surpayés?

Grandeur et servitudes d'un conseiller municipal

On vote pour eux (ou contre eux), on les voit à la télévision et dans les journaux, on les rencontre dans la rue, mais on ne sait pas toujours ce qu'ils font. Quelle est donc la journée type d'un conseiller municipal de Winnipeg? Nous avons posé la question à trois d'entre eux.

«Je n'ai pas de journée à moins de 12 heures», affirme la représentante du quartier Langevin, Evelyne Reese, élue pour la première fois en 1974. «D'année en année, ça devient plus exigeant, parce que les quartiers continuent à se développer alors que la ville n'a plus les moyens de leur offrir les services.»

Une bonne partie de l'activité d'Evelyne Reese consiste donc à répondre aux lettres et appels téléphoniques courroucés de ses électeurs.

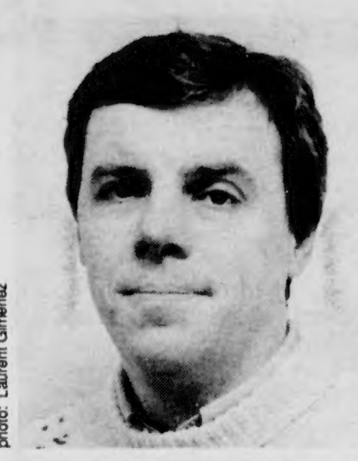
«Du lundi au vendredi, ça finit pas. C'est entre 15 et 20 coups de téléphone par jour. Les fins de semaine, ça baisse à sept ou huit. Les gens sont frustrés et nous disent: On paye plus de taxes et vous ne nous donnez pas de services. Et ils ont raison.»

La vox populi gronde encore plus fort depuis que les conseillers se sont accordés eux-mêmes, le 12 février dernier, une augmentation de salaire de 76 % qui fera grimper leur revenu de 25 000 $ par an actuellement à 44 000 $ (1).

Une augmentation, précisons-le, qui n'entrera en vigueur qu'après les élections de l'automne. À ce moment-là, le nombre de conseillers ne sera plus que de 15 contre 29 actuellement, et la tâche de chacun s'en trouvera théoriquement alourdie.

«C'est certain qu'il va y avoir beaucoup plus de travail», prévoit Evelyne Reese, qui a déjà vécu l'expérience il y a une vingtaine d'années, lorsque le nombre de conseillers a été ramené de 50 à 29. «La population des quartiers va doubler, en se situant entre 42 et 52 000 personnes. Je ne vois pas comment on pourrait desservir tout ce monde-là en travaillant à temps partiel.»

À l'heure actuelle, la rémunération des conseillers de Winnipeg est en effet calculée sur la base d'une activité à temps partiel.


photo: Laurent Gimenez

Greg Selinger, conseiller de Taché.


photo: La Liberté

Evelyne Reese, conseillère de Langevin.

Un temps partiel pour le moins chargé, si l'on en juge par l'emploi du temps hebdomadaire du conseiller de Taché, Greg Selinger.

Lundi et mardi: réunion du conseil municipal sur le budget de 9 h à 16 h. Mardi: réunion du comité communautaire de 15 h à 19h et audiences publiques de 19 h jusqu'à une heure indéterminée. Mercredi: réunion du comité exécutif à 9 h. Jeudi: préparation pour la réunion sur le budget prévue le lundi suivant.

«C'est très difficile d'évaluer le temps de travail par semaine», explique Greg Selinger, qui trouve encore le temps d'enseigner deux jours par semaine à l'Université du Manitoba.

«Il faudrait tenir compte des rencontres régulières avec les gens qui ont un problème à résoudre, les appels téléphoniques, entre cinq et quinze par jour. Tu dois être constamment disponible.»

«La première année où j'étais conseiller, j'avais calculé mon temps de travail à environ 36 heures par semaine. Mais c'était avant que je devienne président du comité des Finances. Depuis, je suis beaucoup plus occupé.»

Greg Selinger ajoute que, contrairement aux députés provinciaux, les conseillers municipaux ne bénéficient pas de l'aide d'un ou une secrétaire personnel.le. «Ça exige de la flexibilité et de la discipline, spécialement par rapport à la vie de famille. Par exemple, j'attends que les enfants soient couchés pour répondre aux messages téléphoniques enregistrés dans la journée.»

Pour Doreen Demare, représentante du quartier Riel House depuis six ans, c'est le mot «disponibilité» qui décrit le mieux la tâche d'un conseiller municipal.

«Je n'ai jamais compté mon temps, ça varie selon les jours. Des fois, on commence à 7 h du matin et on finit à 1 h. Toutes les fins de semaine, quand je vais au chalet, je prends mes dossiers et je les lis pendant les deux jours. Ça fait partie du travail.»

Si elle est réélue aux prochaines élections, Doreen Demare se dit prête à assumer le surcroît de travail entraîné par la diminution du nombre de conseillers. «Ça ne me fait pas peur. Lors de mon premier mandat, j'avais le quartier le plus grand de la ville, mais j'y suis toujours arrivée parce que je n'ai pas de travail à côté.

«Par contre, ça va mettre beaucoup de pression sur les conseillers qui ont une activité professionnelle importante et qui devront courailler aux deux places. Je pense qu'il faudra que certains d'entre eux fassent des choix. Il ne sera plus possible de travailler correctement à temps partiel au conseil municipal.»

Laurent GIMENEZ

(1) Le salaire du maire sera augmenté de 14 % et atteindra les 80 000 $ par an. Par ailleurs, une prime annuelle de 9 800 $ sera versée au maire adjoint, au président du conseil municipal et aux quatre présidents de comités. Enfin, les élus municipaux continueront de bénéficier d'une exemption fiscale sur un tiers de leur salaire destinée à compenser leurs frais.

Les résidants de Saint-Jean-Baptiste ont choisi

Soeur Hélène Rousseau, Citoyenne de l'année

Les résidants de Saint-Jean-Baptiste ont désigné Sr Hélène Rousseau Citoyenne de l'année. La nouvelle a été annoncée le 11 mars au cours de l'assemblée annuelle de la Chambre de commerce et de la Corporation de développement de Saint-Jean-Baptiste.

Sr Hélène Rousseau, qui a rendu de nombreux services à la communauté ces 15 dernières années dans les secteurs éducatif et religieux, quittera Saint-Jean-Baptiste au mois de juillet.

Ce départ intervient au moment où la communauté des Soeurs des Saint-Noms de Jésus et de Marie cherche à vendre son couvent construit en 1897. La demi-douzaine de soeurs resteront en principe dans la communauté mais elles seront logées dans une demeure plus modeste et moins coûteuse à entretenir.

Selon Philippe Sabourin, président sortant de la Corporation de développement de Saint-Jean-Baptiste (1), aucun membre ou groupe de la communauté n'a pour l'instant proposé de racheter ce bâtiment historique dont l'entretien coûte environ 40 000 $ par an. Faute de repreneur, le couvent sera démoli.



Soeur Hélène Rousseau.

Par ailleurs, le ministre de l'Environnement, Glen Cummings, et le député provincial Jack Penner, ne se sont guère fait prier pour assister à l'assemblée annuelle de la Corporation et de la Chambre de commerce qui se déroulait une semaine après l'annonce de la construction d'unun centre de traitement des déchets toxiques à Montcalm.

Philippe Sabourin a bon espoir que cette usine de 30 millions $, dont la construction doit débuter au printemps ou à l'automne, attirera dans la région des industries parallèles au cours des 10 à 15 prochaines années.

Pour encourager le mouvement, la Corporation de développement entend diffuser davantage d'information sur la communauté et notamment sur les locaux, logements et maisons disponibles. La forme que cette publicité prendra reste encore à déterminer.

Toujours au chapitre de la promotion, un plan de la piste de ski de fond locale sera bientôt imprimé et distribué dans des lieux publics. De la publicité radiophonique à ce sujet sera également diffusée sur les ondes de CKXL.

Laurent GIMENEZ

(1) Les quelque 60 personnes présentes à l'assemblée ont élu un nouveau membre au conseil d'administration: Lucien Jean, qui remplace Pierre Bouchard. Les autres membres sont: Philippe Sabourin, Denis Foidard, Annette Dupuis, Yves Sabourin, Adrien Bouchard, Jean-Guy Raymond et Gilbert Sabourin.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Adoptez un arbre

La Corporation de développement de Saint-Jean-Baptiste proposera bientôt à la population «d'adopter un arbre» dans le but de rendre plus attrayant le terre-plein central qui sera construit sur la rue principale.

À l'heure actuelle, il est difficile de se faire une idée de ce à quoi ressemblera la rue principale une fois terminés les travaux de réfection. Le dégel et les pluies des dernières semaines ont en effet transformé la rue non asphaltée en véritable champ de bataille.

Philippe Sabourin, président de la Corporation de développement, espère que le gouvernement pourra terminer les travaux au plus tard cet automne. La situation est d'autant plus regrettable que l'automne dernier, les travaux ont cessé alors qu'on était à quelques jours seulement de l'asphaltage.

L.G.

FÉDÉRATION PROVINCIALE DES COMITÉS DE PARENTS

Assemblée annuelle

Fédération provinciale des comités de parents

Le 26 mars 1992 à 19 h 30 à la salle académique du CUSB

Vous êtes tous invités!

***GESTION SCOLAIRE:**

Qu'est-ce qu'on fait devant l'inaction du gouvernement?

***Recommandations découlant des ateliers:**

Que le conseil d'administration de la FPCP reçoive les propositions suivantes afin de les prioriser et de les inclure dans son plan d'action.

Au niveau de la **SENSIBILISATION:**

1. QUE la FPCP s'occupe de sensibiliser les parents de la communauté franco-manitobaine au sujet de l'importance de l'éducation préscolaire.
2. QUE la FPCP sensibilise les parents concernant le rôle primordial qu'ils ont à jouer pour faire comprendre aux enfants l'importance de conserver la langue française.
3. QUE la FPCP sensibilise les parents concernant l'importance de développer chez l'enfant une bonne estime de soi.
4. QUE la FPCP sensibilise les parents d'enfants ayant droit qui ne parlent pas couramment le français à l'importance et à la nécessité d'inscrire leurs enfants au niveau préscolaire afin de débuter le processus de francisation avant d'arriver à l'école.
5. QUE la FPCP demande aux écoles françaises de faire une soirée d'accueil en anglais au début de l'année afin d'informer les partenaires anglophones de mariages mixtes du fonctionnement de l'école, de ses buts, etc...
6. QUE la FPCP prépare et distribue un document en anglais pour sensibiliser les gens aux buts, objectifs, etc... de l'école française en démontrant que celle-ci ne limite pas l'accès aux études postsecondaires.

Au niveau de la **FORMATION:**

1. **QUE la FPCP encourage ses comités de parents à offrir des cours de relations parents/enfants dans leurs communautés.**
2. **QUE la FPCP offre des sessions de formation à des personnes qui accepteraient de travailler bénévolement au Centre de ressources** éducatives à l'enfance (CRÉE).
3. QUE la FPCP fasse un effort particulier pour offrir des ateliers, des ressources, etc, pour aider les parents et les animatrices préscolaires dans leurs efforts de francisation.

Au niveau de la **CONCERTATION:**

1. QUE la FPCP trouve des appuis à l'extérieur du système scolaire afin d'encourager une coopération communautaire dans le projet éducatif des enfants francophones du Manitoba (Chambre de commerce, employeurs, organismes, etc.)
2. QUE la FPCP agisse comme élément catalyseur entre le ministère de l'Emploi et de l'Immigration, les commissions scolaires où il y a des écoles françaises et le secteur économique afin d'assurer à toutes les écoles franco-manitobaines l'accès à des programmes et des projets destinés aux décrocheurs potentiels.
3. QUE la FPCP, de concert avec le ministère de l'Éducation et les autres intervenants communautaires compétents, trouve des moyens pour faire connaître l'histoire des francophones afin de développer la fierté et le sens d'appartenance à la communauté francophone tant au niveau des enfants qu'au niveau des parents.
4. **QUE la FPCP approche le ministère de l'Éducation et le Collège universitaire de Saint-Boniface afin de trouver les moyens d'offrir des cours de français pour les partenaires anglophones de mariages mixtes ainsi que pour les parents francophones assimilés, et ce, dans toutes les communautés qui en expriment le besoin.**
5. QUE la FPCP, en collaboration avec toutes les différentes composantes de la communauté (instituts financiers, universitaire, ouvrier, commerçants, etc.) encourage l'organisation d'une journée provinciale scolaire pour donner aux parents et aux enfants, à partir du niveau présecondaire, de l'information sur les différents carrières et métiers auxquels les jeunes pourraient s'intéresser.

Au niveau de la **REVENDICATION:**

1. QUE la FPCP fasse les démarches nécessaires pour assurer que le ministère des Services à la famille accepte et implante les recommandations du groupe de travail sur les garderies francophones.
2. QUE la FPCP rencontre le ministre des Services à la famille afin d'insister sur la mise sur pied d'un bureau responsable du secteur préscolaire francophone au sein de la Direction de la garde de jour pour enfants.
3. QUE la FPCP rencontre le ministre de l'Éducation pour assurer, dans les ententes Canada-Manitoba, le financement nécessaire pour entreprendre les mesures réparatrices telles que les services de francisation aux niveaux préscolaire et scolaire.
4. QUE la FPCP demande aux commissions scolaires d'assurer un service d'orthopédagogues au niveau secondaire.
5. QUE la FPCP revendique l'inclusion des groupes préscolaires dans les écoles françaises et que la gestion de ces groupes continue d'être confiée à un conseil d'administration composé de parents.
6. QUE la FPCP exige du ministère de l'Éducation le développement (en français) de cours de commerce et de cours relatifs au monde des affaires.
7. QUE la FPCP s'assure, qu'avec la venue de la gestion scolaire, les francophones aient accès à tous les services disponibles à la majorité (orthopédagogues, écoles vocationnelles, techniques, professionnelles, programmation pour surdoués, etc.).
8. QUE la FPCP exige immédiatement du gouvernement provincial les fonds nécessaires à la mise sur pied de classes d'accueil dans les écoles françaises.
9. QUE la FPCP demande aux directeurs/trices des écoles françaises d'inviter les groupes préscolaires et les parents de la communauté francophone lors des activités culturelles à l'école.

Au niveau des **SERVICES:**

1. QUE la FPCP considère la possibilité d'ouvrir le Centre de ressources (CRÉE) une soirée par semaine afin de permettre l'accès aux parents qui travaillent pendant la journée.
2. QUE la FPCP prépare un registre central de jeunes francophones qui seraient disponibles pour garder des enfants, y compris avant et après l'école et dans les centres ruraux aussi bien qu'en région urbaine.
3. QUE la FPCP organise des échanges au niveau de la francophonie nationale et internationale afin d'augmenter chez les jeunes les sentiments de fierté et d'assurance en tant que Franco-Manitobains.
4. QUE la FPCP réserve une place sur le C.A. désignée pour un parent de mariage mixte.
5. QUE la FPCP considère l'organisation d'autres rencontres d'information à l'intention des parents de mariages mixtes.
6. QUE la FPCP trouve des moyens pour transmettre son information à tous les parents francophones, y compris ceux qui ne sont pas dans le réseau habituel.

Au niveau de la **RECHERCHE:**

1. QUE la FPCP approche le Collège universitaire de Saint-Boniface pour discuter de la pertinence de faire un projet de recherche visant la création d'un outil pédagogique permettant d'identifier les décrocheurs potentiels et la programmation qui devrait leur être offerte pour prévenir le décrochage.
2. QUE la FPCP étudie les moyens qui permettraient aux écoles françaises de dépasser leur cadre scolaire et de devenir des institutions qui contribueront au développement communautaire.
3. QUE la FPCP aide les parents de Notre-Dame-de-Lourdes à déterminer les besoins de garde dans leur région.
4. QUE la FPCP étudie les meilleurs moyens à utiliser pour franciser des enfants au niveau préscolaire.
5. QUE la FPCP élabore un programme de francisation et propose une structure permettant l'accueil de jeunes «ayant droit» qui ne parlent pas couramment le français.
6. QUE la FPCP étudie la possibilité de mettre sur pied un centre de ressources ambulant pour la jeune enfance ou encore des mini-centres de ressources dans les communautés.
7. QUE la FPCP étudie la possibilité d'offrir des cours combinant la francisation des enfants au niveau préscolaire et la francisation des parents.
8. QUE la FPCP étudie les moyens d'aider financièrement les groupes de Mini-franco-fun.
9. QUE la FPCP identifie des moyens qui permettront aux enfants issus de mariages mixtes de recevoir une aide spéciale avec leurs travaux scolaires.

*** Postes à combler au conseil d'administration:**

Région urbaine:	2 postes
Région de la Rivière Rouge:	1 poste
Région de la Montagne:	2 postes

*** Autres sujets à l'ordre du jour.**

La pause

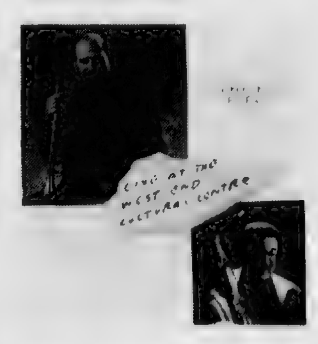
ROBERT LALONDE

L'OGRE
DE GRAND REMOUS



L'Ogre de Grand Remous, *de Robert Lalonde, chez Seuil*

Grand Remous, c'est le lieu d'un drame: celui qui éclate chez quatre adolescents quand ils découvrent que leurs parents les ont définitivement abandonnés pour courir le monde. Un drame qui hante leur vie d'adultes en quête de réponses ou d'oubli. Mais l'ogre du titre, c'est aussi un petit poucet par qui viendra le salut et la vérité. Comédien (Raynald Cloutier dans Marilyn), Robert Lalonde est aussi auteur dramatique et romancier. On peut trouver plusieurs de ses romans (dont Le diable en personne, excellent) à la Bibliothèque de Saint-Boniface.



Le Kerry Kluner Big Band

Ce premier album du Big Band, qui existe depuis 1983, a été enregistré en direct du Centre Culturel West End de Winnipeg, avec la participation de l'artiste invité Paquito D'Rivera, le grand saxophoniste cubain. Le trompettiste et chef d'orchestre Kerry Kluner dirige un groupe de 20 musiciens qui proviennent tous de la région.



Paris Match

Le magazine français nous présente la reine surprise des Jeux d'Albertville, la skieuse canadienne Kerrin-Lee Gartner, médaillée d'or en descente. Aussi l'adieu d'Isabelle et Paul Duchesnay, qui, en pleine gloire, abandonnent leur statut d'amateurs pour le show-business de la glace.

(Avec la collaboration du gouvernement du Québec)

CULTUREL

L'auteure franco-manitobaine Marie-Anna Roy à 99 ans

«Une femme instruite, c'était une folle»

C'est une petite vieille, évidemment, en chaise roulante, qu'on me présente. Mais combien vivante! Elle s'active, encore menée – on pourrait dire consumée – par une ardente passion, une mordante obsession: l'écriture, la vérité. Lucide, en pleine possession de sa mémoire, la grande soeur de Gabrielle Roy écrit encore. À 99 ans.

Elle a beaucoup vécu: enseignante pendant 35 ans, fermière, étudiante, puis auteure: une longue carrière d'écriture dans la frustration. Depuis le début, la lutte pour être reconnue. D'ailleurs, elle lutte encore.

Quand elle va parler, elle ouvre le bec pour respirer, tel un oisillon affamé dans son nid, tournée vers une lumière qu'elle seule voit.

Dans un sens, elle n'est déjà plus de ce monde. Vêtue comme si elle travaillait encore la terre dans quelque coin du Nord-Ouest, elle habite le monde des idées. Elle parle des grands écrivains qu'elle a connus, des penseurs français et allemands, «des hommes profondément chrétiens. Tous ceux que j'ai connus sont morts.»

Elle me demande à brûle-pourpoint: «Êtes-vous croyant ou agnostique?» Et elle se perd en considérations sur la profondeur de la pensée des grands auteurs existentialistes. Car elle a fréquenté les salons littéraires à Paris au début des années 60.

«Les Français ont compris ce qu'il y avait de sacré dans mon oeuvre. Pas les gens d'ici. C'est Gabrielle qui habite toute la scène. Naturellement, elle avait du talent. Elle ne voulait pas que j'écrive. La presse n'a jamais parlé de moi. J'ai passé pour une folle.»

Elle est toute détermination. Dans les années 30, elle a appris à lire les classiques de l'Antiquité dans le texte original. «La base de toute éducation, c'est le latin et le grec. C'est ça qui fait la vraie culture. Notre littérature (au Canada), c'est le Moyen-Âge. Après la conquête, c'était l'esclavage (pour nous, les Canadiens français).

«Une femme instruite, c'était une folle. Maman disait: tu vas te faire rire de toi. C'était la mentalité.» Marie-Anna Roy a vécu toute sa vie sous le signe de l'affranchissement. D'abord de son état de dépendante: à 19 ans, en 1912, elle part enseigner; de femme soumise à l'homme: elle connaît une très bref mariage; de sa propre ignorance: elle obtient son bacalauréat ès Arts en 1934; de la médiocrité: elle s'entêtera à percer dans le monde de la littérature.



Photo: Jean-Pierre Dubé

C'est une faiseuse. Les mains de Marie-Anna Roy conservent une certaine jeunesse. «Vous me trouvez handicapée, édentée et en partie aveugle... Je continue à écrire, je ne suis pas toujours les lignes.»

Rebelle et ambitieuse, elle est rejetée par sa famille et son milieu. Elle s'exile dans le Nord de l'Alberta, loin des métropoles culturelles, loin de Saint-Boniface, où elle aurait aimé évoluer.

«Dans mon enfance, tout était péché. On péchait sept fois par jour. Le diable était là. Ce n'était pas une religion de l'esprit. Il y a un prêtre qui m'a offert de vivre avec lui. Je lui ai dit: vous ne pouvez pas faire ça. Il a répondu: «Vous vous confessez à moi, je me confesse à Dieu, ça peut durer toute la vie.» Je n'ai pas voulu. On cache les choses. Les gens ne peuvent pas comprendre que ces choses-là existent.»

Elle me demande si j'ai lu ses livres. Je réponds que non. Il faut lire Le miroir du passé (1), avance-t-elle, c'est l'histoire de la famille Roy. L'obsession de Marie-Anna Roy est de rétablir la vérité biographique face à la «fiction» de sa soeur Gabrielle. «On a écrit que la qualité maîtresse de mes oeuvres, c'est la tendresse. Les grandes oeuvres viennent du coeur.

«Gabrielle, c'était l'imagination, de l'imagination dévoyée. Elle a fait fausse route. Elle voulait de l'argent. Le succès lui a fait perdre le sens de la mesure.

«J'ai écrit plus que Gabrielle. Toutes mes oeuvres sont aux Archives nationales du Québec. Après ma mort, on va faire une étude complète de tout ça. Ma correspondance sera publiée, c'est une grande richesse. Ce sera mon apothéose. Je ne mourrai pas complètement.»

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Marie-Anna Roy, Le miroir du passé, Québec-Amérique, Montréal, 1979, 279 pages.

Deux approches à l'autobiographie

Le rêve en couleurs contre le réalisme linéaire

«Quand Gabrielle a lu (le manuscrit du livre) Le pain de chez nous, elle voulait déchirer le livre. Elle ne voulait pas qu'on parle de la famille. Elle en avait honte.»

C'est à ce moment-là, à Tangent, Alberta, en 1945, que la brouille s'est faite, définitive. En grande soeur jalouse et possessive, Marie-Anna a multiplié, jusqu'au harcèlement, les tentatives de renouer avec sa célèbre soeur. Mais elles ne se sont jamais revues.

On croit que Gabrielle Roy a acheté toutes les copies disponibles du Miroir du passé quand il est sorti en 1979. Elle aurait même payé l'imprimeur pour que le texte ne soit plus publié. Peu après, elle subissait un infarctus. À sa mort, en 1983, Marie-Anna n'a pas été invitée aux funérailles. C'est une blessure de plus.

Marie-Anna continue de s'acharner contre sa soeur. «Il y a de l'atavisme, de la loufoquerie dans la famille. Il y avait une branche de folie. Gabrielle a hérité ce penchant à l'exagération.

«Quand elle est venue au monde (1), maman était malade, elle a eu une déficience. On était pauvre. Gabrielle était maladive, peut-être que maman aurait dû la soigner. Elle est restée avec un morbide besoin d'affection. Elle avait un orgueil extraordinaire: (par exemple) elle disait qu'avec ses yeux, elle pouvait fasciner!»

Le pardon est-il possible? «Gabrielle disait: je lui ai fait trop mal. Elle avait réfléchi. Elle m'envoyait de l'argent pour que j'aille voir Clémence (2) à Saint-Boniface. Ceci atteste que, dans le coeur de Gabrielle, il y avait une réserve de bonté et de tendresse...»

Depuis la mort de sa soeur, Marie-Anna Roy a la voie libre pour rétablir la vérité sur l'histoire de la famille. Rigide jusqu'à la fin, elle aura le dernier mot. (3) Mais elle ne peut empêcher l'oeuvre de Gabrielle, même fondée sur le romanesque et l'enjolivement, de continuer à enchanter.

(1) Gabrielle Roy est née en 1909. Seize ans séparent les deux soeurs. Elle est décédée, en 1983, à l'âge de 74 ans. Le même jour, la première mondiale du film Bonheur d'occasion (son roman le plus connu) était présentée au Festival de Moscou.

(2) Clémence Roy, 97 ans, est, comme sa soeur Marie-Anna, résidente au Foyer Valade de Saint-Vital.

(3) Un essai de Paul Genuist sur l'oeuvre de Marie-Anna Roy, intitulé Marie-Anna Roy, une voix solitaire, vient de paraître en 1992 aux Éditions des Plaines, Saint-Boniface.

Une troupe théâtrale française de passage à Winnipeg

De la chicane au PTE

Comment communiquer quand on se chicane pour un oui ou pour un non? C'est en ces termes que Bertrand Dufieux résume la pièce de Nathalie Sarraute qui sera présentée le vendredi 10 avril au Prairie Theatre Exchange (1).

«La pièce met en scène un couple qui vit ensemble depuis longtemps et qui ne communique plus, précise le directeur de l'Alliance française du Manitoba. Ils se chamaillent pour un oui ou pour un non.»



Les comédiens François Lequesne et Luc Clémentin.

L'oeuvre que la romancière et dramaturge française a écrite en 1982 est courte (une heure et demie) et rédigée dans une langue extrêmement simple. Les personnages (trois hommes et une femme) ne sont identifiés que par des initiales: H1 et H2 pour les protagonistes, H3 et F pour deux personnages secondaires, un peu clownesques, qui font irruption au milieu de la pièce.

«Nathalie Sarraute grossit les petits travers des gens, poursuit Bertrand Dufieux. Il ne s'agit pas d'une farce mais d'une fantaisie un peu dans le style de Ionesco.»

La pièce, montée en France durant l'été 90, sera présentée par le Théâtre de la cinquième saison, une troupe des environs de Paris qui effectue une tournée nord-américaine. La représentation winnipégoise a lieu avec la collaboration des services culturels du consulat de France à Edmonton.

Bertrand Dufieux a choisi de louer la salle du PTE après la «bonne surprise» de Zazie dans le métro qui était parvenue à attirer 270 personnes dans ce même lieu en mai 1991. «Il y a plus de francophones quand c'est à Saint-Boniface, c'est vrai, mais on les attend quand même en grand nombre au PTE», déclare-t-il.

L'Alliance française présentera une autre pièce française en octobre prochain, et cette fois-ci à Saint-Boniface. Il s'agit d'une adaptation de l'Étranger de Camus montée par une troupe marseillaise.

Avant cela, le 30 avril, le célèbre dessinateur de bande dessinée Fred sera de passage à Winnipeg. Le père de Philémon animera des ateliers scolaires et participera à une table ronde et à une séance de signatures organisées en collaboration avec la Bibliothèque de Saint-Boniface et la librairie À la page.

Laurent GIMENEZ

(1) Billets en vente à 12 $ et 15 $ au PTE, à l'Alliance française et à la librairie À la page.

Voir «Pour un oui ou pour un non» en page 14.

Ligue d'improvisation du Manitoba

Les Bleus grands gagnants?

Les Bleus ont terminé en première place de la troisième saison de la Ligue d'improvisation du Manitoba, (LIM) et la finale qui se tiendra le 25 mars prochain déterminera le grand vainqueur cette année.

Le 18 mars avait lieu la demi-finale, entre les Jaunes et les Verts (il nous est impossible de connaître le gagnant au moment de mettre sous presse). Les Rouges, derniers au classement général, était éliminés d'office.

Ces séries mettent fin à la première saison à s'étendre de l'automne au printemps. Chaque équipe disputait cette année neuf parties.

Louis Saint-Cyr, du Festival du Voyageur, trace un bilan satisfaisant de cette saison, malgré une assistance pas toujours constante et qui arrivait parfois un peu tard.

La qualité du jeu, elle, va en s'améliorant grâce en partie à un arbitrage impeccable de la part de Gérald Grisé. «L'équipe du CUSB, qui a disputé le tournoi universitaire à Ottawa et dont six membres sur huit participent à la LIM, a récolté la mention de l'équipe qui s'était le plus amélioré depuis l'an dernier, signe que la LIM s'est elle aussi améliorée», fait remarquer Louis Saint-Cyr.

Quelques joueurs ayant déjà décidé de se retirer à la fin de cette saison, les personnes intéressées à participer au repêchage peuvent déjà se manifester auprès du Festival du Voyageur. Le camp de repêchage aura lieu l'automne prochain, et il est possible que la prochaine saison soit un peu plus longue. Chaque équipe pourrait jouer dix matchs.

L'impro est encore peu connue des Franco-Manitobains, conclut Louis Saint-Cyr. Les gens ont encore un apprentissage à faire.

S. L.

Auditions Juste pour rire

Les inscriptions à la hausse

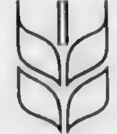
Après une deuxième année à la baisse, les auditions Juste pour rire, qui se tiendront à Saint-Boniface le 5 avril, connaîtront une hausse des inscriptions qui devrait même dépasser les chiffres de la première édition en 1990.

Normand Gousseau, du Festival du Voyageur, indique qu'au moins huit participants pourraient se retrouver sur la scène du Rendez-Vous. Du nombre, quelques-uns pourraient même venir de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Bien que la date limite pour les inscriptions soit le 22 mars, Normand Gousseau acceptera les demandes jusqu'à la fin du mois, ce qui lui laissera assez de temps pour préparer la soirée animée par Maxime Martin. Le lauréat des auditions manitobaines de 1990 participe au Festival Juste pour rire de Montréal depuis ce temps.

Pour de plus amples renseignements ou pour obtenir un formulaire, composez le 237-7692.





Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ À l'affiche au Foyer du CCFM (233-8972): ***Jazz & Vous*** au Mârdi Jazz le 24 mars. Entrée: 3 $; ***Lianne Fournier*** les 26 et 27 mars. Entrée: 2 $.

✓ ***The Red River Folk Connection*** présente le troisième Festival annuel Hometown, les 27 et 28 mars au Centre culturel West End (586 Ellice). En spectacle les meilleurs musiciens folks et traditionnels de Winnipeg, dont Bandaline, The Stirling Pipe Band et Peter Paul Van Camp.

✓ ***The Musik Barock Ensemble***, sous la direction d'Éric Lussier, présente The Moir Fortepiano Duo à l'Église Crescent Fort Rouge. De la musique classique de Bach et Beethoven le 22 mars à 20 h.

✓ Dans le cadre de la série des concerts d'orgue Westminster, ***Jenny Regehr*** (piano), et ***Don Menzies*** (orgue), seront en spectacle le 29 mars, à 20 h, à l'Église de Westminster. Billets: 12 $ et 10 $. Réservations: 786-4882.

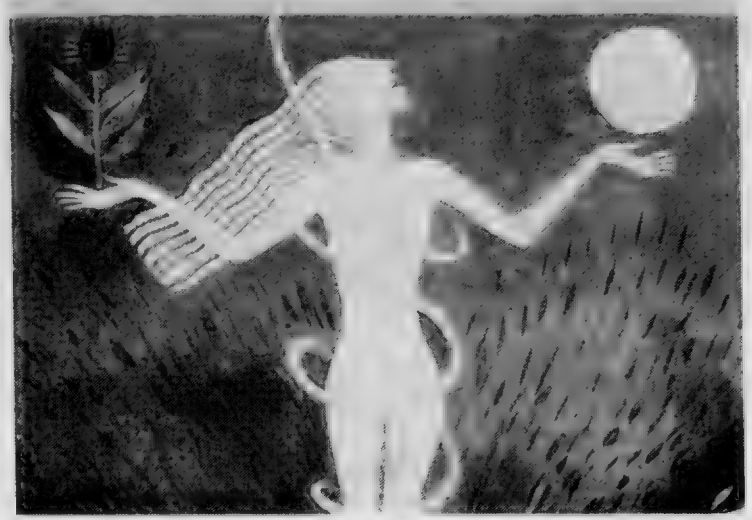
✓ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente la ***Fiesta espagnole***, mettant en vedette le maestro français de renommée internationale, Yan Pascal Tortelier. À la salle du Centenaire le 21 mars, à 20 h, et le 22 mars, à 14 h. Billets: 25 $, 22 $, 17 $ et 13 $. Réservations: 949-3999.

EXPOSITIONS

✓ Les artistes canadiens sont à l'honneur au Musée des beaux-arts de Winnipeg dans l'exposition ***Canadian Themes: Historical Art from the Collection***. 83 oeuvres, entre autres de Marcel Gosselin, Joe Fafard, Paul Borduas et Jean-Paul Riopelle. Jusqu'au 31 mai.

✓ Le Musée des beaux-arts de Winnipeg présente un ***forum sur les relations entre les institutions artistiques, les artistes et le public***. Le 21 mars, de 9 h 30 à 16 h 30, à la salle Muriel- Richardson. Il faut s'inscrire à l'avance en se présentant à 9 h.

✓ ***Toni Martinez*** présente une exposition de ses plus récentes oeuvres à La Galerie du CCFM. À l'aide de peinture, de constructions média-mixte et d'effets d'éclairage, l'artiste tend à démontrer l'association et l'intégration des facteurs multiculturels à l'intérieur même de notre société. Jusqu'au 5 avril.



La Bibliothèque de Saint-Boniface présente le film Le temps des bûchers, le 22 mars à 14 h.

✓ ***La Société d'orchidées du Manitoba*** présente une exposition au CUSB le 28 mars, de midi à 20 h, et le 29 mars, de 9 h 30 à 17 h. Entrée: 2,50 $ adultes et 1,00 $ enfants.

✓ Le Musée de l'homme et de la nature du Manitoba (988-0676), vous invite à découvrir ***les femmes et leurs inventions***. «Venez voir de quelle façon elles changent nos vies de tous les jours avec leurs idées lumineuses». Du 23 avril au 21 juin.

✓ Le Musée des beaux-arts de Winnipeg (786-6641) présente la ***ville de Chicago***, le 1er avril à 14 h. Venez rencontrer Ben Harnish, ex-professeur de la faculté d'architecture de l'Université du Manitoba, qui discutera des monuments de la ville, de sa croissance et de ses politiques.

✓ Nicole Coulson donnera un ***atelier de calligraphie*** le 21 mars à 14 h à la Bibliothèque de Saint-Boniface, pour les adultes qui veulent s'initier aux outils utilisés et à la formation des lettres de l'alphabet. Réservations: 986-4330.

THÉÂTRE

✓ Primus, en collaboration avec le CCFM, présente pour la première fois en français la pièce ***Alkoremmi***, à la salle Jean-Paul-Aubry, du 25 mars au 2 avril, à 20 h, (relâche le 30 mars). Billets: 12 $ adultes, 10 $ étudiants et âge d'or, 6 $ enfants de 12 ans et moins.

ENFANTS

✓ Le Musée des enfants du Manitoba invite les jeunes à venir ***fabriquer des tambourins***. Venez faire beaucoup de bruit durant toute la fin de semaine. Les 21 et 22 mars. Renseignements: 949-0109. Également le synthétiseur à pied Happy Feet, un clavier gigantesque qu'on peut voir jusqu'au 5 avril. Bienvenue à tous. Renseignements: 957-0005.

✓ On peut voir jusqu'au 12 avril au Musée de l'homme et de la nature (988-0626), ***The World of Jim Henson***, une présentation des Muppets. Venez rire avec Kermit, Bert, Ernie et Miss Piggy. Du samedi au jeudi de 10 h à 17 h, et le vendredi de 10 h à 20 h.

✓ ***Fantasy Theatre for Children*** (285, chemin Pembina), présente Snow White, du 30 mars au 5 avril. Billets: 5,50 $ (prix spéciaux pour les groupes de dix personnes et plus). Réservations: 944-0581.

CINÉMA

✓ Le Musée des beaux-arts de Winnipeg présente ***Cannes 91***, un film sur les lauréats du 38e Festival international des films publicitaires. À la salle Muriel-Richardson, du 24 mars au 5 avril, à 19 h et 21 h.

✓ La Bibliothèque de Saint-Boniface présente ***Le temps des bûchers***, un film qui raconte de quelle façon l'Église catholique et l'État ont muselé les femmes qui détenaient les pouvoirs politiques et religieux en Europe entre 1350 et 1750. Le 22 mars à 14 h.

Sélection recueillie par Robert DUSSAULT

NOUVELLE TROUPE DE THÉÂTRE D'EDMONTON

Une nouvelle troupe de théâtre d'Edmonton issue de la fusion du Théâtre Français d'Edmonton (communautaire) et du Théâtre Popicos (professionnel) est à la recherche:

d'une(e) directeur(trice) artistique

Responsabilités:

- Établir la vision artistique de la troupe en respectant les deux volets communautaire et professionnel.
- Établir la programmation des saisons.
- Assumer l'organisation des spectacles, de la formation et des autres activités.
- Assumer personnellement la mise en scène de quelques spectacles.
- Agir comme porte-parole du nouveau théâtre.

Exigences:

- Formation théâtrale dans une école reconnue et/ou une expérience pertinente.
- Expérience de la mise en scène.
- Bonne connaissance du français et de l'anglais.
- De préférence, expérience de travail dans un milieu minoritaire.
- Capacité de travailler en équipe.
- Citoyenneté canadienne.

Qualités personnelles:

- Leadership et dynamisme.
- Diplomatie.

Date limite: 10 avril 1992

Décision: mi-mai

La nouvelle troupe de théâtre d'Edmonton adhère activement au principe de l'équité en matière d'emploi.

Documentation:
- Curriculum vitae complet:
- Diplômes, lettres (2) de recommandation

Personne-ressource:
Hélène Bérubé
Faculté Saint-Jean
8406 - 91º Rue
Edmonton (Alberta)
T6C 4G9
Tél.: (403) 469–0829

FACULTÉ D'ÉDUCATION

DEUXIÈME CYCLE

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

COURS D'INTERSESSION 1992

1er semestre: 20 avril au 28 mai 1992
2e semestre: 1er juin au 10 juillet 1992
3e semestre: 20 avril au 10 juillet 1992

Nom du cours	Nº du cours	Heure	Semestre
* Sujets particuliers en administration scolaire I (3)	116.707 L01	mercredi 17 h à 20 h	3
**** L'histoire de l'éducation française au Manitoba (3)	120.503 L01	mardi et jeudi 17 h à 20 h	1
** L'organisation et la gestion des programmes de ressources (3)	43.539 L01	lundi et mercredi 19 h à 22 h	1
*** Les groupes en orientation (3)	43.512 L01	mardi 17 h à 20 h	3

* Ce cours compte pour l'obtention d'un brevet de directrice et directeur.
** Ce cours peut compter pour l'obtention d'un brevet en éducation spéciale.
*** Ce cours compte pour le counselling.
**** Cours obligatoire pour le programme de prémaîtrise générale au Collège.

Afin de suivre des cours au niveau du certificat postbaccalauréat, il faut être admis au programme. Pour l'intersession et l'été 1992, il est nécessaire de faire cette demande d'admission **avant le 31 mars 1992**.

Afin de suivre des cours au niveau de la maîtrise, il faut être admis au programme. Pour l'intersession 1992, il est nécessaire de faire cette demande d'admission **avant le 31 mars 1992**. Pour l'été 1992, il est nécessaire de faire cette demande d'admission **avant le 29 mai 1992**.

N.B. Nous ferons l'annonce des (du) cours d'été 1992 en mai 1992.

Le Collège se réserve le droit d'annuler l'un ou l'autre de ces cours si le nombre d'inscriptions est insuffisant.

200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 0H7
(204) 233-0210

Alkoremmi en français au CCFM

Un spectacle qui allie théâtre et cirque

Du 25 mars au 2 avril, le CCFM présente Alkoremmi, un spectacle qui allie théâtre, chant, danses et acrobaties, créé par la troupe de théâtre alternatif Primus.

Alkoremmi, c'est l'épopée du dernier nain de la Terre racontée par le biais du cirque, sans cependant qu'il s'agisse d'un spectacle de cirque. Le titre de ce spectacle sur un monde merveilleux et fantastique est inspiré d'un roman du 18e siècle. Dans ce roman, un château appelé Alkoremmi possédait cinq ailes et chacune étaient consacrées à un des sens: toucher, vue, ouïe, odorat, goût.

Le spectacle fait lui aussi appel aux cinq sens. Les spectateurs sont placés en anneau autour de la scène et l'action se déroule partout: autant sur la scène que derrière et autour des spectateurs. L'histoire est racontée par le biais de chansons, de mouvements, de monologues. Les cinq acteurs sont à la fois musiciens, chanteurs, acrobates, nains, vieilles femmes ou géants.

Créé en anglais l'an dernier à Winnipeg, Alkoremmi a depuis été présenté à Fannystelle et Toronto, où les critiques ont qualifié la performance de «merveilleuse», «passionnante», «mémorable».

Les spectacles présentés au CCFM constitueront les premières de la version française d'Alkoremmi, dont la traduction a été assurée par Charles Leblanc.

La troupe effectuera par la suite une petite tournée à Notre-Dame-de-Lourdes, Timmins en Ontario, puis Montréal où la troupe jouera pendant un mois. En 1989, Primus avait également fait traduire son premier spectacle, intitulé en français Jour de canicule.

Alkoremmi est présenté à la salle Jean-Paul-Aubry du 25 mars au 2 avril (relâche le 30 mars) à 20 heures. Les billets (12 $, 10 $ étudiants et aînés, plus TPS) sont en vente au CCFM. Téléphone: 233-8972.

Sylviane LANTHIER

Note: Le spectacle n'est pas recommandé aux enfants de moins de 6 ans, qui peuvent être effrayés par certains effets spéciaux.

Le jeu Alkoremmi

D'où vient la troupe qui présente le spectacle Alkoremmi au Centre culturel franco-manitobain du 25 mars au 2 avril?

Si vous connaissez la réponse, appelez La Liberté au 237-4823 le mardi 24 mars à 9 h précises. La première bonne réponse donnera droit à deux billets gratuits pour la représentation du 26 mars.

PROVINCE

Forum sur le Canada de demain à la radio

Les francophones du Manitoba vont entendre plusieurs voix familières à CKSB le 22 mars. L'émission nationale Dimanche Magazine présente un forum sur le Canada de demain en provenance de Winnipeg à compter de 10 h 04.

Une dizaine de Manitobain.e.s viendront donner leur point de vue: Paul Chartrand, professeur à l'Université du Manitoba et coprésident du Comité constitutionnel sur les autochtones; Guy Delionnet, porte-parole de la Commission canadienne du blé; Graham Dickson, directeur régional de l'Association des banquiers du Canada; Ronald Duhamel, député de Saint-Boniface et membre de Beaudoin-Dobbie; Maurice Gauthier, francophone convaincu; Marcel Gosselin, sculpteur; Olegh Kopchenko, membre de la communauté ukrainienne; Micheline Sabourin, membre du Parlement jeunesse; Claudette Savard, membre de la communauté catholique; et Claudette Toupin, urbaniste.

Yves CHARTRAND

Pour un oui ou pour un non

Le nom de la troupe française qui va jouer «Pour un oui ou pour un non» le 10 avril au Prairie Theatre Exchange est: le Théâtre des quatre saisons?

❒ oui ❒ non

Si vous connaissez la réponse, appelez La Liberté au 237-4823 le lundi 20 mars à 9 heures précises. La première bonne réponse donnera droit à deux billets gratuits et au texte de la pièce de Nathalie Sarraute, Pour un oui ou pour un non, publié aux éditions Gallimard.



Denis BOISSONNEAULT

L'homme du jour,
Toujours plein d'amour,
est aujourd'hui récompensé
de toutes ses bontés.

Sans fautes à corriger,
(nous a-t-il souvent affirmé),
il ne peut tout de même
contester
qu'il fête aujourd'hui
ses 50 années.

Enfin l'été! C'est pas trop tôt!

Le solde «Mieux vaut tôt!» d'Air Canada se prolonge.

Il n'est jamais trop tôt pour une bonne affaire! C'est pourquoi il faut profiter, dès maintenant, des tout petits tarifs d'Air Canada pour voyager plus tard. Profitez au plus tôt des rabais sur ces destinations et bien d'autres. Le solde d'été d'Air Canada prend fin le **31 mars** et... c'est bientôt!

Aller-retour de Winnipeg à	du 13 avril au 15 juin du 9 sept. au 12 déc. à partir de	du 16 juin au 8 sept. à partir de
CALGARY/EDMONTON	223$	236$
OTTAWA	249$	273$
MONTRÉAL	264$	290$
VANCOUVER	259$	279$
VICTORIA	328$	346$

Aller-retour de Winnipeg à	du 13 avril au 15 juin du 9 sept. au 12 déc. à partir de	du 16 juin au 8 sept. à partir de
SAINT JOHN	370$	391$
MONCTON	382$	403$
HALIFAX	394$	417$
CHARLOTTETOWN	406$	429$

Aller-retour de Winnipeg à	du 13 mai au 15 juin du 9 sept. au 12 déc. à partir de	du 16 juin au 8 sept. à partir de
TORONTO	239$	249$
	du 13 avril au 15 juin du 9 sept. au 12 déc.	du 16 juin au 8 sept.
LONDON	294$	304$
WINDSOR	304$	314$
CRANBROOK	305$	322$

Aller-retour de Winnipeg à	du 13 avril au 15 juin du 9 sept. au 12 déc. à partir de	du 16 juin au 8 sept. à partir de
ST. JOHN'S	483$	511$
	du 10 avril au 27 mai	du 18 juin au 15 août
FRANCFORT	778$	1 018$
VIENNE	929$	1 175$
BERLIN	808$	1 048$

Aller-retour de Winnipeg à	du 13 avril au 15 juin du 9 sept. au 12 déc. à partir de	du 16 juin au 8 sept. à partir de
QUÉBEC	344$	363$
KELOWNA	345$	365$
VICTORIA	328$	346$
LOS ANGELES/SAN FRANCISCO	359$	409$
FRÉDÉRICTON	365$	386$

Aller-retour de Winnipeg à	du 1er avril au 15 mai	du 25 juin au 15 août
LONDRES	788$	949$
	du 19 avril au 17 juin	du 18 juin au 15 août
PARIS	778$	948$
	du 13 avril au 27 mai	du 18 juin au 15 août
ZURICH/GENÈVE/BÂLE	859$	1 069$

*En collaboration avec Liaison Air Canada*MD

Pour les destinations canadiennes, le solde est en vigueur jusqu'au 31 mars 1992; cette date est différente pour les destinations européennes et les États-Unis. Tous les voyages doivent être complétés avant le 15 décembre 1992. Nombre de sièges limité, sujet à la disponibilité. Les conditions d'achat préalable peuvent atteindre 60 jours selon les destinations. Séjour minimal/maximal et d'autres conditions s'appliquent. Certains tarifs sont assujettis à l'homologation gouvernementale. Demandez nos bas prix pour d'autres destinations internationales. Les tarifs ne sont pas valables sur tous les vols ou tous les jours de la semaine. Ils peuvent être plus élevés selon les dates de déplacement.

Appelez un agent de voyages ou Air Canada au 943-9361 pour obtenir plus de détails

MEMBRE DE L'ALLIANCE DES ASSOCIATIONS TOURISTIQUES CANADIENNES

Aéroplan MC



MANITOBA TELEPHONE SYSTEM

présente

LES AUDITIONS

Juste pour rire 1992

Inscription

Date limite: le 22 mars. Formulaire d'inscription disponible aux bureaux du Festival du Voyageur, au 768, avenue Taché, et au Collège universitaire de Saint-Boniface au bureau du journal étudiant, local 1207.

Grand prix

Manitoba Telephone System remettra au(x) gagnant(s) une bourse de 350 $ et un billet d'avion aller-retour pour participer à la grande finale des Auditions Juste pour rire à Montréal.

Le spectacle

Dimanche 5 avril à 20 h à la salle Le Rendez-Vous, au 768, avenue Taché, St-Boniface



Festival du Voyageur

LA LIBERTÉ



En bref

Ligue Junior B du Manitoba

Demi-finales - série 3 de 5

11 mars
Beauséjour 8 Sainte-Anne 5
Défaite de Red River à Selkirk

13 mars
Sainte-Anne 11 Beauséjour 4
Selkirk 5 Red River 3 (Saint-Malo)

15 mars
Beauséjour 7 Sainte-Anne 3
Red River 3 Selkirk 13
(Selkirk gagne la série 3-0)

17 mars
Sainte-Anne 7 Beauséjour 6
(Sainte-Anne gagne la série 3-2)

Finale - série 4 de 7

20 mars
Sainte-Anne - Selkirk

22 mars
Selkirk - Sainte-Anne

26 mars
Sainte-Anne - Selkirk

29 mars
Selkirk - Sainte-Anne

Ligue Hanover-Taché

Demi-finales - séries 4 de 7

12 mars
Niverville 3 Steinbach 7

13 mars
Sainte-Anne 2 Île-des-Chênes 5

15 mars
Steinbach 5 Niverville 7
Île-des-Chênes 9 Sainte-Anne 1
(Île-des-Chênes gagne la série 4-0)

17 mars
Niverville 2 Steinbach 9
(Niverville mène la série 3-2)

19 mars
Steinbach - Niverville

21 mars
Niverville - Steinbach (si nécessaire)

Ligue South Eastern

Finale

12 mars
Morden 4 Morris 11

14 mars
Morris 1 Morden 5

17 mars
Morden 7 Morris 4
(Morden mène la série 3-1)

19 mars
Morris - Morden

21 mars
Morden - Morris (si nécessaire)

24 mars
Morris - Morden (si nécessaire)

SPORT

Les 13 saisons de Gilbert Dubé dans la Hanover-Taché

Une légende se retire

S'il existait un temple de la renommée de la Ligue de hockey Hanover-Taché, Gilbert Dubé serait certainement l'un des premiers joueurs à y être admis.

Le meilleur marqueur de l'histoire des Habs de La Broquerie a disputé son dernier match il y a quelques semaines lorsque son équipe a subi l'élimination contre les As de Sainte-Anne.

Il mettait ainsi fin à une brillante carrière de treize saisons au cours de laquelle il a marqué 464 buts et amassé 875 points. Dans toute l'histoire du circuit, il n'est devancé que par Ron Freynet (967) et Henry Wartentin (942), qui est le seul à le précéder pour les buts avec 538.

«Je suis assez satisfait de ce j'ai accompli sur le plan personnel. En plus de toutes ces statistiques, j'ai remporté deux championnats des compteurs, participé à treize parties d'étoiles et j'ai été nommé le joueur le plus utile de mon club en plusieurs occasions.

«Mais je n'ai jamais gagné le championnat de la Ligue et c'est mon plus grand regret. Nous avons terminé deux fois en première place en saison régulière mais à chaque fois, on s'est fait éliminer dès la première ronde.»

Le joueur de centre garde d'excellents souvenirs de son long passage dans la Hanover-Taché. Mais le moment le plus mémorable de sa carrière, celui dont il se souviendra toujours, est survenu lors de sa première saison dans le circuit.

Avec un seul match à jouer en saison régulière, il accusait un retard de 12 points sur le meneur Ron Freynet, qui avait terminé sa saison la veille. Réussir 13 points dans une soirée, c'était presque impossible, sauf lorsqu'on s'appelle Gilbert Dubé, qui a terminé la rencontre avec 11 buts et 10 passes!



photo: Robert Dussault

Gilbert Dubé devant les nombreux trophées amassés tout au long de sa carrière. Dans ses bras les deux plus précieux, qu'il a mérités pour avoir remporté le championnat des compteurs de la Hanover-Taché lors des saisons 79-80 et 85-86.

«C'était contre les Saints de Richer, que nous avions battus 24-3. Avant de sauter sur la glace, notre entraîneur Ron Sedler avait fait un petit discours pour motiver la gang, pour que les gars me passent la rondelle le plus possible. Tout le monde a mis l'épaule à la roue et après six minutes, j'avais déjà six points. C'était un vrai travail d'équipe. Sans eux, je n'aurais pas pu réussir.

«Et j'ai été chanceux, tout allait bien, je lançais partout et la rondelle rentrait. C'est un moment que je n'oublierai jamais.»

Son pire souvenir, «Gil» l'a vécu lors de la saison 1983-84 en demi-finale contre les North Stars d'Île-des-Chênes. Les Habs menaient 3-1 dans la série et le pointage était 4-4 avec environ une minute à jouer dans le cinquième match.

Son coéquipier Roger Taillefer est parvenu à marquer mais la rondelle a frappé la barre de métal à l'intérieur du filet pour ressortir aussitôt. Le but a été refusé et les Stars ont ensuite marqué en prolongation en plus de remporter les deux derniers matchs pour se sauver avec la série.

«Si le but avait été accordé, on gagnait et on s'en allait en finale. Ça aurait été une occasion unique pour moi de remporter mon seul championnat. Ce but refusé nous a démoralisés et on a mal joué le reste de la série. Je me souviens que j'avais eu le goût de me jeter sur l'arbitre!»

À chaque partie qu'il a disputée, le natif de La Broquerie a toujours donné son maximum. Lorsqu'il sautait dans le feu de l'action, il le faisait pour gagner.

«Je me rendais toujours à l'aréna pour remporter la victoire. Que je pratique n'importe quel sport, je déteste perdre. Je suis entraîneur pour des jeunes au hockey et à la balle et je leur apprends à vouloir gagner, tout en leur montrant à avoir du plaisir.»

Même s'il a 33 ans, Gilbert Dubé aurait certainement été capable de jouer pendant encore quelques saisons et suivre le rythme des autres joueurs. Il l'a d'ailleurs prouvé cette année en terminant au 9e rang des compteurs avec 19 buts et 20 passes en seulement 21 matchs. Mais il se retire parce qu'il veut accorder plus de temps à sa famille.

«J'aurais pu continuer et essayer d'atteindre le plateau des 500 buts. Ça m'aurait pris encore deux bonnes saisons. Mais je n'ai pas passé beaucoup de temps avec les miens au cours des dernières années et c'est pas mal plus important que le hockey.

«Deux matchs par semaine plus une pratique pendant treize ans, ça fait pas mal d'heures consacrées aux sports. Et en plus, j'ai un commerce qui m'occupe beaucoup.

«Mais je ne dis pas nécessairement adieu au hockey. Je vais peut-être continuer à jouer dans une ligue commerciale deux ou trois heures par semaine. Je verrai l'an prochain.»

Robert DUSSAULT

Le match de 21 points

Ron Freynet n'en revenait pas

Lorsque Gilbert Dubé a réussi son fameux match de 21 points pour remporter le championnat des compteurs lors du dernier match de la saison 1979-80, Ron Freynet était assis tranquillement chez lui.

«J'avais 92 points et lui 80. Avec une avance comme ça, j'étais certain de finir premier. Mais j'ai reçu un appel d'un de mes amis qui assistait au match et après deux périodes, il avait déjà 14 points. Je n'en revenais tout simplement pas!»

Le meilleur pointeur de l'histoire de la Ligue était surpris de la tournure des événements mais pas tellement déçu.

«Si ça avait été ma seule chance de terminer premier, j'aurais sûrement été très frustré. Mais j'ai terminé en tête à cinq reprises, donc c'était un peu moins pire.»

Fait assez inusité, les dirigeants avait déjà inscrit le nom de Freynet sur le trophée, car le banquet de la Ligue avait lieu le lendemain de la fameuse partie.

«Eux aussi ils étaient certains que je gagnerais. Lorsqu'ils ont su que Gil avait réussi l'impossible, ils ont dû courir toute la journée pour changer l'inscription!»

L'ancienne étoile des As de Sainte-Anne, qui s'est retirée il y a trois ans, a joué pendant huit saisons contre Gilbert Dubé et il le considère comme l'un des meilleurs joueurs à avoir évolué dans la Hanover-Taché.

«Il n'était pas très bon patineur, mais il possédait un lancer incroyable. Un peu comme Brett Hull et Mike Bossy, il savait où se placer pour pouvoir marquer. C'était en plus un excellent leader, aimé par ses coéquipiers et respecté par ses adversaires.»

Une très grande rivalité a toujours existé entre les deux joueurs et leur équipe respective, dont ils étaient les piliers.

«Sainte-Anne et La Broquerie, c'est un peu comme Canadiens-Nordiques il y a quelques années. Il y a toujours eu beaucoup de tensions et d'animosité pendant nos matchs.

«On était deux centres et les meilleurs marqueurs de nos équipes, donc on se retrouvait souvent face à face sur la glace et on ne se faisait pas de cadeaux. Mais après la partie, tout était fini et on oubliait ce qui c'était passé sur la patinoire.»

Robert DUSSAULT

Demi-finale du junior B

Sainte-Anne gagne une série de revirements

Les As de Sainte-Anne et les Comets de Beauséjour ont disputé une demi-finale de revirements dans la Ligue de hockey junior B du Manitoba. Et heureusement, ce sont les As qui l'ont emporté, allant battre les Comets sur leur glace pour la troisième fois de la série le 17 mars.


photo: Yves Chartrand

Malgré deux défaites à domicile, les As ont quand même gagné leur série contre Beauséjour.

Martin Perrin a compté le but vainqueur, avec l'aide du duo Robert Chaput et Robert Lajoie, à 1:56 de la première période de prolongation pour procurer une victoire de 7-6 aux joueurs de l'entraîneur Gérald St-Vincent.

Les As tiraient de l'arrière 6-4 après la deuxième période. Mais ils ont réussi à créer l'égalité avec environ cinq minutes à faire en temps réglementaire.

La finale commencera maintenant le 20 mars alors que les As se rendront à Selkirk, les champions de la saison régulière ayant facilement défait les Rockets de Red River en trois rencontres. Les trois matchs suivants de la série 4 de 7 auront lieu le 22 mars à Sainte-Anne, le 26 mars à Selkirk et le 29 mars à Sainte-Anne.

Après le premier match que les As ont remporté à Beauséjour, la série a pris une tournure digne des montagnes russes.

Lors du deuxième match à Sainte-Anne, les As ont pris les devants 3-1 en première période. Toutefois, les Comets ont créé l'égalité et ils menaient 5-4 à l'issue de la deuxième période. En troisième, les deux équipes ont marqué à tour de rôle, puis les Comets ont inscrit deux buts sans riposte pour l'emporter 8-5.

À Beauséjour le 13 mars, les Comets semblaient se diriger vers une victoire facile avec une avance de 3-1 après la première période, puis de 4-2 en deuxième. Mais les As ont nivelé le compte avant la fin du deuxième engagement.

Puis, en troisième, Robert Lajoie a sonné la charge avec un but en désavantage numérique à 5:08. Les As ont ensuite ajouté six buts dont trois lors de supériorités numériques pour infliger un revers de 11-4 à Beauséjour.

Loin d'être une formalité, le quatrième match disputé à Sainte-Anne le 15 mars a relancé la série. Les Comets ont marqué à trois reprises dans les cinq premières minutes de jeu.

Les As ont réduit l'écart à 4-2 avant la fin de la période. Mais les Comets ont été opportunistes en deuxième, augmentant leur avance à 5-2 lors d'une infériorité numérique de quatre minutes.

En troisième, c'est aussi Beauséjour qui a enfilé le premier but après seulement 69 secondes de jeu. Les As ont compté, mais c'était trop peu, trop tard. Beauséjour a porté le compte à 7-3 et, signe de frustration, les As ont écopé de plusieurs pénalités, ce qui les a empêchés de remonter la pente.

Yves CHARTRAND

Finale de la South Eastern

Morris a besoin d'un miracle

À moins d'un miracle, les Stampeders de Morris devraient s'incliner devant Morden dans la finale de la Ligue de hockey South Eastern.

Les Stampeders avaient pourtant égalé la série le 12 mars en gagnant 11-3 à Morris. Morden a néanmoins remporté le troisième match 5-1, puis est allé défaire Morris sur sa propre patinoire le 17 mars.

Les Stampeders menaient pourtant 3-2 après la première période. Mais Morden a pris l'initiative en deuxième avec deux buts. Heureusement, Morris a égalé le compte une seconde avant la fin de la période.

En troisième toutefois, Morris n'a pas su profiter d'un avantage numérique de cinq minutes à la suite d'une coupure près de l'oeil de Marc «Moose» Lambert pour créer l'égalité à nouveau.

C'est plutôt Morden qui a cassé les reins des Stampeders avec un but qui lui donnait une priorité de 6-4. Morden a compté à nouveau pour gagner 7-4.

Le cinquième match de la série se jouait à Morden le 19 mars. Si jamais un miracle survenait, les deux équipes s'affronteront à Morris le 21 mars.

Yves CHARTRAND


photo: Yves Chartrand

Arthur Coulombe, des Stampeders de Morris, à l'assaut du filet de Morden.

Finale de la Hanover-Taché

Île-des-Chênes attend son adversaire

La finale de la Ligue de hockey Hanover-Taché ne commencera probablement pas avant la semaine prochaine.

Alors que les champions de la saison régulière, les North Stars d'Île-des-Chênes, ont déjà disposé des As de Sainte-Anne en quatre matchs consécutifs, l'autre demi-finale n'est pas encore terminée.

Grâce à cinq buts en troisième période, les Huskies de Steinbach ont évité l'élimination en battant les Clippers de Niverville 9-2 le 17 mars. Le sixième match de la série avait lieu à Niverville le 19. Si nécessaire, un septième match est prévu à Steinbach le 21.

Après avoir perdu les deux premiers matchs, les Huskies sont revenus dans la série en gagnant la troisième rencontre 7-3 à Steinbach. Les Clippers avaient toutefois repris une avance de deux victoires en l'emportant 7-5 le 15 mars à Niverville.

Le même jour, Île-des-Chênes a mis un terme à la saison des As en allant les battre 9-1 à Sainte-Anne. Les North Stars avaient gagné le troisième match sur leur patinoire au compte de 5-2.

Yves CHARTRAND

Feu vert

Un poêle à grain



Un nouvel appareil de chauffage vient de faire son entrée sur le marché. La firme Dovotec de Guelph en Ontario a lancé un poêle qui consomme du grain: blé, orge, maïs et orge, à une fraction du coût du carburant ou du bois de chauffage.

Ce nouveau poêle, qui coûte environ 2 300 $ pourrait permettre aux céréaliculteurs une nouvelle autosuffisance en matière de chauffage, en utilisant ce qu'ils produisent eux-mêmes sur la ferme.

Les mérites écologiques du nouvel appareil sont nombreux en plus d'utiliser une ressource renouvelable (des grains de mauvaise qualité), le poêle produit très peu de cendres et de fumée. Sa mise en marché est assurée par AJM Technologies de Winnipeg.

J.-P. D.

Gens d'ici

Premier francophone

Depuis le 21 février, Gabriel Dufault est le premier francophone à occuper le poste de président de Folklorama et du Folk Arts Council de Winnipeg. «J'ai fait mes preuves», affirme le natif de Saint-Boniface, qui avait été vice-président pendant quatre ans.



Gabriel Dufault.

Il souligne avoir été lié à la présentation de mémoires aux comités Fox-Decent, Spicer et Beaudoin-Dobbie. Le nouveau poste va prendre énormément de temps au résidant du parc Windsor, qui travaille à la Caisse populaire de l'endroit depuis seulement quelques mois. «J'ai trois réunions par semaine, en plus d'activités en fin de semaine.» Gabriel Dufault ajoute que Folklorama en est à la deuxième année d'un plan de bilinguisation de cinq ans.

Jos Fournier: entre musée et motoneige

L'ermite chef de bande

Au premier abord, Jos Fournier est un ermite des bois comme on n'en fait plus. Il suffit de l'observer: longue barbe blanche, chapeau de trappeur, pipe au bec, yeux bleux pétillants et malicieux.



«L'hiver me fait pas peur, au contraire, déclare Jos «Tomahawk» Fournier. Il y en a qui vont dans le Sud pour se réchauffer et ils passent leur temps à l'air conditionné pour pas avoir trop chaud!»

photo: Laurent Gimenez

Sa propriété, à l'entrée du village de Woodridge, a des allures de Disneyland de la trappe: cabanes en rondins (une quinzaine), tracteurs et engins en tous genres pour explorer les bois, fourrures de bêtes fauves et rapaces empaillés ici et là.

Ses compagnons portent plumes et poils: des centaines d'oiseaux qui font vibrer les arbres et qu'il nourrit consciencieusement chaque jour, de gros lapins blancs et noirs qui bondissent autour de la maison, quelques écureuils, des chevreuils.

La féerie arrive à son comble quand on pénètre dans la demeure principale, baignée dans une douce odeur de thé et de bois brûlé. Un véritable musée dans lequel sont exposés d'innombrables vieux objets évoquant la vie des pionniers de l'Ouest. Impossible de les décrire tous. Cela va de l'antique pressoir à linge jusqu'aux blagues à tabac centenaires, en passant par le tomahawk indien.

Tomahawk, c'est justement le nom que Jos Fournier a donné à son musée vivant et qui est devenu son propre sobriquet. «Je ne voulais pas un nom doux, doux, doux. Plutôt quelque chose qui rappelle mon caractère, avec un petit coup.»

Malgré les apparences, Jos Fournier n'a pas toujours vécu à Woodridge. Né à La Broquerie en 1925, il s'est établi à Saint-Boniface dans les années 50, élevant une famille de quatre enfants. Tomahawk était alors Monsieur Fournier, employé dans les services de voirie du gouvernement manitobain.

Monsieur Fournier avait une passion: la motoneige. Il trouvait à la satisfaire par de longues randonnées sur la Seine et la Rouge avec quelques amis. Jusqu'à ce qu'un règlement municipal restreigne la circulation des engins dans la ville, obligeant les motoneigistes à trouver un autre terrain de jeu.

«Un ami m'a dit qu'il y avait du terrain à vendre à Woodridge. Je ne connaissais pas beaucoup le village. Pour moi, c'était un coin à bois.» L'ami avait vu juste: Woodridge allait s'avérer un véritable paradis. Paradis des motoneigistes, s'entend. «On a les meilleures pistes du Manitoba ici: sans roches, vallonnées, avec de la belle forêt qui protège contre le froid.»

Jos Fournier a construit sa première cabane à Woodridge en 1976 en l'espace de quelques semaines. Les quinze autres ont suivi au rythme d'une par an. En 1985, il a pris sa retraite et s'est établi définitivement dans le village. Exit Monsieur Fournier, vive Tomahawk.

«J'suis p'têt ben un peu différent, mais les gens m'ont tout de suite accepté ici. La preuve, c'est qu'ils m'apportent ben gros des affaires», explique-t-il en désignant du menton les centaines de vieux objets qui l'entourent. «Les gens ont ça dans une shed, mais pas de place pour les exposer chez eux. Moi je les expose. Ça remplit la place, ça représente la vie dans le bois.»

Au cours des quinze dernières années, Tomahawk a reçu plus de 2 000 visiteurs de tout le Canada, des États-Unis, d'Europe, d'Afrique. Ils ont inscrit leur nom sur un livre relié de cuir brut. Les mots «d'émerveillement», de «souvenir impérissable», de «rêve et de poésie» s'y succèdent. Tomahawk n'en est pas peu fier.

«Ça me fait plaisir qu'on appelle ça un musée. Je reçois de la visite quasiment tous les jours. La place est ben facile à trouver, surtout avec le moulin à hélice que j'ai installé il y a deux ans. Des fois, une voiture passe sur la route, elle arrête, elle recule, et les passagers viennent faire un tour. Ça me fait toujours plaisir.»

Mais attention: Tomahak n'est pas un gardien de musée. Son indépendance lui est aussi indispensable que ses amis et ses deux motoneiges. «Je ne m'obligerais pas à rester à la maison huit ou dix heures par jour. J'ai pas mal d'activités dehors, et des fois, ça prend une semaine pour venir à bout de me rejoindre. C'est plus prudent de téléphoner.»

Entre autres activités extérieures, Jos Fournier s'occupe de l'entretien des pistes de motoneige de la région qui s'étendent sur plus de 300 km. En fait, il fait véritablement office de «gourou» de la motoneige dans le sud-est du Manitoba.

Sous son influence, des dizaines de mordus ont acheté une parcelle de terrain à Woodridge et se réunissent chaque semaine pour de longues randonnées. Il y a quelques jours, pas moins de cent machines pétaradaient dans les sous-bois. Ils sont allés ensuite déguster un gigantesque méchoui chez Tomahawk.

«Je fais beaucoup de choses pour la Southeast Sno Riders (250 membres). Je vends des casquettes, des tee-shirts, des cartes de membres. Au mois de janvier, on a organisé un poker derby qui a attiré proche de 1 000 personnes.»

L'ermite est devenu chef de bande.

Laurent GIMENEZ



Projet des Ponts Main et Norwood

Qu'en pensez-vous?

Le problème

La raison principale de ce projet est que les ponts Main et Norwood, construits il y a plus de 60 ans, sont en mauvais état et qu'ils arrivent au bout de leur vie utile.

On ne peut pas simplement fermer les ponts et les reconstruire étant donné que les autres ponts de la région ne peuvent pas absorber le volume de circulation qui devra être dévié des ponts existants durant les travaux de construction.

Les voies réversibles des ponts existants déroutent les automobilistes et ils entraînent un taux d'accidents qui dépasse de 25% à 30% celui des autres voies régionales. Les encombrements entraînent des retards pour ceux qui circulent entre le centre-ville et les communautés environnantes.

La solution du problème

Le projet a pour but de régler ces problèmes et de planifier les installations de remplacement de façon à améliorer la sécurité, à réduire les encombrements, à répondre aux inquiétudes des membres de la communauté, à promouvoir l'utilisation des autobus en créant peut-être des voies spéciales qui leur seraient réservées.

Un certain nombre d'études ont été réalisées, dès 1986, pour trouver diverses manières de résoudre le problème. On a mis au point quatre options différentes:

Options utilisables

1. Six voies sans subdivision, avec voies réversibles. Cela correspond à la situation actuelle. Les voies du milieu seraient inversées aux heures de pointe; il n'y aurait pas de bande médiane de séparation entre les véhicules voyageant en sens opposés.

2. Six voies divisées. Cette option aurait trois voies dans chaque sens, une bande médiane de séparation et des voies supplémentaires de virage aux intersections. (voir figure ci-dessous)

3. Huit voies divisées. Cette option est identique à l'option n° 2 sauf qu'elle aurait quatre voies dans chaque sens, une bande médiane de séparation et des voies de virage supplémentaires.

4. Huit voies divisées avec passage à croisements superposés pour l'avenue Stradbrook. Cette option ressemble à l'option n° 3 sauf qu'elle inclut une rampe directe entre la rue Donald (voie nord) et la rue Main (voie nord). Cette rampe suivrait la voie ferrée actuelle du CN, enjamberait la rue Main et la rivière Assiniboine pour rejoindre la rue Main à la hauteur de l'avenue Assiniboine.

Dans le cas des trois premières options, la circulation serait inversée sur l'avenue Mayfair et l'avenue Stradbrook serait à deux sens.

Comparaison des options

Les ingénieurs en transport de la compagnie Reid, Crowther ont évalué ces quatre options. Elles se valent au niveau des questions environnementales: bruit de la circulation, qualité de l'air et besoins en matière de terrains. Ils en établiront les impacts communautaires à partir des discussions qu'ils auront avec les habitants des communautés avoisinantes. Chaque option a reçu l'évaluation "Bon", "Moyen" ou "Faible" en fonction de ses résultats au niveau des questions suivantes (voir l'encadré ci-dessous)

Questions	Évaluation des options 1	2	3	4
Sécurité - des automobilistes, cyclistes et piétons	Faible	Moyen	Bon	Bon
Capacité de circulation - actuelle et future	Faible	Faible	Bon	Bon
Transports en commun - facilité d'emploi pour les autobus	Faible	Faible	Bon	Bon
Circulation - facilité d'écoulement durant les travaux	Moyen	Faible	Bon	Bon
Coût du projet (en millions de $)	$72m.	$78m.	$80m.	$90m

Remarque - les opérations "Portes ouvertes au public" offriront de plus amples renseignements sur ces options.

Les participants

Le projet est placé sous la direction du Service des Ponts et chaussées et du Transport de la Ville de Winnipeg. Les services professionnels sont assurés par la compagnie d'ingénieurs-conseils Reid, Crowther and Partners Ltd.

Des réunions ont eu lieu et continueront d'avoir lieu avec les organismes suivants: le Service des Loisirs et des Parcs, le Service des Eaux, du Traitement des eaux usées et des déchets solides de la Ville de Winnipeg; les Districts n° 1 et n° 5 de la Ville de Winnipeg, la Régie des Transports en commun de la Ville de Winnipeg; CN Rail et d'autres organismes.

Les habitants des quartiers les plus directement touchés et les usagers des ponts qui viennent de l'ensemble de la ville participent au processus par le biais d'un programme de participation du public (voir ci-dessous).

Quelles seront les prochaines étapes?

- On est en train de mettre sur pied un Comité consultatif sur le projet qui sera composé de groupes communautaires représentant les quartiers proches des ponts et de plusieurs organismes représentant la ville toute entiere.

- On a déposé les rapports techniques se rapportant au projet dans les bureaux communautaires de Fort Rouge – Centre-ville et de Saint Boniface – Saint Vital afin que toute personne intéressée puisse les examiner.

- Une fois qu'on aura recommandé une option particulière, on pourra faire une demande de Licence environnementale conformément à la Loi sur l'environnement du Manitoba.

- Le début des travaux est prévu pour 1994.



PORTES OUVERTES AU PUBLIC

14h00 - 21h00

Mardi le 24 mars	Mercredi le 25 mars	Jeudi le 26 mars
École Fort Rouge 120, avenue Mayfair	Norwood Community Club angle N.-O. Walmer & Lawndale	Fort Garry Place East Ballroom 83, rue Garry

Venez vous renseigner au sujet de cet important projet.
Venez poser des questions, faire des suggestions et exprimer votre point de vue.

Qu'en pensez-VOUS?

1. D'une manière générale, quelle est l'option que vous préférez?
   - ❑ 1. Six voies sans subdivision avec voies réversibles
   - ❑ 2. Six voies divisées
   - ❑ 3. Huit voies divisées
   - ❑ 4. Huit voies divisées avec passage à croisements superposés pour Stradbrook

2. Qu'est-ce qui vous fait dire cela? ____________________

   ____

   (Continuez sur une feuille séparée si vous le désirez.)

3. Y a-t-il, d'après vous, une ou plusieurs options que l'on devrait abandonner? ❑ Oui ❑ Non

   Si Oui, laquelle/lesquelles? ____________________

   Qu'est-ce qui vous fait dire cela? ____________________

   ____

4. Quelle est l'importance des questions suivantes au niveau du projet? Faites un cercle autour de "PI", "I" ou "TI" qui représentent: "Pas Important", "Important", "Très Important".

Sécurité	PI	I	TI
Capacité de circulation	PI	I	TI
Apparence	PI	I	TI
Impacts communautaires	PI	I	TI
Coût	PI	I	TI
Transports en commun	PI	I	TI
Bruit de la circulation	PI	I	TI
Dérangements pendant les travaux	PI	I	TI

5. En général, quelle est la fréquence de votre utilisation des ponts? (Veuillez encercler une réponse)

   Quotidienne Hebdomadaire Mensuelle Rarement

6. En général, comment utilisez-vous les ponts? (Veuillez encercler une réponse)

   Automobiliste Usager de transport en commun
   Cycliste Piéton

7. Commentaires ou suggestions supplémentaires:

   ____

Veuillez indiquer où vous habitez de façon à ce que nous puissions organiser les résultats par secteurs

Nom (facultatif) ____________________
Adresse ____________________
District ____________________
Code postal ____________ Tél. ____________
Organisme (s'il y a lieu) ____________________
ex.: Ecole Fort Rouge, Norwood Community Club

Veuillez poster d'ici une semaine à:
M. W. Naumko, ing
Directeur du Service d'ingénierie
Ville de Winnipeg
Service des Ponts et Chaussées et du Transport
100, rue Main
Winnipeg, MB, R3C 1A4

Merci!



Ville de Winnipeg

WEST WIND AVIATION INC.

AVIS DE DEMANDE DE SERVICE AÉRIEN

N° 920161 WR au rôle:
Dossier N° M 4205/W38-4-1

West Wind Aviation Inc. a présenté une demande à l'Office national des transports du Canada pour une licence afin d'exploiter un service intérieur de vols affrétés (classe 4) pour le transport de personnes et de marchandises à partir d'une base située à Winnipeg (Manitoba) au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes B et C.

Toute collectivité, personne ou organisme intéressé peut faire une intervention contre cette demande suivant les modalités fixées dans les Règles générales de l'Office national des transports du Canada. L'intervention doit être déposée auprès du Secrétaire de l'Office au plus tard **le 20 avril 1992.** Une copie de l'intervention doit être déposée en même temps à la demanderesse et une preuve de la signification doit être envoyée à l'Office.

Le dépôt de l'intervention auprès du Secrétaire devra se faire en mains propres, par courrier recommandé ou par messager, à l'Office national des transports du Canada au 3e étage, 350, troisième avenue Nord, Saskatoon (Saskatchewan), S7K 6G7, ou par télécopieur (n° 306–975–5206).

L'Office fournira sur demande les détails de la demande et les instructions pour le dépôt d'une intervention. Pour de plus amples renseignements, téléphonez à Kathy Smith au 306–975–5203.



Direction générale

La Coopérative des publications fransaskoises est une organisation sans but lucratif oeuvrant dans trois secteurs d'activités: la publication de l'hebdomadaire francophone l'Eau vive, les services de graphisme et de micro-édition et le développement du réseau de télématique. La direction générale relève directement du conseil d'administration.

Responsabilités

- Mettre en oeuvre le plan d'entreprise: développement commercial (marchés et produits), diversification financière, mise sur pied et gestion des projets, contrôle de la qualité;
- Gérer les ressources humaines (équipe de sept personnes) et financières;
- Assumer le rôle d'éditeur du journal et voir au respect de la politique éditoriale en collaboration avec la rédaction en chef.

Exigences et qualifications

- Expérience en gestion ayant permis l'acquisition de compétences éprouvées en planification, direction, organisation et contrôle d'activités;
- Connaissance du milieu de la presse écrite et du contexte minoritaire francophone;
- Capacités à travailler en équipe et à entretenir de bonnes relations avec les divers intervenants de la communauté;
- Très bonne connaissance du français et de l'anglais;
- Maîtrise de l'informatique.

Salaire: à négocier.
Lieu de travail: Régina
Entrée en fonction: au plus tard le 4 mai 1992

Envoyez votre curriculum vitae au plus tard le **27 mars 1992** aux soins de:

Monsieur Roland Pinsonneault
Coopérative des publications fransaskoises
2606, rue Central
Régina, Saskatchewan
S4N 2N9

Avis d'audience publique Canada

CRTC — Avis d'audience publique 1992-3. Le Conseil tiendra une audience publique à partir du 5 mai 1992, 9 h 00, au Edmonton Hilton, 10235–101e rue, Edmonton (Alb.), afin d'étudier ce qui suit: 12. WINNIPEG (Man.). Demande (912973500) présentée par **WESTCOM RADIO GROUP LTD.** en vue d'obtenir une licence de réseau radiophonique de langue anglaise pour retransmettre les matchs de hockey des Jets de Winnipeg pendant les saisons 1991-1992 à 1995-1996 de la Ligue nationale de hockey. Examen de la demande: 930, avenue Portage, Winnipeg (Man.) R3G 0P8. La demande et les renseignements sur le processus d'intervention sont disponibles en communiquant avec la salle d'examen du CRTC, Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 promenade du Portage, Pièce 201, Hull (Qué.); et le bureau régional du CRTC: Édifice Kensington, 275, avenue Portage, Suite 1810, Winnipeg (Man.) R3B 2B3. Les interventions écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée à la requérante le ou avant le **15 avril 1992**. Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du CRTC (819) 997–1328, ou les Services d'information du CRTC à Hull au (819) 997–0313, Fax (819) 994–0218, ou le bureau régional de Winnipeg (204) 983–6306.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes / Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Il s'agit de notre environnement
NE LE JETEZ PAS À LA

RECYCLEZ!

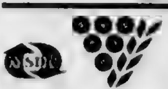
Recyclez vos bouteilles d'alcool en verre et en plastique et vos cannettes en aluminium non consignées. Vous contribuerez ainsi à protéger l'environnement tout en gagnant un peu d'argent de poche.

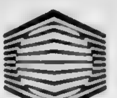
Afin de faciliter vos efforts de recyclage, nous avons uni nos forces à celles de la société ManitobaSoft Drink Recycling Inc. et de ses installations de dépôt.

Consultez la liste de la Manitoba Soft Drink Recycling (M.S.D.R.) à votre magasin d'alcools local. Ou composez le numéro de la ligne de renseignements afin de connaître l'emplacement du dépôt permanent le plus proche.

Rappelez-vous que le recyclage constitue une excellente activité de financement!

LIGNE DE RENSEIGNEMENTS :
Winnipeg : 694-5352
Extérieur de Winnipeg : 1-800-982-7554





MANITOBA
SOCIÉTÉ DES ALCOOLS

La Caisse populaire de Saint-Malo Ltée

est à la recherche d'un(e)
directeur(trice)

La Caisse populaire
La Caisse populaire de Saint-Malo gère un actif de 12 599 000$ et offre des services financiers à plus de 1 400 membres.

Le défi:
Sous l'autorité du conseil d'administration, votre rôle sera de planifier, organiser, diriger et contrôler l'ensemble des activités de la Caisse populaire en vue d'atteindre ses objectifs de croissance et de rentabilité.

Les exigences:

Formation et expérience:
- Diplôme d'études secondaires et plusieurs années d'expérience dans une institution financière, dans la gestion du personnel et du crédit. Toute autre combinaison de scolarité et d'expérience sera étudiée

Connaissances requises:
- Gestion des ressources humaines, du crédit à la consommation, agricole et commercial et gestion des services et de la dimension coopérative.

Habilités:
- Capacité de diriger, sens de l'autonomie et de l'initiative, habilité de bien communiquer oralement et par écrit en français et en anglais.

Les conditions de travail:
Le salaire variera selon l'expérience et l'échelle en vigueur. Les avantages sociaux usuels sont offerts.

Entrée en fonction: Le plus tôt possible.

Faites parvenir votre demande par écrit et votre curriculum vitae avec la mention "Personnel et confidentiel" avant le 3 avril 1992 à:

Monsieur Roger Gobeil, président
La Caisse populaire de Saint-Malo
Case postale 58
Saint-Malo (Manitoba) R0A 1T0

Nécrologies

Joseph Beaudry

Paisiblement, le samedi 14 mars 1992 à l'Hôpital de Saint-Boniface, est décédé Joseph Beaudry à l'âge de 86 ans.

Né à Benard, Manitoba, le 18 mars 1905, il laisse dans le deuil ses enfants: Mariette et Ernest Gervais, Jules, Bob et Lorraine, Lorette et Gilles Ferland, Charles et Carol, Jean et Denise, Pierre et Louise, Joe et Lorraine, Lynda et Hubert Fournier, sa bru Cécile Rémillard, de même que 24 petits-enfants, 8 arrière-petits-enfants, ses frères Albert et Henri, deux soeurs: Theresa Chabot; Geralda et son époux Oliva Dufour; sa belle-soeur Berthe Beaudry, son beau-frère Henri St-Germain ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Il a été précédé dans la mort par son épouse Marie-Paule, son fils Georges, deux petits-enfants, Richard et Denis Beaudry, ses frères Ulric, Léo, Maurice, Adélard, Merille, Louis, et ses soeurs Anna Lavoie, Clara Laurencelle, Cécile Girard et Aldea St-Germain.

La messe de la Résurrection a été célébrée le 18 mars, jour de son anniversaire de naissance, à 10 h 30 en l'Église du Précieux-Sang, 200, rue Kenny.

Les funérailles ont pris fin à l'église. L'inhumation des cendres se tiendra au cimetière de Saint-Boniface à une date ultérieure.

La direction des funérailles a été confiée au salon mortuaire Desjardins, 233–4949.

«Merci Papa, il est temps de te reposer.»

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. L.S.



Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. L.P.

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 21 mars

7h32 CBWFT **Les oursons volants**
7h55 CBWFT **Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson**
8h00 Télé-M **Le club les branchés**
8h15 CBWFT **Tic et Tac, les rangers du risque**
8h30 Télé-M **Bucky O'hare**
8h40 CBWFT **Looping**
9h00 Télé-M **Les tortues Ninja**
9h05 CBWFT **Vazimolo**
9h30 Télé-M **G.I. Joe**
9h35 CBWFT **La bande à Picsou**
10h00 CBWFT **Tiny Toons**
Télé-M **Le championnat des quilles**
10h15 TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
10h25 CBWFT **Pierre et Isa**
10h45 TV-5 **A comme artiste**
11h00 CBWFT **La semaine parlementaire à Ottawa**
Télé-M **Cinémaximum: Opération chimpanzé**
11h15 TV-5 **Des chiffres et des lettres**
11h30 CBWFT **Sur la côte du Pacifique**
11h45 TV-5 **Vision 5**
12h00 CBWFT **Ciné-famille: Maman, dessine-moi un papa**
12h15 TV-5 **Plein cadre**
13h00 Télé-M **Cinémaximum: Futur immédiat**
13h15 TV-5 **Bouillon de culture**
14h30 CBWFT **L'univers des sports**
14h45 TV-5 **Autovision**
15h00 Télé-M **Barcelone 92**
15h05 TV-5 **Reflets**
16h00 CBWFT **La bande des six**
Télé-M **Vidéo rock détente**
TV-5 **Journal télévisé suisse**
16h30 Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Les rédacteurs en chef**
17h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Le tour du Québec**
17h10 CBWFT **L'envers de la médaille**
17h30 Télé-M **La vie en couleur**
TV-5 **Les francofolies de Montréal 1991**
18h00 CBWFT **Gala de clôture Juste pour rire**
Télé-M **Top musique**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **La soirée du hockey Molson à Radio-Canada**
Télé-M **Ciné extra: Week-end chez Bernie**
TV-5 **Thalassa**
20h00 TV-5 **Stars 90**
21h00 Télé-M **Ad lib**
21h30 CBWFT **Le téléjournal**
21h35 TV-5 **Ici l'Afrique**
21h50 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau**
22h05 CBWFT **Télé-sélection: Poltergeist III**
22h21 Télé-M **Les sports TVA**
22h35 TV-5 **Le divan**
22h43 Télé-M **Ciné-lune: Amity-ville, la maison du diable**
23h00 TV-5 **Journal télévisé suisse**
23h30 TV-5 **Thalassa**
0h30 TV-5 **Stars 90**
2h10 TV-5 **Radio France internationale**

Dimanche 22 mars

7h30 CBWFT **Vazimolo**
7h32 CBWFT **P'tit monstre**
8h00 CBWFT **Anne... la maison aux pignons verts**
Télé-M **Kissyfur**
8h30 CBWFT **Il était une fois... les Amériques**
Télé-M **Vision mondiale**
9h00 CBWFT **La bande à Ovide**
9h15 CBWFT **Manigances**
9h30 Télé-M **Le monde à venir**
9h45 CBWFT **Parcelles de soleil**
10h00 CBWFT **Le Jour du seigneur: Messe célébrée en la paroisse St-Jacques à Embrun, Ontario par Jean-Pierre Fredette, ptre.**
Télé-M **Sans détour**
10h15 TV-5 **Les rédacteurs en chef**
10h30 Télé-M **Le tour du Québec**
10h45 TV-5 **Le tour du Québec**
11h00 CBWFT **Aujourd'hui dimanche**
Télé-M **Cinémaximum: Compte sur moi**
11h15 TV-5 **Les francofolies de Montréal**
11h45 TV-5 **Vision 5**
12h00 TV-5 **Une leçon particulière de musique avec Yvonne Loriod**
12h05 CBWFT **La semaine verte**
13h00 CBWFT **Éveil**
Télé-M **Cinémaximum: Autres études**
TV-5 **Caractères**
13h30 CBWFT **Génies en herbe**
14h00 CBWFT **Autosport Molson**
TV-5 **Ramdam**
14h30 TV-5 **Ici l'Afrique**
15h00 Télé-M **Top musique**
15h30 TV-5 **Spécial chiffres et lettres: Le défi**
16h00 CBWFT **La course destination monde**
Télé-M **Charivari élite**
TV-5 **Journal télévisé belge**
16h30 Télé-M **Si j'avais su**
TV-5 **Génies en herbe**
17h00 CBWFT **Second regard**
Télé-M **L'événement**
17h05 TV-5 **L'école des fans**
18h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Drôle de vidéo**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h10 CBWFT **Découverte**
18h30 Télé-M **Rira bien...**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Surprise sur prise**
Télé-M **R.B.O: Anthologie du plaisir**
TV-5 **7 sur 7**
20h00 CBWFT **Les beaux dimanches - Lemire fait l'humour**
Télé-M **Cinéma du dimanche: Diable, vois-tu ce que j'entends?**
TV-5 **Caractères**
21h00 TV-5 **Faut pas rêver**
21h30 CBWFT **Le téléjournal**
21h50 CBWFT **Les beaux dimanches - Hamlet en Québec**
22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau**
TV-5 **Musicales**
22h21 Télé-M **Les sports TVA**
22h31 Télé-M **Vision mondiale**
23h00 TV-5 **Journal télévisé belge**
23h30 TV-5 **7 sur 7**
0h20 CBWFT **Les nouvelles du sport**
0h30 TV-5 **Caractères**
1h30 TV-5 **Ramdam**
1h55 TV-5 **Radio France internationale**

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé – M : 28/43** **TV – 5 : 14** *(est de la Rouge)* **/ 22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 23 mars

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**
7h30 CBWFT **Caliméro**
8h00 CBWFT **SRC Bonjour**
Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Bon appétit**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
TV-5 **Génies en herbe**
10h30 CBWFT **La sagesse des Gnomes**
Télé-M **La vie à Montréal**
10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
10h50 TV-5 **L'école des fans**
11h00 CBWFT **Félix et ciboulette**
Télé-M **Le TVA, édition midi**
11h15 CBWFT **Grisu, le petit dragon**
11h30 CBWFT **Super sans plomb**
11h45 TV-5 **Vision 5**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **7 sur 7**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Sous le signe du faucon**
13h00 TV-5 **Stars 90**
13h30 CBWFT **Studio libre**
Télé-M **Justice pour tous**
14h00 Télé-M **Santa Barbara**
14h30 CBWFT **Vie de famille**
Télé-M **Top modèles**
14h35 TV-5 **Faut pas rêver**
15h00 Télé-M **Claire Lamarche**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
TV-5 **Carré vert**
15h57 CBWFT **En transit**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
Télé-M **De bonne humeur**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h25 CBWFT **En transit**
16h30 CBWFT **Bêtes pas bêtes +**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
16h57 CBWFT **En transit**
17h00 CBWFT **Grand air**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Sans détour**
17h30 CBWFT **Super détectives**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce soir**
Télé-M **Entre chien et loup**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Plus**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Les héritiers du rêve**
TV-5 **Résistances**
19h30 CBWFT **Marilyn**
20h00 CBWFT **Jamais deux sans toi**
Télé-M **L'or du temps**
TV-5 **Cause à l'autre**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h35 TV-5 **Les francofolies de Montréal**
21h55 CBWFT **Ce soir**
22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau**
22h05 TV-5 **Autrement dit**
22h25 CBWFT **La loi de Los Angeles**
22h30 Télé-M **Les sports TVA**
22h55 Télé-M **Des mots pour le dire**
23h00 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h25 CBWFT **Studio libre**
23h30 TV-5 **Résistances**
0h25 CBWFT **Mont-Royal**
0h30 TV-5 **Cause à l'autre**
0h55 CBWFT **Politique fédérale**
1h00 CBWFT **Politique provinciale**
1h05 CBWFT **De Shanghai à Rio: L'enjeu des femmes**
2h05 TV-5 **Radio France internationale**

Mardi 24 mars

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**
7h30 CBWFT **Caliméro**
8h00 CBWFT **SRC Bonjour**
Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Bon appétit**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
10h30 CBWFT **La sagesse des Gnomes**
Télé-M **La vie à Montréal**
10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Sans détour**
11h00 CBWFT **Félix et ciboulette**
Télé-M **Le TVA, édition Midi**
11h15 CBWFT **Grisu, le petit dragon**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
11h30 CBWFT **Super sans plomb**
11h45 TV-5 **Vision 5**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **Résistances**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Sous le signe du faucon**
13h00 TV-5 **Cause à l'autre**
13h30 CBWFT **Studio libre**
Télé-M **Justice pour tous**
14h00 Télé-M **Santa Barbara**
14h30 CBWFT **L'art de vivre**
Télé-M **Top modèles**
14h35 TV-5 **Les francopholies de Montréal**
15h00 Télé-M **Claire Lamarche**
15h05 TV-5 **Autrement dit**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
15h57 CBWFT **En transit**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
Télé-M **De bonne humeur**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h25 CBWFT **En transit**
16h30 CBWFT **Grandir**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
16h57 CBWFT **En transit**
17h00 CBWFT **Grand air**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Nord sud**
17h30 CBWFT **Super détectives**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce soir**
Télé-M **Chambres en ville**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Plus**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Chop-Suey**
TV-5 **Envoyé spécial**
19h30 CBWFT **Marilyn**
Télé-M **Loto-Quiz**
20h00 CBWFT **Cormoran**
Télé-M **Le match de la vie**
TV-5 **Tous à la une**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h45 TV-5 **Ciel, mon mardi!**
21h55 CBWFT **Ce soir**
22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau**
22h30 Télé-M **Les sports TVA**
22h55 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Des mots pour le dire**
23h25 CBWFT **Studio libre**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h55 TV-5 **Envoyé spécial**
0h45 TV-5 **Radio France internationale**
0h55 CBWFT **Cinéma: Une vie comme je veux**

Mercredi 25 mars

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**
7h30 CBWFT **Caliméro**
8h00 CBWFT **SRC Bonjour**
Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Bon appétit**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
10h30 CBWFT **La sagesse des Gnomes**
Télé-M **La vie à Montréal**
10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Nord sud**
11h00 CBWFT **Félix et Ciboulette**
Télé-M **Le TVA, édition Midi**
11h15 CBWFT **Grisu, le petit dragon**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
11h30 CBWFT **Super sans plomb**
11h45 TV-5 **Vision 5**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **Envoyé spécial**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Pour l'amour du risque**
12h55 TV-5 **Tous à la une**
13h30 CBWFT **Studio libre**
Télé-M **Justice pour tous**
14h00 Télé-M **Santa Barbara**
14h30 CBWFT **Le temps de vivre**
Télé-M **Top modèles**
14h40 TV-5 **Alice**
15h00 Télé-M **Claire Lamarche**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
TV-5 **Obsidienne**
15h57 CBWFT **En transit**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
Télé-M **De bonne humeur**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h25 CBWFT **En transit**
16h30 CBWFT **Grandir**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
16h57 CBWFT **En transit**
17h00 CBWFT **Grand air**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Feu vert**
17h30 CBWFT **Super détectives**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce soir**
Télé-M **L'heure juste**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Plus**
Télé-M **Ad lib**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
TV-5 **Temps présent**
19h30 CBWFT **Marilyn**
Télé-M **Le hockey Molson export à TVA**
20h00 CBWFT **Scoop**
TV-5 **En toutes lettres**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
TV-5 **Montagne**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Les grands solistes français**
21h55 CBWFT **Ce soir**
22h00 TV-5 **Aventures voyages**
22h15 Télé-M **Le TVA, édition réseau**
22h25 CBWFT **Scully en direct**
22h45 Télé-M **Les sports TVA**
23h00 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h14 Télé-M **Des mots pour le dire**
23h25 CBWFT **Studio libre**
23h30 TV-5 **Temps présent**
0h25 CBWFT **Championats du monde de patinage artistique**
0h30 TV-5 **En toutes lettres**
1h30 TV-5 **Montagne**
1h55 TV-5 **Radio France internationale**

Jeudi 26 mars

5h30 Télé-M Salut, bonjour!
7h30 CBWFT Caliméro
8h00 CBWFT SRC Bonjour
Télé-M Gilles Lapointe, M.D.
8h45 Télé-M Des mots pour le dire
9h00 CBWFT Les anges du matin
9h30 Télé-M Aimer
10h00 CBWFT La cuisine des anges
Télé-M Bon appétit
10h15 CBWFT Ininiminagimo
TV-5 La vérité est au fond de la marmite
10h30 CBWFT La sagesse des Gnomes
Télé-M La vie à Montréal
10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Feu vert
11h00 CBWFT Félix et Ciboulette
Télé-M Le TVA, édition midi
11h15 CBWFT Grisu, le petit dragon
TV-5 Des chiffres et des lettres
11h30 CBWFT Super sans plomb
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Temps présent
12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Les héritiers du rêve
13h00 TV-5 En toutes lettres
13h30 CBWFT Studio libre
Télé-M Justice pour tous
14h00 Télé-M Santa Barbara
TV-5 Montagne
14h30 CBWFT L'art de vivre
Télé-M Top modèles
TV-5 Les grands solistes français
15h00 Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Aventures voyages
15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
15h57 CBWFT En transit
16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M De bonne humeur
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h25 CBWFT En transit
16h30 CBWFT Grandir
TV-5 La vérité est au fond de la marmite
16h57 CBWFT En transit
17h00 CBWFT Grand air
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Découverte
17h30 CBWFT Super détectives
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Ce soir
Télé-M D'amour et d'amitié
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT Plus
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Montréal, ville ouverte
TV-5 Téléobjectif
19h30 CBWFT Marilyn
TV-5 Téléobjectif
20h00 CBWFT Les contes d'Avonlea
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Au plaisir de dieu
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Cinérama
21h55 CBWFT Ce soir
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau
22h25 CBWFT Dodo
22h30 Télé-M Les sports TVA
TV-5 Télétourisme
22h55 Télé-M Des mots pour le dire
23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h25 CBWFT Studio libre
23h30 TV-5 Téléobjectif
0h00 TV-5 Téléobjectif
0h25 CBWFT Championnats du monde de patinage artistique
0h30 TV-5 Au plaisir de dieu
2h00 TV-5 Radio France internationale

Vendredi 27 mars

5h30 Télé-M Salut, bonjour!
7h30 CBWFT Caliméro
8h00 CBWFT SRC Bonjour
Télé-M Gilles Lapointe, M.D.
8h45 Télé-M Des mots pour le dire
9h00 CBWFT Les anges du matin
9h30 Télé-M Aimer
10h00 CBWFT La cuisine des anges
Télé-M Bon appétit
10h15 CBWFT Ininiminagimo
TV-5 La vérité est au fond de la marmite
10h30 CBWFT La sagesse des Gnogmes
Télé-M La vie à Montréal
10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Découverte
11h00 CBWFT Félix et Ciboulette
Télé-M Le TVA, édition Midi
11h15 CBWFT Grisu, le petit dragon
TV-5 Des chiffres et des lettres
11h30 CBWFT Super sans plomb
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Téléobjectif
12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Les héritiers du rêve
TV-5 Téléobjectif
13h00 TV-5 Au plaisir de dieu
13h30 CBWFT Studio libre
Télé-M Justice pour tous
14h00 Télé-M Santa Barbara
14h30 CBWFT De village en village
Télé-M Top modèles
TV-5 Cinérama
15h00 CBWFT Maritimes en direct
Télé-M Campus
15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
TV-5 30 millions d'amis
15h57 CBWFT En transit
16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M De bonne humeur
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h25 CBWFT En transit
16h30 CBWFT Les débrouillards
TV-5 La vérité est au fond de la marmite
16h57 CBWFT En transit
17h00 CBWFT Grand air
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 A comme artiste
17h30 CBWFT Super détectives
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Ce soir
Télé-M 9 - 1 - 1...
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT Plus
Télé-M Le hockey Molson export à TVA
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Championnats du monde de patinage artistique
TV-5 Strip-tease
20h00 TV-5 Bouillon de culture
21h00 CBWFT Le téléjournal
21h16 Télé-M L'après-match
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Histoire de rire
21h55 CBWFT Ce soir
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau
22h25 CBWFT Les détecteurs de mensonges
22h30 Télé-M Les sports TVA
22h55 CBWFT Comment ça va?
23h02 Télé-M Des mots pour le dire
23h25 CBWFT Studio libre
TV-5 Journal télévisé de FR3
23h55 TV-5 Strip-tease
0h25 CBWFT Cinéma: La parfaite forme
0h55 TV-5 Bouillon de culture
2h20 TV-5 Radio France internationale

Ciné-télé du 21 au 27 mars 1992

Samedi 21 mars

13h00 Télé-M Futur immédiat
Am. 1988. Science-fiction de G. Baker. Dans une Californie peuplée d'humains et d'extra-terrestres, un policier enquête avec un collègue venu de l'espace sur un trafic de drogue.

19h00 Télé-M Week-end chez Bernie
Am. 1989. Comédie de T. Kotcheff. Craignant d'être accusés de meurtre, deux employés dissimulent la mort de leur patron en laissant son corps à la vue de tous.

22h05 CBWFT Poltergeist III
É.-U. 1988. Drame fantastique réalisé par G. Sherman. Une jeune fille est hantée par des visions terrifiantes qui affectent aussi son entourage.

22h43 Télé-M Amityville, la maison du diable
Am. 1979. Drame d'horreur de S. Rosenberg. D'étranges incidents inquiètent une famille qui vient d'emménager dans une maison où des meurtres ont été commis.

Dimanche 22 mars

13h00 Télé-M Autres études
Can. 1987. Comédie de J. Sheppard. Les mésaventures d'un étudiant en beaux-arts dont le compagnon de chambre est le fils d'un mafioso.

20h00 Télé-M Diable, vois-tu ce que j'entends?
Can. 1987. Comédie policière de A. Hiller. Deux vendeurs de journaux de Manhattan, l'un sourd, l'autre aveugle, doivent prouver leur innocence dans une affaire de meurtre.

Mardi 24 mars

0h55 CBWFT Une vie comme je veux
Fr.-Bel. 1986. Comédie dramatique réalisée par J.-J. Goron. Laurence s'installe avec Arthur amenant avec elle son Victor. Sa fille, Justine, décide de rester avec son père. (dernière de 2).

Vendredi 27 mars

0h25 CBWFT La parfaite forme
É.-U. 1985. Comédie dramatique réalisée par J. Bridges. Un journaliste prépare un reportage à sensation sur les centre de conditionnement physique, bars de rencontres nouveau genre.

La page de BICOLO

Salut toi!

Connais-tu des signes qui annoncent le printemps?

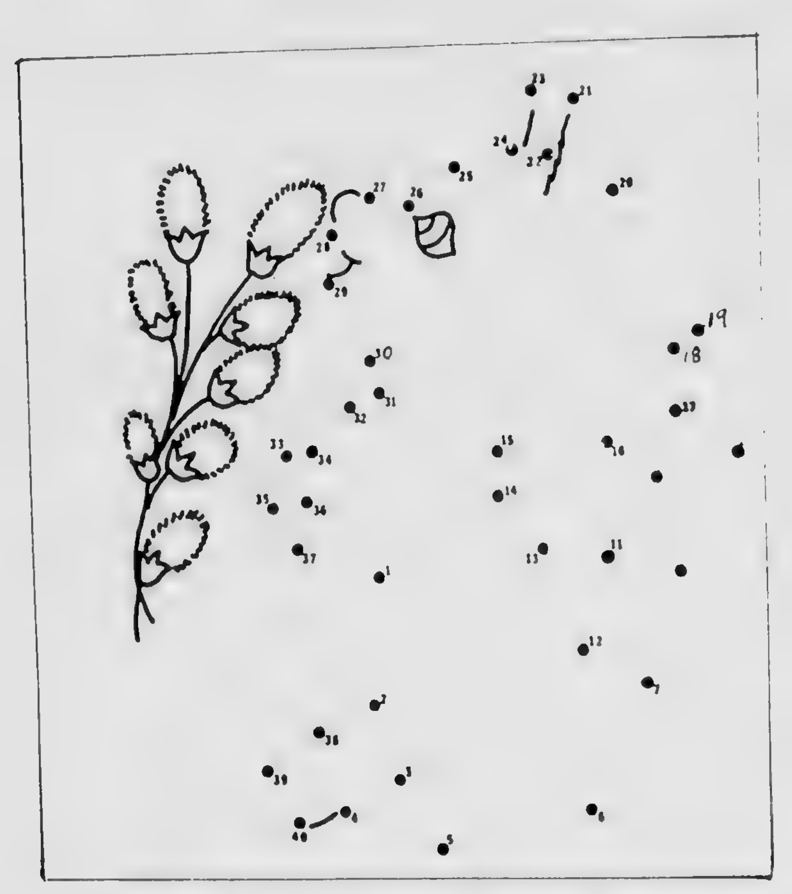
Cette semaine, chaque activité t'indique un signe. Peux-tu les deviner?

Celui que tu attends est peut-être mon concours du printemps. C'est un vrai signe du printemps n'est-ce pas?

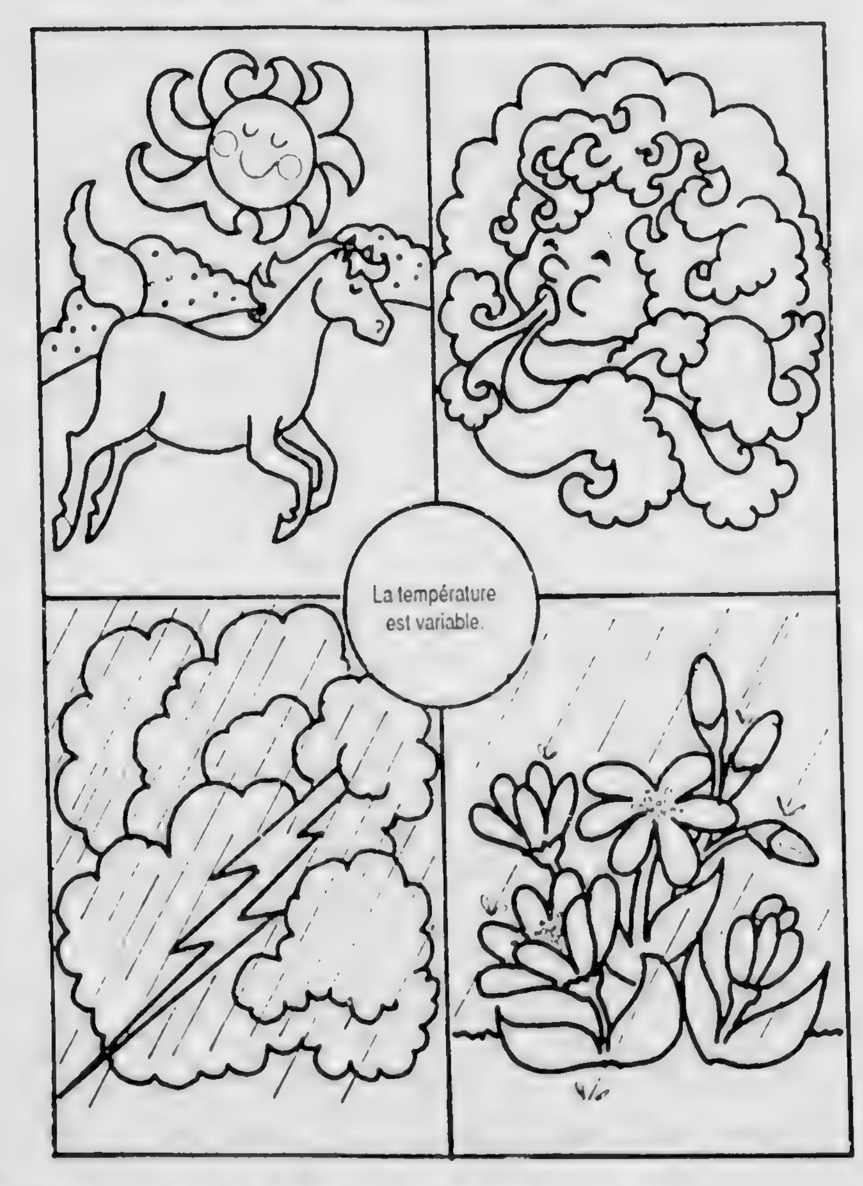
Je t'en parle la semaine prochaine.

Bicolo





Quel chaton annonce le printemps?



La tulipe

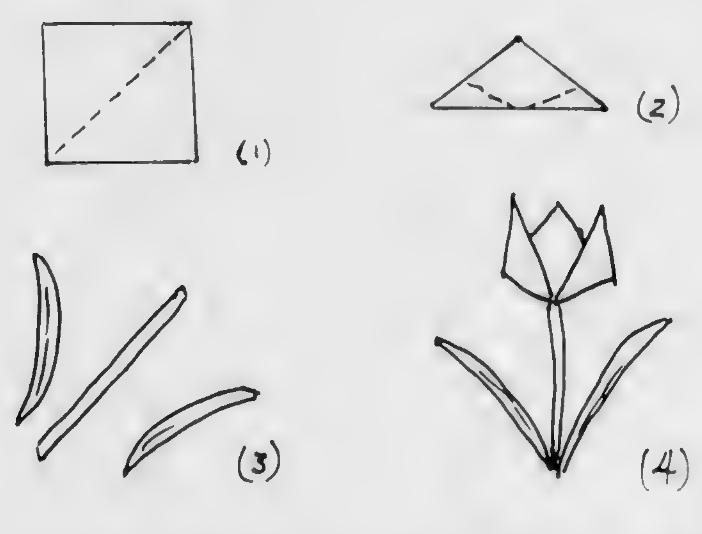
La tulipe est une des premières fleurs que l'on voit au printemps. Tu peux fabriquer un bouquet en papier jusqu'à ce que tu puisses en cueillir dehors.

Ce dont tu as besoin:

- papier de construction 15 cm x 23 cm
- papier de contruction 30 cm x 30 cm
- ciseaux
- colle

Ce que tu dois faire:

1. Découpe ton morceau de papier pour qu'il mesure 15 cm x 15 cm.
2. Plie-le en deux (1).
3. Plie les deux pointes à la base vers le haut (2).
4. Découpe une tige et deux feuilles (les feuilles de la tulipe sont étroites) (3).
5. Colle les morceaux sur du papier de construction d'une couleur différente.



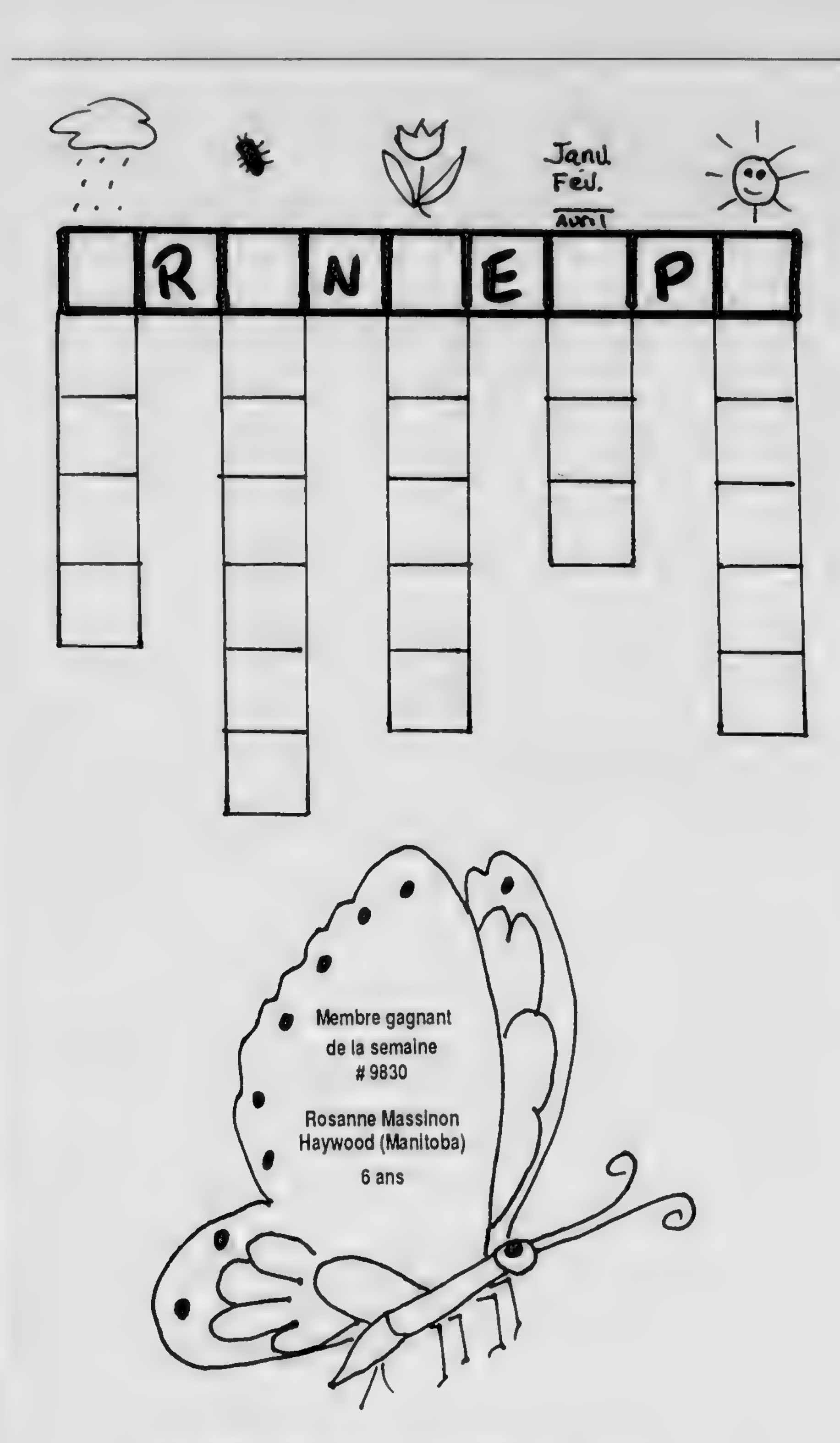
Tu aimerais devenir membre de mon CLUB...
recevoir une carte de membre...
et avoir la chance de gagner
un prix au tirage de chaque semaine?
C'est facile.
Découpe le coupon, envoie-le bien rempli à:
Club de Bicolo
C.P. 209
Lorette (MB)
R0A 0Y0

Nom: ____________________

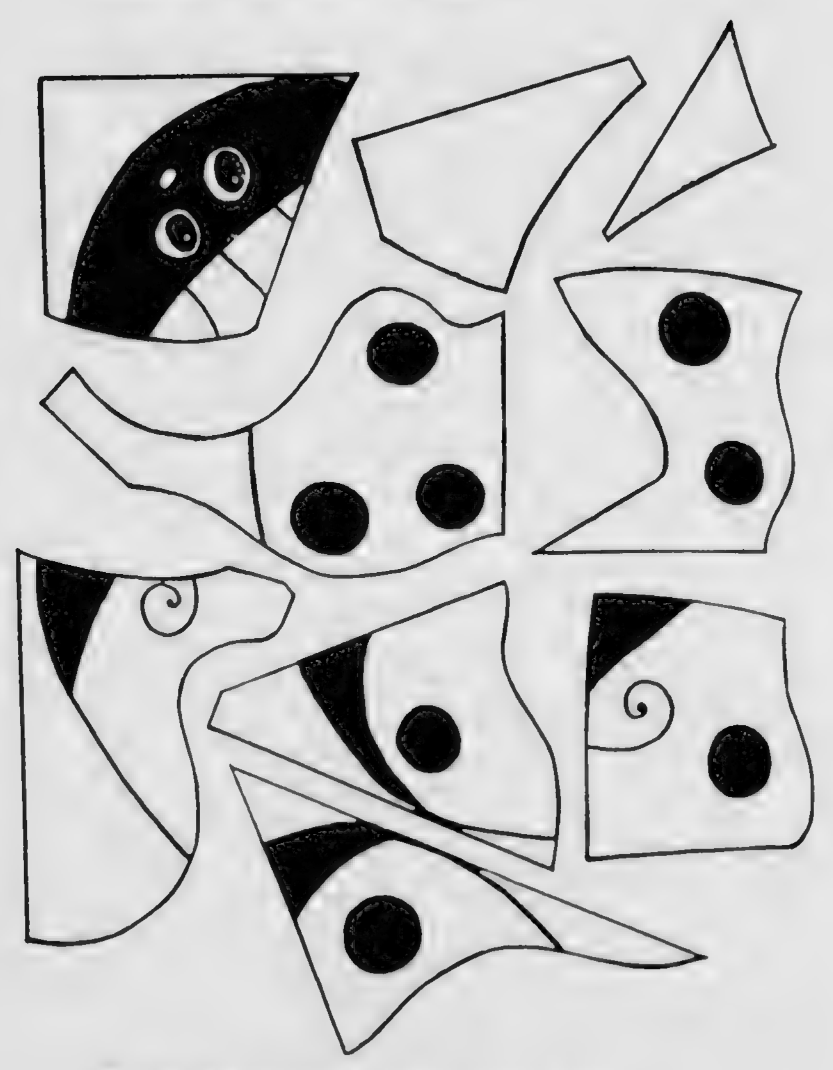
Adresse: ____________________

____

Code postal: __________ Âge: ______

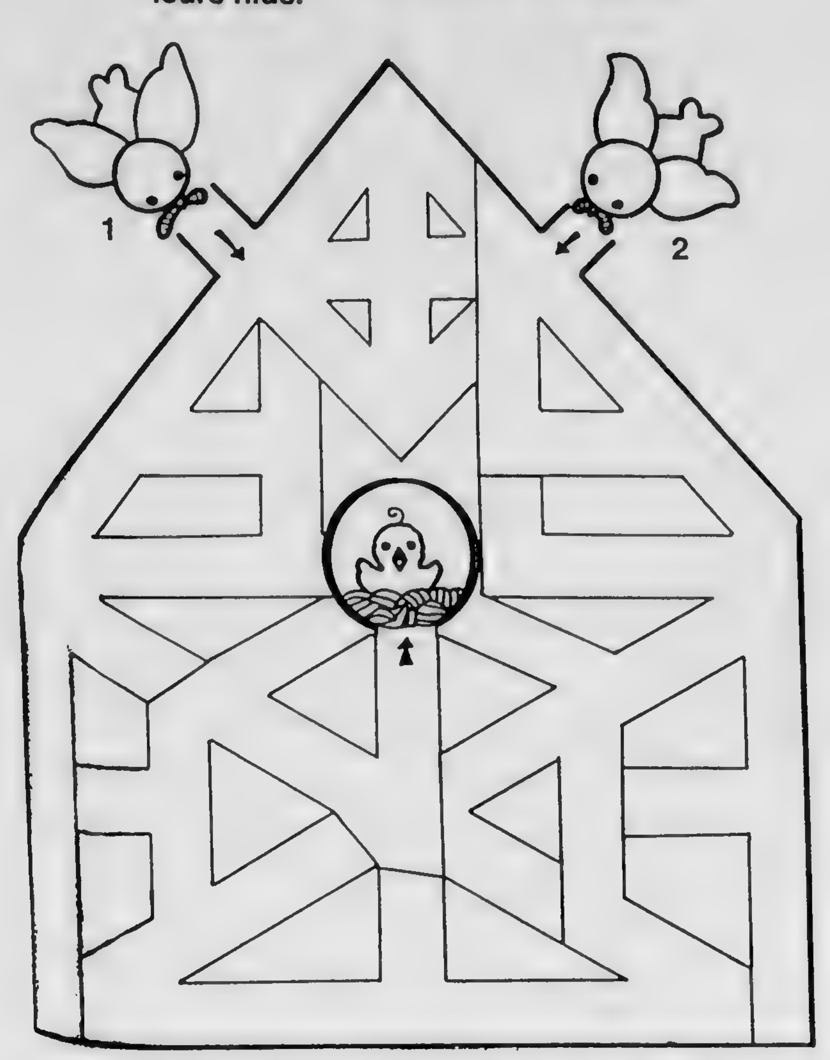


Les insectes sortent aussitôt qu'ils ressentent un peu de chaleur.

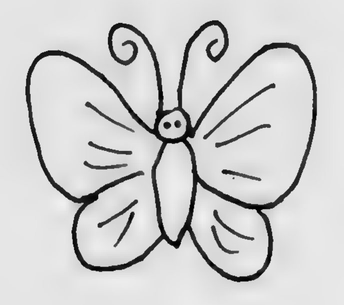


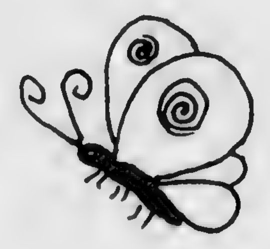
Colle les morceaux sur un carton. Découpe les morceaux du casse-tête et assemble-les pour obtenir une image complète.

Les oiseaux reviennent et bâtissent leurs nids.



Quel oiseau trouvera le chemin menant au petit affamé?





Dessine un nouveau chapeau printanier pour Mère Nature.



La chronique religieuse †

Le pardon: chemin de vie

Le temps du Carême est un temps privilégié qui nous permet de prendre une halte afin de voir où en est rendu notre vie de foi. Il est probable qu'un bon examen de conscience nous convaincra de notre besoin de conversion à la fois individuelle et collective.

La Bible nous rappelle constamment que le péché conduit à la mort. Le peuple d'Israël en était même arrivé à identifier la maladie ou la mort comme conséquence plus ou moins directe du péché.

Si une personne mourait de mort brutale ou si elle était malade, c'était une punition pour un péché personnel ou celui de ses parents. Jésus contredit ces façons de penser, i. affirme que Dieu n'agit pas ainsi.

D'autre part, Jésus affirme l'urgence de se convertir. «..., je vous le dis; et si vous ne vous convertissez pas, vous périrez tous de la même manière.»(1)

En quoi le péché pourrait-il conduire à la mort? Le péché est tout geste ou toute pensée ou attitude qui affaiblit l'alliance avec Dieu ou qui en est une rupture complète. Pécher, c'est trahir l'amour de Dieu et ne pas marcher entièrement sur le chemin de la vie.

Le péché est également le manque de respect de soi ou de l'autre; c'est tout geste d'égoïsme ou tout refus de faire fructifier les talents que Dieu nous a confiés.



Marcel Carrière
prêtre

Le péché est tout ce qui nous coupe de notre relation à Dieu, seule source de vie. Qui de nous pourrait prétendre vivre parfaitement le plan de Dieu et vivre en parfaite harmonie avec le prochain?

Si telle est la situation de l'être humain, si nous sommes tous et toutes des pécheurs et des pécheresses, comment avoir cette vie de Dieu? C'est par don que nous sommes réconciliés avec Dieu. Le Seigneur Jésus est venu sur terre pour nous sauver.

Par sa mort-résurrection il nous a libérés de la mort et du péché. Cela ne veut pas dire que le péché n'existe plus ou que nous ne sommes plus des pécheurs et pécheresses. De par notre baptême, la mort-résurrection du Christ nous permet de ne pas être sous l'emprise du démon.

Le pardon obtenu par le Christ refait le lien d'amour qui a été affaibli ou rompu par notre péché. Dieu accepte de passer pardessus notre offense pour nous offrir son amour et sa vie; Il nous donne les grâces qui nous permettent de reprendre son chemin de vie.

Le temps du Carême est ce temps privilégié où nous pouvons admettre nos manquements et nos infidélités envers Dieu, envers nous-mêmes et envers le prochain.

Acceptons de goûter à la miséricorde de Dieu dans le sacrement de la réconciliation. Passons par ce sacrement pour recevoir un signe visible de la tendresse de Dieu.

(1) Luc 13,5

Cette photo fut prise à l'occasion du 85e anniversaire de Mme Liliane Belisle. Elle est entourée de ses 12 enfants. De G. à D.: Claude, Joseph-Laval, Roger, Gilles, Réal, Viateur, Guy, Lauriane, Caroline, Laurence, S. Diane, S. Rose-Aimée.

Témoignage d'une petite-fille à sa grand-mère à l'occasion de son 85e anniversaire de naissance.

Cette fête eut lieu dimanche le 1er mars 1992 dans la salle Langevin, 200, rue Masson.

Chers invités et membres de la famille,

C'est un grand plaisir pour moi de vous souhaiter la bienvenue à cette célébration spéciale. En effet, c'est une célébration qui nous réunit pour rendre témoignage à une personne très chère. Liliane Amanda Girardin est née le 3 mars 1907 à La Salle, Manitoba. Elle était la quatrième d'une famille de six enfants. Son père Arthur Girardin était originaire de Holland, Manitoba, et sa mère Sarah Hogue venait de Saint-Charles, Manitoba. C'est au village natal de son père qu'elle a vécu son enfance. Pendant ce temps, mémère a développé une grande foi dans l'Église catholique et a vécu des valeur chrétiennes. Elle était une petite fille pleine de joie qui réussissait toujours bien dans tout ce qu'elle entreprenait et ses parents l'estimaient beaucoup.

C'est en effet cette attitude qui a attiré l'attention d'un jeune homme nommé Lionel. En allant chez son oncle Octave à Saint-Victor, Saskatchewan il y a plus de 63 ans, elle a volé le coeur de ce jeune Belisle et des lettres d'amour furent écrites. Le 11 juillet 1928, mémère et pépère se sont mariés dans l'église St-Hyacinthe à La Salle, Manitoba.

De cette union sont nés 12 enfants tous différents mais qui sont tendrement aimés par mémère. C'est à la ferme que les 12 enfants ont appris à apprécier les valeurs d'honnêteté et de respect pour les autres que leurs parents leur ont transmises.

C'est ainsi à la ferme que les belles célébrations ont eu lieu. Les fêtes de Noël, de Pâques et d'Action de Grâce ne seront certainement jamais oubliées par les enfants. Non plus par mémère car c'était elle-même qui préparait les soupers complets et accueillait les invités avec bienveillance. Elle était l'hôtesse idéale souvent, durant son séjour à Bois-Travers, notamment pendant la saison de battage lorsqu'elle préparait la nourriture pour 20 hommes. L'art culinaire de mémère ne sera pas oublié par ses enfants ni par ses petits-enfants et arrière-petits-enfants et merci aux belles célébrations que nous avons partagées au Manoir Cartier d'Élie, Manitoba. Nous avons gardé dans notre mémoire le beau sourire de pépère et de mémère, ainsi que tous les petits enfants qui couraient autour d'eux. Un aspect qui ne peut être écarté de cette vie «c'est celui de la religion». La famille Belisle était toujours fidèle à la messe du dimanche et elle avait même son propre banc. Cette pratique faisait partie des traditions religieuses. Cette fidélité s'est particulièrement montrée lorsque mémère a servi comme sacristine au Manoir Cartier pendant plus de 12 ans. Elle avait un grand respect pour les prêtres et en prenait soin par les mets qu'elle préparait pour eux. Sa joie et son humeur constante sont encore une source de joie pour ceux qui la connaissent. Enfin toute ses qualités de mère aimante sont reflétées dans la famille qui l'entoure ce soir. Elle est devenue une amie pour ceux qui ont eu la chance de la connaître ici à l'Accueil Colombien. Si elle est si fière de sa grande famille, c'est parce qu'elle en fut une partie intégrante.

Au nom de la famille, je vous remercie, chère grand-mère, pour votre beau sourire et pour tout ce que vous avez donné jusqu'à présent. Merci encore! De vos 12 enfants, 34 petits-enfants et 15 arrière-petits-enfants.

Bonne fête mémère,
Votre petite-fille,
Nicole Belisle

LES PETITES ANNONCES

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). ***(N'oubliez pas d'ajouter la TPS!)***

Divers

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveurs obtenues. Prière au Sacré-Coeur. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour les siècles et les siècles, Amen. J.M.
322-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveurs obtenues. A.S.
332-

Recherche

RECHERCHE une gardienne à domicile pour une période de six mois à temps partiel. Tél.: 237–1276.
331-

À vendre

MAISON À VENDRE: à deux niveaux, 4 chambres à coucher, garage isolé. Lot 150' X 120'. Eau courante et égout. La Salle, Manitoba. 736–4224 Wpg. ex.
321-

À VENDRE: table ovale à piédestal. Surface noyer. 35" x 59". Exc. état. 75 $ o.m.o. 235–0016.
328-

À VENDRE: St-Pierre, maison 2 étages, 4 ans, 1 800 pi², garage double, cuisine moderne, 5 chambres, lot de 75' x 175'. 433–7591.
333-

À louer

À LOUER: garçonnières pour personnes d'âge d'or au Foyer Vincent – 200, rue Horace. 233–1925 de midi à 16 h.
262-

À LOUER: Des Meurons, 1er mai, app. 1 800 pi², 3 ch. à coucher, 2 salles de bain, ch. d'entreposage, laveuse, sécheuse, tapis, grand balcon. Chauffage, air climatisé et eau compris. 850 $/mois. 269–1178 ou 235–1150.
282-

À LOUER: rue Des Meurons, appartement de trois chambres à coucher. Salon et cuisine. Propre et clair, deux entrées privées. Libre le 1er avril. Aussi, appartement de 2 chambres à coucher. Libre immédiatement. Stationnement pour 2 voitures. Laveuse et sécheuse si désirées. Composez le 233–7652 ou le 233–2520.
283-

APPARTEMENT À LOUER: rue Saint-Jean-Baptiste, nord de Saint-Boniface, près de l'école Taché, 2e étage d'un duplex, 3 chambres à coucher et eau. Libre le 1er avril. Composez le 233–9650 après 17 h.
304-

APPARTEMENT À LOUER: nord de Saint-Boniface. Semi-meublé ou non. Entrée privée. 475 $ par mois, inclut eau et électricité. Composez le 233–9650 après 17 h. Libre le 1er avril.
305-

À LOUER: app. de 2 ch. à coucher à Saint-Boniface, rue Ritchot. 425 $ par mois, stationnement compris. Composez le 237–6771.
312-

À LOUER: app. de 2 ch. à coucher au sud St-Vital avec grand balcon, air climatisé, lave-vaisselle, etc. près de garderie et école St-Germain. 524 $ par mois. Composez le 237–6771
313-

À LOUER: L'été approche. Planifiez dès maintenant. Maison d'été à Petersfield sur Netley Creek, plage et quai, 3 chambres à coucher, grenier ("loft"), galerie ("verandah") avec moustiquaire, foyer, laveuse et sécheuse, lave-vaisselle, etc. Très bien meublé. Petit jardin. Libre pour l'été entier. Au mois. À 50 min. de Winnipeg. Gâtez-vous. Payez-vous un été de plaisir au coût abordable. Contactez le 233–6283 pour de plus amples renseignements.
323-

À LOUER: 441, rue Langevin. Très grand appartement. 3 chambres à coucher, lave-vaisselle, garage, cour. 780 $/mois. Chauffage, électricité, eau inclus. Libre le 1er mai. 237–7125.
324-

À LOUER: rue Gauvin, appartement de 2 pièces plus salle de bain complète, non-meublé, chauffé, éclairé, câble, accès à la buanderie. 230 $/mois. Libre immédiatement. 233–2752.
325-

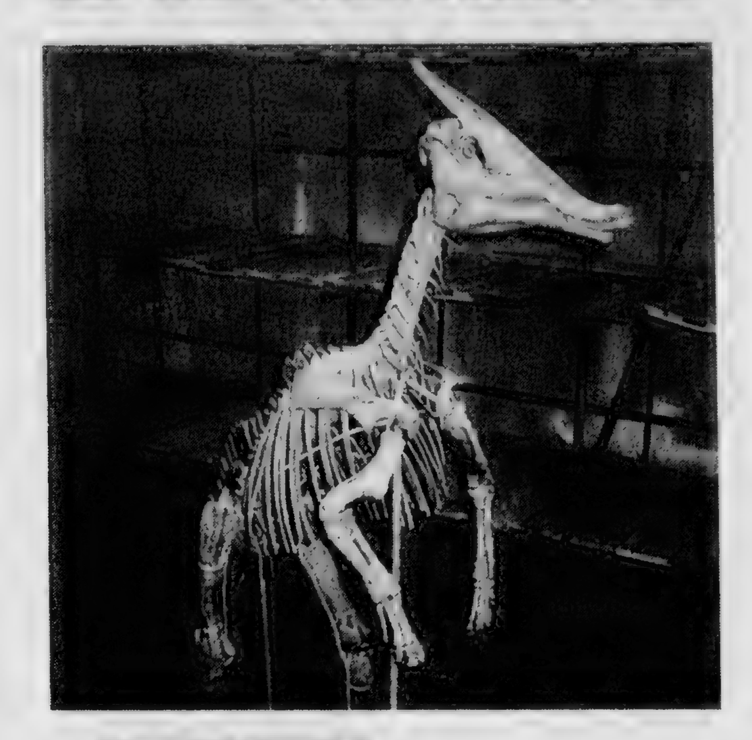
LOYER de 2 ou 3 chambres à coucher. Tout inclus. Près de tout. Libre le 1er mai. 237–4718.
327-

À LOUER: appartement de 2 chambres à coucher. Haut d'un duplex, grand, propre, stationnement, laveuse et sécheuse inclus. 480 $ par mois. Libre le 1er mai. 255–1901.
329-

À LOUER: chambre meublée, accès à la cuisine, laveuse et sécheuse, libre immédiatement au 525, Des Meurons. Composez le 231–0224.
330-

QUIZ

De très très vieux os!



QUESTIONS

1. À quelle espèce de dinosaures appartient ce squelette?

2. Combien d'espèces de dinosaures ont-elles été découvertes?

3. Les dinosaures étaient-ils tous de gros animaux?

4. Les lunettes de soleil nous protègent-elles contre les effets nocifs des rayons du soleil?

5. D'où vient l'expression «scoop» employée en journalisme?

6. En quelle année a été inventé le lave-vaisselle?

7. Combien les Américains mangent-ils de hot dogs chaque année?

RÉPONSES

1. Ce squelette fait partie de la famille des hadrosaures, ou dinosaures à bec de canard, dont on trouve les fossiles en grand nombre en Alberta. Une douzaine d'hadrosaures différents ont été répertoriés par les spécialistes. Le squelette de dinosaures que le Musée de l'homme et de la nature tente de reconstituer appartient à cette famille. On reconnaît la plupart des hadrosaures à la crête qui orne leur tête. Ces dinosaures herbivores ont régné sur le Crétacé supérieur, il y a 75 millions d'années.

2. Environ 250 espèces de dinosaures auraient été découvertes. Mais comme on a parfois baptisé certaines trouvailles à partir de quelques fragments d'os ou même d'une seule dent, et que deux paléontologues peuvent avoir baptisé différemment la même espèce sans le savoir, il est plus raisonnable de parler de 150 espèces de dinosaures.

3. La plupart étaient énormes. Certains pouvaient atteindre la longueur de 10 voitures mises bout à bout et la hauteur d'un immeuble de trois étages. Mais d'autres espèces étaient plus petites: il en existait de la grosseur d'une dinde!

4. Pas toutes. Pour être protégé contre les rayons ultraviolets du soleil, il faut choisir des verres anti-UV. Des verres sombres ont pour effet de faire dilater la pupille de l'oeil, augmentant la quantité de rayons solaires qui pénètrent dans l'oeil, et donc la quantité de rayons ultraviolets. Des lunettes anti-UV sont traitées pour filtrer les rayons ultraviolets.

5. Au début du siècle, alors que la fabrication de la crème glacée n'était pas industrialisée, les gens faisaient souvent la file devant le marchand pendant les chaleurs estivales. La coutume voulait que le marchand ne révèle pas la saveur du jour. Le premier client servi, celui qui avait le premier «scoop» de crème glacée, se retournait vers la foule et annonçait: c'est à la fraise! (ou à autre chose). D'où l'expression utilisée en journalisme de nos jours.

6. En 1886, et par une femme! En fait, Joséphine Cochrane, qui vivait à Shelbyville en Indiana, inventa le lave-vaisselle vers 1880, mais ne le fit breveter qu'en 1886. En 1893, son lave-vaisselle remporta le premier prix à l'Exposition universelle de Chicago.

7. Environ 16,5 milliards, c'est-à-dire 75 par personne! Si les Américains sont le peuple qui consomment le plus de hot dogs, ils n'en sont pas les inventeurs. La saucisse frankfurter est née à Francfort, en Allemagne, en 1852. On raconte que la corporation des bouchers et charcutiers de la ville lui a donné la forme d'un chien pour taquiner un charcutier propriétaire d'un petit teckel très populaire dans la ville. Mais l'appellation «hot dog» est due, elle, à un caricaturiste américain, et est apparue en 1906. Quand à la saucisse, les Babyloniens (1 500 ans avant notre ère) en mangeaient déjà, utilisant des boyaux d'animaux remplis de viande épicée.

Sylviane LANTHIER

RECETTES

À la mode hollandaise



Quoi de plus délectable que de bons légumes frais, encore un peu croquants, nappés d'une belle sauce onctueuse au fromage ou baignant dans un potage crémeux enrichi de fromage, surtout quand le fromage est l'unique Gouda ou Édam de Hollande?

La popularité des fromages de Hollande est indiscutable; la preuve en est qu'ils se classent parmi les premiers, au niveau de l'importation des fromages européens, au Canada.

Et cette préférence est justifiée si l'on considère que, depuis des siècles, les fromagers hollandais mettent leur fierté à fabriquer deux variétés, le Gouda et l'Édam, qui se classent parmi les meilleurs fromages du monde.

En fait, encore nul autre fromager n'a réussi à imiter à la perfection ce goût exquis de beurre fin et de noisette, unique aux fromages de Hollande.

Potage crème de brocoli au Gouda

50 mL (1/4 tasse) de beurre
1 oignon moyen, haché
50 mL (1/4 tasse) de farine
284 mL (10 oz) de bouillon de poulet en boît, non dilué
500 mL (2 tasses) de lait
375 mL (1 1/2 tasse) de fromage Gouda de Hollande, mi-fort ou vieilli, râpé
500 mL (2 tasses) de brocoli cuit haché
Muscade

Faire fondre le beurre dans une grande casserole. Y faire revenir l'oignon jusqu'à ce qu'il soit tendre. Saupoudrer de farine, bien mélanger et laisser cuire de 2 à 3 min. Ajouter le bouillon de poulet et le lait. Cuire à feu modéré, l'ébullition.) Incorporer peu à peu, sur feu doux, le fromage et remuer jusqu'à ce qu'il soit fondu. Ajouter le brocoli et une pincée de muscade. Tenir au chaude jusqu'au moment de servir.

Donne de 4 à 6 portions.

Garniture minute à l'Édam

250 mL 1 tasse) de fromage Édam de Hollande râpé
50 mL (1/4 tasse) de beurre
125 mL (1/2 tasse) de crème sure
10 mL (2 c. à table) de ciboule (échalote) hachée

Au moyen d'un batteur ou d'un robot culinaire, travailler ensemble en crème le fromage et le beurre. Incorporer, en fouettant, la crème sure. Ajouter la ciboule. Utiliser pour garnir des pommes de terre au four ou autres légumes cuits.

Donne 325 mL (1 1/3 tasse).

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: **231-1333**
Fax: **237-0998**

DENISET, JOURDAIN ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Roxroy O. O. West B.A., M.A., LL.B.
** Également membre du Barreau du Québec*
202, boul. Provencher, bureau 200
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
MICHEL L. J. CHARTIER
Avocats et notaires
MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.

Hogue • Kushnier
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Avocat-conseil
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

CONSEILLER FINANCIER


Les Services Investors Limitée
Services professionnels en planification financière
- *Planification financière professionnelle complète*
- ***REER** (RRSP), prêts hypothécaires avec terme fixe de 1 à 10 ans, fonds de placements*

Gilbert CLOUTIER cma — Téléphone Bur: 943-6828
1200–444, avenue St. Mary — Rés: 237-0762
Winnipeg, Manitoba R3C 3T1

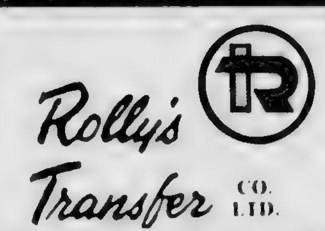
MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL

Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
Guy au 231-0435

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT


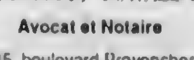
256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR • McCAFFREY
CHAPMAN • SIGURDSON
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
Ligne Directe (204) 988-0304
9ième étage, 400 avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba, Canada R3C 4K5
Telephone (204) 949-1312
Fax (204) 957-0945
VANCOUVER • WINNIPEG • FORT FRANCES

François Avanthay LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Aikins, MacAulay & Thorvaldson
Marc M. Monnin
Richard J.F. Chartier
Avocats et Notaires
30e étage, 360, rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 4G1
Téléphone: 957-0050
Télécopieur: 957-0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
185, boulevard Provencher, pièce 201
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Téléphone: (204) 958 6850
Télécopieur: (204) 233-5770

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

MÉTIERS


RNG SOUND TRACK
Musique enregistrée pour vos soirées dansantes
Contactez Marcel Lacroix au 253–0581

La Tour Eiffel
Pâtisserie, traiteur
service en dehors de la ville pour banquets.
Ouvert du lundi au samedi.
Banquets, noces, réceptions.
Gâteaux de noces.
1193, Chemin Pembina Winnipeg (Manitoba)
474–2070

Albert Péloquin
préparation de déclarations d'impôt personnel par ordinateur, 8 ans d'expérience
22, baie Wiltshire,parc Windsor
233-3423



- TRADITIONNEL
- RELIGIEUX
- HISTORIQUE ET
- CONTEMPORAIN

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Service confidentiel
Nos thérapeutes:
Gilles Beaudry, Inge Kirchhoff, Lyne St-Pierre et Edmond Timmerman
· Thérapie individuelle, couple et familles · sessions de groupe
261, rue DesMeurons
237-8295
Nous pouvons oeuvrer à l'intérieur de plans d'assistance aux employés. (PAE)

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Associés
André G. Couture, c.a. Gabriel J. Forest, f.c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a. Gérard H. Rodrigue, c.a.
Adjoint principal Donald H. Smith, c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires
Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

C&L
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020
Le savoir-faire en affaires

BDO GUENETTE CHAPUT WARD MALLETTE
262, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba, R2H 0T7
Tél: 233–8593 Fax: 237–0134

COMPTABLES AGRÉÉS
- préparation de rapport d'impôts, et conseils fiscaux pour individus, entreprises et institutions;
- préparation de prévisions budgétaires, de plan d'entreprise, comptabilité et tenue de livres;
- vérifications des états financiers;
- conseils et soutien pour la mise en place de systèmes comptables informatisés.

CONSEILLERS EN GESTION
- conseils en gestion, en planification, en marketing et les affaires publiques;
- conseils spécialisés en santé, en développement communautaire et économique;
- évaluation du rendement d'entreprise et financier;
- conseils en sondages, en analyse des besoins et évaluation des programmes

ASSOCIES
LUCIEN GUENETTE, c.a
ARTHUR CHAPUT, c.a
GILLES CHAPUT, c.a
ANDRÉ BLONDEAU, c.a

ASSOCIÉS
CHARLES GAGNÉ, M.P.A
GEORGES PICTON, C.G.A
ELIZABETH SWEATMAN, M.C.P

ADJOINTS
RAYMOND DESROCHERS, c.a
MAURICE MORISETTE, c.a
RICHARD SENEZ, c.a.
JAMES DOER, c.a
RUSSELL PARADOSKI, c.a
PAUL PRENOVAULT, c.a.

INTERNATIONAL BDO BINDER

ASSUREURS



«Rassurez-vous chez nous»
Votre courtier:
Claude Forest
160, rue Marion 237-8434


Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers
AUTOPAC

LE CLUB LA VÉRENDRYE

614, rue Des Meurons
Saint-Boniface
Téléphone: 233-8997
• Bingo chaque lun., mer., jeudi et ven. • Jeu de quille sept jours par semaine • Salle de banquet • Bar et salle à manger • Spectacles tous les jeudis, vendredis et samedis

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC - Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

FINANCES


196, rue Goulet
989-7300
Ernest Gautron
gérant
- *déclaration de revenue informatisée*
- *tenue de livre*

TAX TEAM 2020
100 % CANADIEN

UNCLE JERRY'S CATERING
Nos spécialités:
Mariages — Banquets
Petites et grandes réceptions
2 salles disponibles
Venez donc manger chez nous, au 200, rue Masson
Jerry: 237-3527 ou 255-5298

Le Croissant

Boulangerie, pâtisserie, traiteur
Jean-Pierre Pichon, *propriétaire*
Ouvert six jours par semaine
(fermé le lundi)
Produits frais même le dimanche
268, avenue Taché 237-3536

Le Journal des jeunes

Volume 3, nº 14, 55¢
Saint-Boniface (MB)
du 20 mars 2 avril 1992

Éditorial

Le prix de la Terre

700 milliards de dollars: voilà, selon l'ONU, la somme nécessaire pour sauver la Terre de la pollution et soulager ses habitants des problèmes de pauvreté et de surpopulation.

Une somme pareille n'est évidemment pas facile à trouver. À moins de posséder une calculatrice magique qui donne les résultats suivants:

700 milliards de $ =

✔ 8 % des dépenses mondiales d'armement pendant huit ans;

✔ 6 % de la somme que les pays en développement verseront aux pays riches d'ici l'an 2000 pour rembourser leurs dettes;

✔ 7,5 $ par mois pendant huit ans sur le budget des habitants des pays riches (un milliard de personnes).

En passant, les calculatrices magiques sont disponibles dans tous les bons supermarchés!

Laurent GIMENEZ

Le Journal des jeunes

Bimensuel publié par les entreprises Le Journal des jeunes avec l'aide du Secrétariat d'État, du Bureau de l'éducation française (BEF) et de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP).

Bureaux: 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba).

Téléphone: (204) 237-4823.
Télécopieur: (204) 231-1998

Adresse postale: Le Journal des jeunes, case postale 47007, 276, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3G9.

Rédaction: Laurent Gimenez

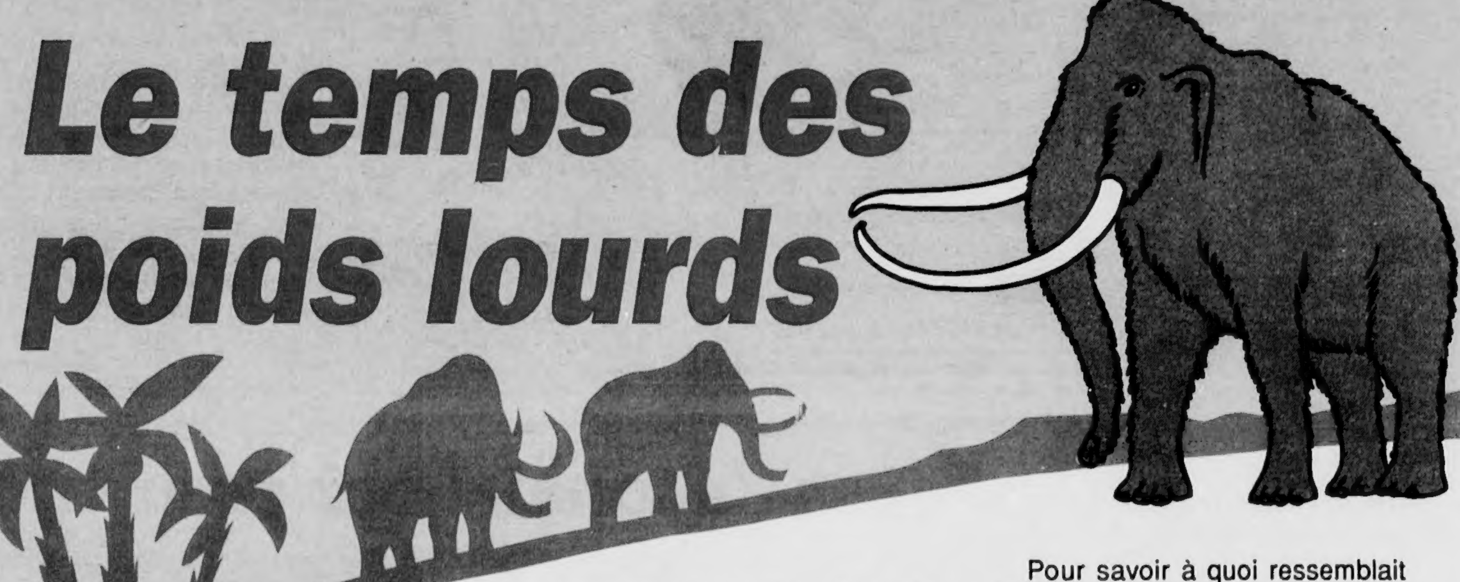
Graphiste/Dessinateur: Gilbert Painchaud

Jeux: Karine Beaudette

Production graphique: La Liberté

Courrier de deuxième classe — Enregistement nº 8399.

Le temps des poids lourds



Depuis plus de six mois, un groupe de scientifiques creuse délicatement la terre dans la région de Milford, en Nouvelle-Écosse, pour récupérer un squelette de mastodonde vieux de 70 000 ans.

Depuis sa découverte en octobre 1991, le mastodonte est devenu une célébrité dans toute la province. La moindre aiguille de pin ou coquille d'escargot retrouvée près de lui est utilisée en classe pour des cours sur la préhistoire canadienne.

Le mastodonte lui-même n'a plus beaucoup de secrets pour ses admirateurs. L'examen de ses dents a permis de déterminer son âge: environ 10 ans.

On sait aussi qu'il s'agissait d'un mâle car il portait quatre défenses: deux longues et deux courtes (les femelles possédaient seulement une paire de longues défenses).



Carte: Le Journal des jeunes

Pour savoir à quoi ressemblait la bête, il suffit d'observer les tee-shirts à son effigie qui circulent dans les rues de la Nouvelle-Écosse: un gros éléphant poilu à l'air grognon.

Le sauvetage du squelette est particulièrement délicat car les os sont détachés les uns des autres et très mous. Il faut leur injecter un mélange de colle et d'éthanol pour les durcir afin de pouvoir les déterrer sans les abimer.

Les mastodontes ont disparu du continent américain il y a environ 10 500 ans sans que l'on sache exactement pourquoi. Certains spécialistes pensent qu'ils ont été exterminés par les humains arrivés en Amérique quelques milliers d'années plus tôt.

Des millions d'années avant l'apparition de l'être humain sur Terre, l'Amérique était peuplée par des animaux encore plus impressionnants que les mastodontes: les dinosaures.

À partir du XIXe siècle, on a retrouvé au Canada de nombreux squelettes de ces animaux dont le poids pouvait varier de 1 kg à plusieurs tonnes. La plupart sont regroupés en Saskatchewan et en Alberta. On ne retrouve pas de squelettes de dinosaures dans l'est du pays parce qu'à l'époque où ils vivaient, ce territoire était recouvert d'eau.

La plus grande concentration de squelettes se trouve dans le parc provincial des Dinosaures, en Alberta. Cette région aride de 90 km² fait aujourd'hui partie du patrimoine mondial. Les fossiles qu'on y a retrouvés nous ont appris beaucoup de choses sur les dinosaures.

Contrairement aux reptiles, auxquels on les associe souvent, il semble que les dinosaures avaient une température corporelle constante, comme les mammifères et surtout les oiseaux, leurs descendants. Beaucoup d'entre eux vivaient en troupeaux et les jeunes, semble-t-il, étaient élevés à part.

Après avoir dominé la Terre pendant 160 millions d'années, les dinosaures ont subitement disparu il y a environ 65 millions d'années.

Les causes de cette disparition demeurent mystérieuses, mais beaucoup de scientifiques pensent que les dinosaures ont été victimes d'un refroidissement de la température terrestre provoqué par des irruptions volcaniques ou une chute de météorites.

Les travaux qui se poursuivent dans le parc des Dinosaures nous donneront peut-être un jour la clé de l'énigme.

EN BREF

États-Unis
Plus riches
60 % de l'augmentation des revenus enregistrée aux États-Unis entre 1977 et 1989 a servi à enrichir 1 % des familles américaines seulement.

Monde
Chère Terre
L'Organisation des Nations unies (ONU) évalue à 700 milliards de dollars (3 % de la richesse mondiale) l'argent néssaire pour protéger l'environnement terrestre et réduire la pauvreté.

France
Diamant noir
Un scientifique argentin employé en France a réussi à transformer un morceau de carbone en diamant en le soumettant à une pression 150 000 fois plus forte que celle qui règne sur terre.

Monde
Volcan froid
Sans l'écran de poussière créé par l'éruption du volcan Pinatubo l'été dernier aux Philippines, la température terrestre aurait atteint un nouveau record de chaleur.

Suède
Détecteur d'orignal
Deux constructeurs de voitures suédois songent à créer des phares ultraviolets pour repérer plus facilement les orignaux la nuit sur la route. Marchés prévus: l'Alaska et le Nord canadien.

Monde
Pays neufs
Huit anciennes républiques de l'Union soviétique sont devenues membres de l'Organisation des Nations unies à titre de pays indépendants. L'ONU compte maintenant 175 membres (51 en 1945).

États-Unis
L'ami téléphone
Un service téléphonique qui vend «de la sympathie et de l'amitié» au coût de 2,99 $ la minute a fait son apparition en Floride. Un seul appel a été enregistré au cours des trois premiers mois.

Amérique latine
Mortel choléra
3 900 personnes sont mortes en Amérique latine depuis le déclenchement d'une épidémie de choléra l'année dernière. Le manque de médicaments et d'installations sanitaires sont les causes principales de ces décès.



Carte: Le Journal des jeunes

Yougoslavie: la guerre s'étend

Après la Slovénie et la Croatie, une nouvelle république menace de quitter la fédération yougoslave: la Bosnie-Herzégovine.

Au début du mois de mars, la majorité des quelque 4,5 millions d'habitants ont voté en faveur de l'indépendance de ce territoire grand comme la Nouvelle-Écosse et qui fait partie de la Yougoslavie depuis 1918.

Le lendemain même du vote, des accidents graves ont éclaté entre les différentes ethnies vivant dans la région. Plus de 30 % de la population est en effet composée de Serbes qui s'opposent farouchement à l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine. Ils ne veulent pas se détacher de la Yougoslavie où vivent plusieurs millions de leurs frères.

Les musulmans (44 % de la population) et les Croates (17 %) sont au contraire favorables à l'indépendance.

Étant donné le mélange très complexe des ethnies en Bosnie-Herzégovine (voir carte), les observateurs redoutent l'éclatement d'une guerre civile encore plus meurtrière que celle qui oppose les Croates et les Serbes depuis l'indépendance de la Croatie en juin 1991 (au moins 10 000 morts).

Les Japonais: nez pour travailler!

De plus en plus de patrons japonais parfument délicatement les locaux et les bureaux de leurs entreprises. On s'est en effet rendu compte qu'une bonne odeur ambiante augmente l'efficacité des employés.

L'entreprise de construction Kajima est l'une des plus en pointe. Elle a mis en place un véritable programme de parfums diffusés à travers le système de ventilation selon un horaire savamment calculé.


Hum..Ça sent l'heure du repas!

Le matin, les employés ont droit pendant une heure et demie à une vigoureuse senteur de citron destinée, bien sûr, à leur faire commencer la journée d'un bon pied. La même odeur est diffusée après le repas de midi.

En milieu de matinée et dans l'après-midi, un parfum de bouquet de fleurs encourage la concentration. La journée se termine par une senteur de bois qui redonne l'énergie nécessaire aux dernières heures de travail.

✷ Info quiz

1) Quel est le parfum préféré des castors?

Réponse en page 4.

SIDA: un vaccin en accusation

Un chercheur américain a découvert que d'anciens vaccins contre la poliomyélite utilisés dans les années 50 contiennent le virus responsable du SIDA chez les singes. Cette découverte explique peut-être comment la maladie s'est transmise des animaux aux humains.


Les médicaments: à manipuler avec précaution.

Dans les années 50, les vaccins antipolio étaient obtenus à partir d'un mélange comprenant des reins de singes. Plus tard, on s'est rendu compte que ces vaccins inoculés à des millions de gens dans le monde étaient contaminés par de nombreux virus affectant les singes.

L'un de ces virus est très semblable à celui du SIDA (syndrome immunodéficitaire acquis). Au fil des ans, ce virus se serait transformé dans l'organisme humain, avant de donner naissance à la maladie chez des hommes et des femmes.

Haut-Karabakh: la bombe à retardement

Le Haut-Karabakh, un territoire plus petit que l'Ile du Prince-Édouard et à peine plus peuplé (188 000 habitants), est la cause d'une guerre meurtrière entre deux anciennes républiques soviétiques: l'Arménie et l'Azerbaïdjan.

Le Haut-Karabakh, peuplé en majorité de chrétiens arméniens, est placé depuis 1923 sous le contrôle de la république musulmane d'Azerbaïdjan.

Depuis cette date, les habitants réclament le droit de se rattacher à l'Arménie, où vivent 3,3 millions de leurs frères.

Le conflit armé qui a éclaté entre les deux républiques rivales il y a quatre ans a déjà fait plus de 1 000 morts. Les tensions ont augmenté après l'effondrement de l'URSS et la disparition de l'armée soviétique qui n'est plus là pour maintenir l'ordre.

Le mélange des ethnies dans l'ex-URSS est une conséquence du découpage des frontières lors de la création de l'Union soviétique (1918-23). Le dictateur Staline s'était arrangé pour «mêler» les ethnies afin d'empêcher les républiques de devenir un jour indépendantes.

EX-URSS
Zone agrandie
mer Caspienne
GÉORGIE
AZERBAÏDJAN
Bakou
ARMÉNIE
Erevan
Haut-Karabakh
TURQUIE
NAKHITCHEVAN
IRAN

Carte: Le Journal des jeunes

Le long voyage de Pioneer 10

Soleil
Mercure
Vénus
Terre
Mars
Jupiter
Saturne
Uranus
Neptune
Pluton
1972

La sonde spatiale Pioneer 10 vient de feter ses vingt ans dans l'espace. Elle a depasse la planete Neptune en 1983 et est aujourd'hui l'objet fabrique par des humains le plus eloigne de la Terre (huit milliards de km).

Malgre cette distance, Pioneer 10 continue a emettre des messages qui nous parviennent environ huit heures apres avoir ete envoyes. Ces messages devraient cesser vers l'an 2000, lorsque la batterie nucleaire sera epuisee.

Le voyage de Pioneer 10 continuera cependant. La sonde porte d'ailleur une sorte de «plaque d'identite» au cas ou elle serait interceptee par des extraterrestes. Cette plaque en aluminium represente un homme et une femme ainsi que des symboles expliquant son origine terrestre et sa trajectoire.

Graphique: Le Journal des jeunes

✷ Info quiz

2) Quelle est la planète la plus éloignée du Soleil: Pluton ou Neptune?

Réponse en page 4.

EN BREF

Saskatchewan
Vieux croco
Un squelette de crocodile vieux de 92 millions d'années a été retrouvé dans le nord-est de la Saskatchewan. Il contient beaucoup d'informations sur l'Amérique au temps des dinosaures.

Ontario
Cent dangers
Sudbury est la ville canadienne où l'on a enregistré le plus de meurtres par rapport à la population en 1991: plus de 4,5 homicides pour 100 000 habitants.

Colombie-Britannique
Dons du ciel
Un groupe de 16 jeunes accompagnés de leurs parents et enseignants ont effectué un voyage en Russie pour offrir des médicaments et du matériel scolaire à la population.

Ontario
Souris rouges
Des chercheurs de Toronto ont réussi à créer des souris qui produisent du sang humain. Cette première mondiale permettra d'améliorer la recherche sur les maladies du sang.

Québec
Ego d'ados
Les jeunes Québécois de 13 à 17 ans se sentent plus sûrs d'eux-mêmes que les jeunes des autres provinces. C'est ce qui ressort d'un sondage effectué auprès d'environ 3 000 personnes dans tout le Canada.

Arctique
Fou des pôles
Martyn Williams a entrepris un voyage vers l'Arctique (pôle Nord) qui fera de lui le premier Canadien à rejoindre les deux pôles en skis avec des chiens (il s'est rendu dans l'Antarctique en 1990).

Colombie-Britannique
Chers arbres
Un homme de Prince-Rupert a été condamné à une amende de 131 865 $ pour avoir coupé 89 arbres appartenant à la ville. Il voulait une vue sur la mer pour sa maison.

Ontario
Cité peuplée
La population de Toronto et de sa banlieue a dépassé les quatre millions. La capitale ontarienne est aujourd'hui la région urbaine la plus peuplée du Canada.

La course Québec- Canada s'accélère

Depuis plusieurs semaines, le ministre des Affaires constitutionnelles, Joe Clark, tente de convaincre les provinces canadiennes d'accepter des changements constitutionnels afin de garder le Québec dans le Canada.

Ces changements ont été proposés à la fin du mois de février par la Commission parlementaire Beaudoin-Dobbie, composée de députés et de sénateurs. L'une de leurs priorités était de satisfaire à la fois le Québec et le reste du pays.

Les principales propositions sont:



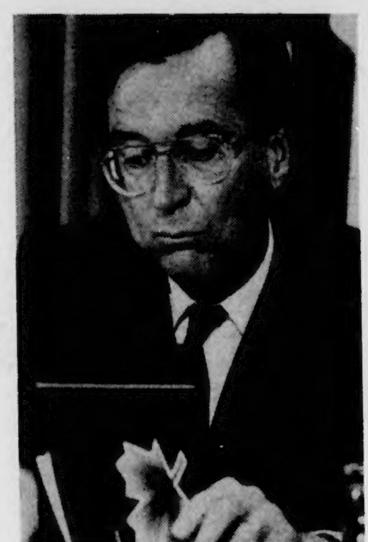
Que le Québec soit reconnu comme une société distincte en raison de sa langue, de sa culture et de son système de lois -le code civil- différent du système anglais.

Que les sénateurs soient élus par la population au lieu d'être nommés par le premier ministre (les sénateurs et les députés sont les personnes qui font les lois).

Ce système permettrait aux provinces d'avoir plus d'influence au niveau fédéral.



Que l'on reconnaisse le droit des autochtones à l'autonomie, et que l'on organise d'ici deux ans une conférence constitutionnelle sur la question.



Le premier ministre du Québec, Robert Bourassa.

Les provinces ont pour l'instant réagi plutôt négativement aux propositions de la Commission Beaudoin-Dobbie.

Le premier ministre québécois, Robert Bourassa, a déclaré qu'il n'y avait pas assez de pouvoirs pour le Québec, alors que dans le reste du pays, on semble penser le contraire.

La tâche du ministre Joe Clark est d'autant plus difficile que le temps presse.

Si aucune proposition acceptable n'est présentée avant l'automne prochain, le gouvernement du Québec organisera un référendum pour demander aux Québécois s'ils veulent se séparer du Canada.

La montée du meurtre

Le Québec et la Saskatchewan sont les deux seules provinces où le nombre de meurtres a baissé en 1991 par rapport à l'année précédente. 762 meurtres ont été commis dans tout le Canada l'année dernière, soit une hausse de 14% par rapport à 1990.

COLOMBIE-BRITANNIQUE 132 (+22)
ALBERTA 83 (+9)
SASKATCHEWAN 23 (-13)
MANITOBA 44 (+5)
ONTARIO 246 (+64)
QUÉBEC 180 (-1)
TERRE-NEUVE 11 (0)
ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD 2 (+1)
NOUVEAU-BRUNSWICK 17 (+5)
NOUVELLE-ÉCOSSE 21 (+12)

Graphique: Le Journal des jeunes

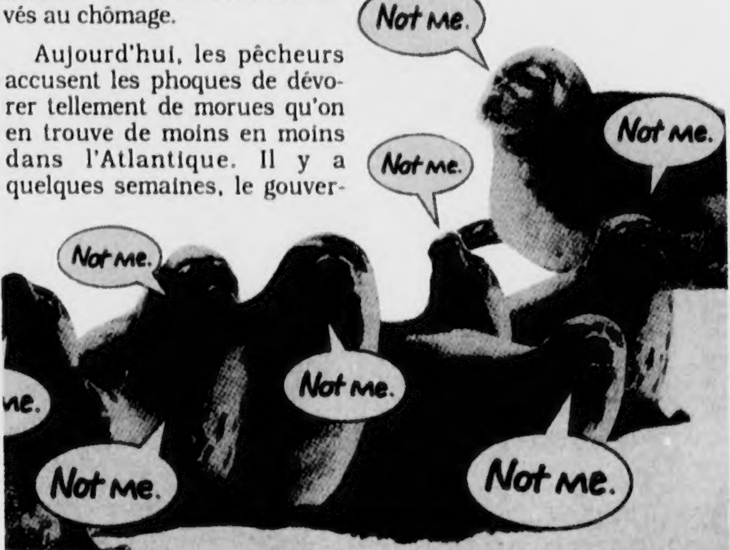
Phoques gloutons ou victimes?

Les phoques sont-ils vraiment responsables de la diminution du nombre de morues dans l'Atlantique? Le Fonds international pour le bien-être des animaux (FIBA) affirme que non, et il vient de lancer une grande campagne de publicité pour en convaincre les Canadiens.

Il y a une dizaine d'années, le FIBA a lancé une campagne semblable en faveur des bébés phoques avec l'aide de la comédienne française Brigitte Bardot. Résultat: les pays européens ont cessé d'acheter les produits tirés du phoque et des milliers de pêcheurs canadiens de Terre-Neuve se sont retrouvés au chômage.

Aujourd'hui, les pêcheurs accusent les phoques de dévorer tellement de morues qu'on en trouve de moins en moins dans l'Atlantique. Il y a quelques semaines, le gouvernement canadien a dû réduire de 35 % la quantité de poissons que les pêcheurs peuvent attraper pour permettre à l'espèce de se reproduire. Conséquence: plus de 3 000 personnes se retrouveront au chômage ce printemps.

Le gouvernement canadien envisage maintenant d'encourager la chasse aux phoques pour augmenter la quantité de morues dans l'océan. Mais le FIBA affirme que ces animaux ne sont pas responsables et qu'il y a simplement trop de pêche. Selon eux, la morue ne représente que 1 % du régime alimentaire des phoques.



«Qui a eu de la morue au souper? Pas moi», répondent des dizaines de phoques aux yeux doux. Cette annonce fait partie de la campagne de publicité des écologistes qui a coûté 100 000 $.

Étudiants: dollars contre bons points

Le nombre de Canadiens qui travaillent plus de 50 heures par semaine a augmenté ces quinze dernières années, ainsi que le nombre d'étudiants qui ont un emploi parallèlement à leurs études.



Un p'tit coup d'éponge entre deux cours.

En 1980, trois étudiants du secondaire sur dix seulement avaient une job. Dix ans plus tard, on en comptait quatre sur dix. Certains experts pensent que cette évolution est positive car les étudiants qui excercent une activité professionnelle semblent trouver plus facilement du travail à la fin de leurs études.

D'autres experts sont moins favorables et affirment que les étudiants travailleurs ont tendance à avoir de moins bonnes notes et réussissent moins bien dans leurs études. Ils manquent parfois aussi de temps et d'énergie pour faire leurs devoirs.

✶ Info quiz

3) Dans quelle province trouve-t-on le plus de gens qui travaillent plus de 50 heures par semaine? Et dans laquelle le moins?

Réponse en page 4.

Boîtes bleues: ça marche!

Après avoir fouillé pendant des mois dans six tonnes de déchets à Toronto, l'archéologue américain William Rathje est catégorique: le recyclage par boîtes bleues, ça marche!

Voici ses constatations. Avant la création du programme de recyclage, les journaux occupaient 17 % de l'espace dans les dépotoirs publics. Ils ne représentent plus aujourd'hui que 7 %. En ce qui concerne le verre, le montant d'espace occupé est passé de 5,9 % à 2,7 %.



Ces chiffres démontrent l'efficacité du programme de recyclage introduit il y a quelques années par le gouvernement ontarien. Des boîtes bleues sont mises à la disposition des citoyens qui peuvent y déposer leurs déchets recyclables.

✶ Info quiz

4) Qui sont les plus gros producteurs de déchets ménagers dans le monde?

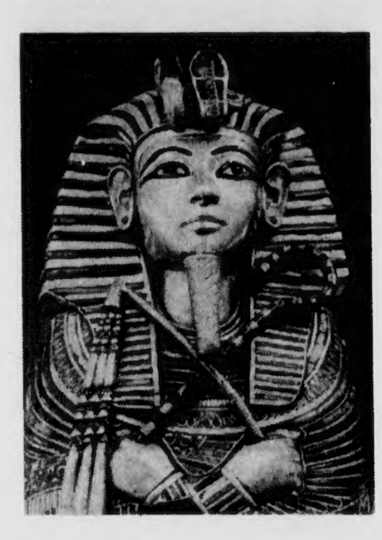
Réponse en page 4.

Le Club du Journal des jeunes

Endroits célébrés

À quel lieu célèbre pense-t-on quand on dit:

1. la ville lumière ....
2. le pays des Pharaons ....
3. le pays des tulipes ....
4. les lieux saints ....
5. le toit du monde ....
6. l'île de beauté ....



7. la ville de la valse ....
8. la ville des gondoliers ....
9. le pays du soleil levant ....
10. le berceau de l'humanité ....
11. le pays des gratte-ciel ....
12. le pays des menhirs ....

Pyramides de mots

En répondant à chaque définition, tu vas créer une pyramide de mots. Une nouvelle lettre est ajoutée à chaque niveau de la pyramide.

1.

Lettre qui vient avant S ___
2e note de la gamme ___ ___
Autre mot pour période ___ ___ ___
Équivalent féminin de "père" ___ ___ ___ ___
Quand la mer monte ___ ___ ___ ___ ___

2.

1ère parole de l'hymne national ___
1ère note de la gamme ___ ___
Poème lyrique ___ ___ ___
Forme d'une demi-sphère ___ ___ ___ ___
Autre mot pour la Terre ___ ___ ___ ___ ___

À ton tour maintenant! Amuse-toi à construire une pyramide.

Des mots qui se ressemblent

Quand deux mots ont la même prononciation, on les appelle des homonymes. Essaye de trouver au moins un homonyme pour chacun des mots suivants:

1. lait
2. plant
3. trop
4. balai
5. panser
6. c'est
7. soi
8. sire
9. vanter
10. dessin
11. serin
12. pou
13. sang
14. statue
15. conte
16. cygne

Mon pays

Comment appelle-t-on les habitants des pays ci-dessous?

1. Danemark
2. Belgique
3. Pérou
4. Madagascar
5. Roumanie
6. Birmanie
7. Afghanistan
8. Congo

Où vivent les animaux?

Écris à côté de chaque animal le nom de son habitation ou de son refuge. Sers-toi de la liste ci-dessous pour t'aider.

1. cheval: __________
2. chien: __________
3. vache: __________
4. mouton: __________
5. porc: __________
6. renard: __________
7. abeille: __________
8. hirondelle: __________
9. lapin: __________
10. poule: __________

Refuges: *ruche, bergerie, étable, clapier, niche, poulailler, nid, écurie, terrier, porcherie.*

Coup de crayon

avoir les cheveux en bataille,

Bravo à Chantale Buissé, de Winnipeg (MB), qui gagne un tee-shirt du Journal des jeunes pour sa superbe illustration de l'expression: *Avoir les cheveux en bataille.*

Toi aussi, envoie-nous un dessin inspiré par une expression ou un proverbe. Il reste beaucoup de tee-shirts à gagner!

✷ Info quiz

Réponses:

1) Leur parfum à eux, bien sûr. Le castoréum, sorte d'huile produite par les castors, est utilisé en parfumerie depuis le XIXe siècle.

2) Normalement Pluton. Mais tous les 248 ans, Neptune est plus éloignée du Soleil que Pluton pendant 20 ans. C'est le cas actuellement (jusqu'en mars 1999).

3) Le plus: Saskatchewan; le moins: Québec.

4) Les Japonais. Environ 1 000 kg de déchets par personne en 1988.

Si tu veux continuer à t'amuser avec l'actualité, abonne-toi à l'Info quiz en remplissant le coupon au bas de la page.

Réponses

Endroits célébrés: 1-Paris; 2-l'Égypte; 3-la Hollande; 4-la Palestine; 5-l'Argentine; 6-la Corse; 7-Vienne; 8-Venise; 9-le Japon; 10-l'Afrique; 11-États-Unis; 12-Bretagne.

Où vivent les animaux: 1-écurie; 2-niche; 3-étable; 4-bergerie; 5-porcherie; 6-terrier; 7-ruche; 8-nid; 9-clapier; 10-poulailler.

Des mots qui se ressemblent: 1-laid ou laie ou les; 2-plan; 3-trot; 4-ballet; 5-penser; 6-ces ou ses ou sait ou sais; 7-soie ou sois ou soit; 8-cire; 9-venter; 10-dessein; 11-serein; 12-pouls; 13-cent ou sans ou sens ou sent; 14-statut; 15-compte; 16-signe.

Mon pays: 1-Danois; 2-Belges; 3-Péruviens; 4-Malgaches; 5-Roumains; 6-Birmans; 7-Afghans; 8-Congolais;

Pyramides de mots: 1-R; ré; ère; mère; marée. 2-O; do; ode; dome; monde.